Neuchâtel — N° 25 (14 pages) Un numéro 20 centimes Samedi 30 janvier 1954

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *A S S A* » agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'ordonnance sur la défense passive

Une procédure inadmissible

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On connaît maintenant, dans le détail, l'« ordonnance concernant les organismes civils de protection et de secours » et l'examen de ce texte vous laisse non seulement perplexe, mais confondu. Car enfin, de quoi s'agit-il ? Tout simplement de donner pouvoir à une autorité plus administrative encore que politique d'astreindre telle ou telle personne, choisie parmi les jeunes gens et jeunes filles dès l'âge de quinze ans, parmi les femmes valides ou encore les sexagénaires, à un service que ne prévoient ni le constitution, ni aucune loi au sens où l'entend le droit constitutionnel suisse. Nous avons en l'occurrence, l'un de ces abus criants de l'« Etat fonctionnarisé » que dénonçait récemment M. Klöti, le Nestor du socialisme suisse, dans un article dont nous avons parlé ici-même.

~~~

Je sais bien que l'ordonnance du Conseil fédéral se fonde sur un arrêté voté par les Chambres. Mais cet arrêté, je l'ai signalé déjà, a été mis en vigueur d'urgence, de sorte que jamais le peuple n'a eu l'occasion de se prononcer.

A l'époque — nous étions en 1934 et l'on pouvait se faire déjà quelque idée de ce que serait une guerre totale préparée par la dictature hitlérienne — il fallait agir vite. L'urgence pouvait donc se justifier. Les autorités avaient aussi l'excuse de l'inexpérience. Il fallait, pour une bonne part, créer de toute pièce un appareil qui ne pourrait prendre sa forme définitive qu'après certains tâtonnements. Il aurait été peu judicieux de fixer d'emblée, dans une loi, des dispositions de détail qu'on aurait dû bientôt reviser, adapter, transformer. L'arrêté urgent permettrait donc de monter rapidement la nouvelle organisation et d'en faire un instrument maniable.

Mais les années ont passé et la guerre aussi. Nous ne sommes plus en 1934, nous sommes même à neuf ans de la fin des hostilités. Est-il alors admissible qu'après deux décennies, on en soit réduit à invoquer un arrêté urgent pour prendre des mesures qui imposent à des mineurs ainsi qu'aux femmes — ces « mineures civiques » — des obligations qui peuvent être très lourdes dans certains cas ?

Il se peut que ces « organismes civils de protection et de secours » soient nécessaires, que la situation internationale exige une mise au point minutieuse de la défense passive. J'admets que la persistance de la dictature et du régime totalitaire sous sa forme communiste fait peser sur le monde une perpétuelle menace de conflit armé. Mais la question essentielle n'est pas là.

Si le Conseil fédéral veut édicter des dispositions aussi graves que celles de sa dernière ordonnance, s'il pense que le souci de la sécurité nationale exige des mesures de cette sorte, il doit, pour le moins, les établir sur une loi élaborée selon la procédure constitutionnelle, une loi soumise au référendum.

On ne prétendra pas que, depuis 1934, tout au moins depuis la fin de la guerre, il n'aurait pas été possible de donner à la défense passive un statut légal incontestable. L'urgence ne persiste pas pendant vingt ans. Elle ne se justifie que s'il faut gagner le temps indispensable à préparer la législation normale. Procéder comme vient de le faire le gouvernement, c'est avouer à la face du pays qu'on veut prendre un biais pour lui imposer des mesures discutables.

~~~

En haut lieu, on fait valoir qu'il s'agit surtout de préparer les cadres, en attendant une loi fédérale dont l'élaboration exigera du temps. Voire ! L'ordonnance de mardi dernier parle de tout autre chose que de l'instruction des cadres. Elle donne pouvoir aux communes «de désigner les personnes qui seront incorporées dans un organisme local », elle oblige « toute personne âgée de 15 à 65 ans révolus, sans distinction de sexe et de nationalité » à servir dans ces organismes. Cela, je le répète, dépasse de beaucoup les pouvoirs constitutionnels et légaux de l'exécutif.

Aussi, comptons-nous que les Chambres, par une motion, chargeront le Conseil fédéral de présenter le plus tôt possible un projet de loi sur la défense passive en le priant instamment, dans l'intervalle, de borner l'application de l'ordonnance à la formation des cadres et à la simple organisation administrative.

Sinon, il faudrait songer sérieusement à une initiative constitutionnelle qui fixerait exactement, dans ce domaine, la compétence du Conseil fédéral, pour la limiter.

G. P.

Un plan révolutionnaire pour éliminer l'esprit du militarisme prussien

KOENIGSTEIN (Taunus), 29 (A.F.P.) — Un plan de réforme « révolutionnaire » devant éliminer de la future armée allemande l'esprit du militarisme prussien a été annoncé par M. Théodore Blank, chargé des questions de sécurité auprès de la chancellerie fédérale, au cours d'une conférence qu'il a tenue à Kœnigstein, près de Francfort.

« Pour la mise sur pied du contingent allemand de l'armée européenne, a précisé M. Blank, nous n'engagerons que des officiers formés dans les écoles d'officiers européennes. Un aspirant au grade de général devra se tenir à l'écart de toute association de soldats et de tout groupement politique. La plupart des 1500 généraux vivant actuellement en Allemagne occidentale sont trop âgés pour reprendre un commandement. »

Le chargé des questions de sécurité s'est également prononcé contre le recrutement de volontaires pour le contingent allemand et a recommandé le rétablissement du service militaire. La défense de l'Allemagne en cas d'agression, a-t-il dit, est un devoir moral pour chaque citoyen.

Le nouveau carrosse du Panchen-Lama

CALCUTTA, 29 (Reuter). — Un carosse des plus modernes, destiné au Panchen-Lama du Thibet, qu'appuient les communistes chinois — en fait, une voiture automobile peinte en jaune — est partie de Calcutta, pour accomplir son voyage à travers les Himalayas neigeuses, jusqu'à Shigatsé, la cité sacrée des lamas.

La voiture, don du gouvernement de Pékin, sera démontée à Kalimpong, dans le Bengale oriental, et transportée en pièces détachées à dos d'homme par plusieurs relais de vingt coolies. Le voyage durera vingt jours.

Pour la première fois dans l'histoire du monde, les environs de l'antique monastère bouddhique de Tashilumpo, à Shigatsé, retentiront des explosions d'un moteur d'automobile, lorsque le Panchen-Lama, âgé de 16 ans, défilera en procession parmi son peuple.

(Le Dalaï-Lama, qui est âgé de 18 ans, chef spirituel et temporel du Thibet, s'enfuit de Lhassa en décembre 1951, lorsque les communistes chinois marchèrent sur la ville. Il y retourna par la suite. Les Chinois ont installé le Panchen-Lama, qui a été élevé en Chine, pour contrebalancer l'influence du Dalaï-Lama. Le Panchen-Lama gouverne actuellement la province de Tsang, qui environne Shigatsé.)

La conférence de Berlin entre dans une nouvelle phase

Les « Quatre » ont terminé hier leur discussion sur la conférence à Cinq et abordé le problème allemand

BERLIN, 29 (Reuter). — En ouvrant vendredi la cinquième séance de la conférence quadripartite, M. Foster Dulles a proposé immédiatement de passer au deuxième point de l'ordre du jour : la question allemande, bien que le premier point (méthodes propres à baisser la tension internationale et convocation d'une conférence à cinq) fût encore en débat. M. Molotov s'y est opposé. M. Bidault a proposé alors que la question du désarmement soit laissée aux Nations Unies.

Quant à la suite des délibérations, on sait qu'elle a porté sur le premier point de l'ordre du jour, qui a été réglé, puis sur l'Allemagne.

M. Molotov « occidentalisé » !

« Des quatre ministres des affaires étrangères, c'est Molotov qui a le plus l'air d'un capitaliste », remarquait hier un journaliste américain. Avec son veston noir, son pantalon rayé et sa cravate sévère, assis à la table de la conférence, sa serviette posée contre son fauteuil, il a tout à fait l'apparence, en effet, d'un homme d'affaires assistant à un conseil d'administration.

Contrairement à son attitude passée, il fait même preuve, une fois la discussion terminée, d'une rondeur, presque d'une jovialité qu'on croyait propres aux Occidentaux. Il anime la conversation avec affabilité, ne refuse pas à l'occasion de signer une de ses photos, et un des membres de la délégation anglaise remarquait avec humour : « Il serait exagéré de dire qu'il va jusqu'à sourire, mais il donne l'impression qu'il pourrait le faire. » En tout cas, ses déclarations ont été dénuées jusqu'ici de toute invective. Il y a quelque chose de changé...

Un plan Eden pour la restauration de l'unité allemande

M. Eden, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a proposé un plan en cinq points pour la restauration de l'unité allemande. Il a déclaré que pour la Grande-Bretagne, la principale condition de cette restauration était l'organisation d'élections libres dans tout le pays. Son plan est le suivant dans ses grandes lignes.

1. Elections libres et secrètes dans l'ensemble de l'Allemagne.

2. Convocation d'une assemblée nationale issue de ces élections.

3. Elaboration d'une constitution et préparation de la négociation du traité de paix.

4. Adoption de la constitution et formation d'un gouvernement de l'Allemagne unie responsable de la négociation du traité de paix.

5. Signature et entrée en vigueur du traité de paix.

Ces deux ramoneurs de Berlin sont venus serrer la main de M. Eden, chef du Foreign Office, pour lui porter bonheur pendant la conférence des Quatre.

Commentaires et points de vue

BERLIN, 30 (A.F.P.) — La conférence, en abordant le second point de l'ordre du jour, s'attaque au problème central de son ordre du jour, mais aussi au problème le plus difficile.

Les ministres ont donné l'impression qu'ils avaient conscience de ces difficultés, mais qu'ils ne voulaient pas risquer un désaccord en les abordant avec trop d'impétuosité. Ils ont fait preuve d'une certaine prudence dans la façon dont ils ont exprimé leurs thèses.

On s'était mis d'accord la veille pour tenir des réunions restreintes la semaine prochaine au cours desquelles on reprendrait l'examen des problèmes asiatiques et de la conférence à cinq, qui faisaient partie du point 1 de l'ordre du jour. Mais, en fin de séance, M. Molotov avait présenté une motion tendant à la convocation d'une conférence du désarmement, ceci dans le cadre du point 1.

On se demandait donc si le ministre soviétique n'allait pas demander l'examen de son projet sur le désarmement, alors que les Occidentaux croyaient le terrain déblayé pour le problème allemand.

M. Molotov s'est montré beau joueur

Or, on vit M. Georges Bidault prendre une initiative parallèle à celle de M. Molotov, en déposant une motion française sur le désarmement général, mais sans insister pour que la conférence étudie son projet immédiatement: il proposa que l'affaire soit réservée pour les réunions restreintes de la semaine prochaine.

M. Molotov, beau joueur, ne fit aucune objection et déclara que l'on ne devait pas établir un ordre d'importance entre les trois points de l'ordre du jour : détente général, Allemagne et Autiche. Il a admis que son propre projet soit lui lui aussi réservé aux réunions restreintes qui traiteront donc de tous les aspects du point 1 de l'ordre du jour.

Cette fois, la voie était libre pour faire entrer en scène l'Allemagne et la sécurité européenne. Comme on pouvait s'y attendre, la question de la participation de représentants allemands aux travaux des quatre, ou tout au moins leur audition, fut soulevée par M. Molotov qui proposait d'inviter des délégations de l'Allemagne de l'est et de l'Allemagne de l'ouest.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La grève des services publics a été un fiasco total à Paris

Les transports en commun n'ont pour ainsi dire pas été perturbés

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La journée revendicative d'avertissement organisée conjointement par la C.G.T. (communistes), F.O. (socialistes) et C.F.T.C. (chrétiens) s'est soldée par un fiasco total.

Alors qu'on redoutait un arrêt complet du métro et des autobus, le mouvement s'est borné à une grève symbolique matinale de deux heures, d'ailleurs très irrégulièrement observée par le personnel des transports en commun. A la S.N.C.F., la consigne de grève-éclair n'a pas rencontré plus de succès, et si quelques débrayages se sont produits dans plusieurs ateliers de réparation, aucune perturbation du trafic de grandes lignes n'a été observée.

Dans les autres services publics ou entreprises nationalisées, les directives syndicales ont reçu un accueil analogue et même dans les mines, le pourcentage des grévistes n'a pas dépassé 10 %. Deux foyers d'agitation sont cependant à signaler : Bordeaux, où les dockers n'ont pas repris le travail, et Nantes, où dix-huit mille « métallos » et cinq mille travailleurs du bâtiment ont quitté chantiers et usines pour vingt-quatre heures.

L'échec incontestable du mouvement a désagréablement surpris les syndicats qui, sans attendre une grève générale à cent pour cent, espéraient malgré tout que leurs consignes seraient mieux observées. Divisées sur la tactique, préconisant chacune une forme différente de protestation, les centrales syndicales ont, au cours de cette journée, pu constater que la grande masse des travailleurs des services publics, pour ne rien dire de ceux du secteur privé, avaient délibérément ignoré leurs injonctions. C'est là une constatation réconfortante et chacun se réjouira notamment du bon sens des employés de l'Etat qui, en agissant comme ils l'ont fait, ont évité une inadmissible brimade à la grande masse de leurs concitoyens.

Ceci dit, il reste que le problème social requiert des solutions d'urgence, car ce n'est pas l'avortement d'une grève, quelle que soit la cause de cet échec, qui comblera le déficit chronique du budget misérable des petits salariés français. Qu'on ne l'oublie pas : il y a plus de cinq millions de travailleurs qui gagnent moins de vingt-cinq mille francs français par mois.

M.-G. G.

L'ex-sultan du Maroc est arrivé à Madagascar

TANANARIVE, 29 (A.F.P.) — L'avion transportant l'ex-sultan du Maroc, Sidi Mohamed ben Youssef, ses deux fils, une de ses femmes légitimes et huit concubines, est arrivé hier matin à Arivonimamo, aérodrome de Tananarive. L'ancien souverain a été accueilli sur le terrain par le conseiller diplomatique du gouvernement général de Madagascar, M. Schaffhauser, qui lui a souhaité la bienvenue. L'ex-souverain et sa suite prendront ensuite un avion militaire pour rejoindre Antirabe, à une quarantaine de kilomètres au sud de Tananarive, lieu de résidence qui leur a été provisoirement assigné.

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :

Nouvelles de l'écran

La mythologie permanente du cinéma
par Henri Agel

EN SIXIÈME PAGE :

Reflets de la vie du pays

La décoration de la salle du Grand Conseil
par Dorette Berthoud

Le camp de ski de la Lenk

Billet bâlois

EN NEUVIÈME PAGE :

Les propos du sportif

EN PRÉSENCE D'UNE GRANDE AFFLUENCE

Les obsèques du chancelier d'Etat Pierre Court se sont déroulées hier à Neuchâtel

L'église catholique de Neuchâtel était presque trop petite, vendredi après-midi, pour contenir les innombrables amis de Pierre Court, chancelier d'Etat, qui avaient tenu à lui rendre les derniers honneurs.

Rarement, dans un lieu saint, avons-nous assisté à d'aussi émouvantes obsèques et l'émotion qui étreignait chacun était le plus fidèle témoignage de l'extraordinaire popularité dont jouissait le défunt qui était connu bien au-delà des frontières cantonales.

Dans l'assistance, on relevait la présence du Conseil d'Etat in corpore, des députés au Grand Conseil, du Conseil communal de Neuchâtel, de représentants de conseils communaux de la plupart des localités du canton, des délégués des innombrables sociétés dont faisait partie Pierre Court, de M. Borgeaud, directeur du 5me arrondissement des douanes, du sous-préfet de Pontarlier, accompagné de M. Perret, commissaire spécial, de nombreux amis de toutes les parties de la Suisse et même d'outre-Jura.

La cérémonie se déroula conformément à la liturgie des défunts. Le cercueil était drapé de noir, entouré des cierges et de magnifiques couronnes. Les chants funèbres furent exécutés par un chœur accompagné de l'orgue et les prières des morts furent dites par le chanoine Glasson, curé de Neuchâtel, qu'entouraient les enfants de chœur, et qui donna ensuite l'absoute. Auparavant le chanoine Glasson avait rappelé avec une belle sobriété que Pierre Court, qui accomplissait son dernier voyage terrestre, avait fait sa première communion dans cette même église. Il adressa un message d'espérance et il expliqua le sens profond de la liturgie, des prières et des chants d'église.

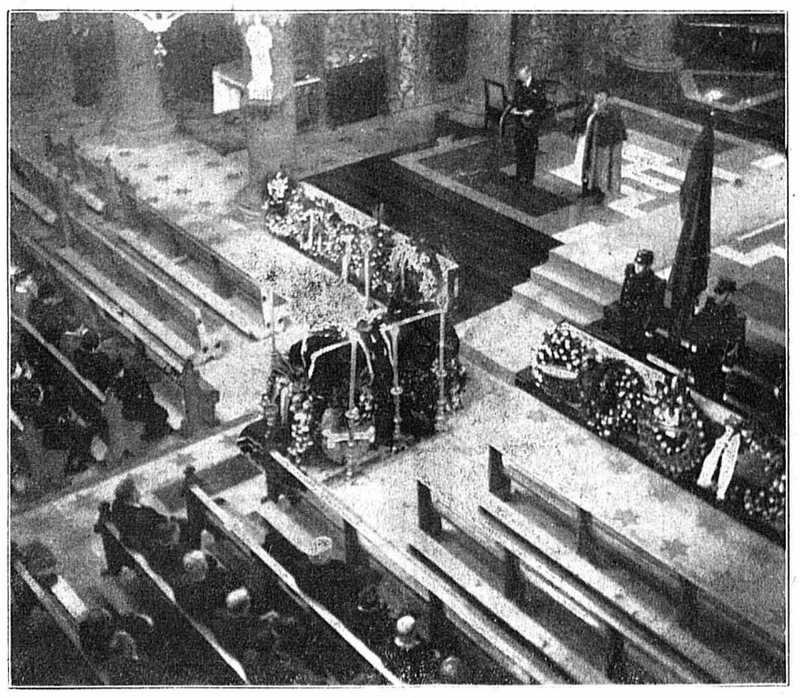

M. Pierre-Auguste Leuba, président du Conseil d'Etat, apporte au chancelier défunt le suprême hommage du gouvernement.

(Phot. Castellani, Neuchâtel)

L'adieu du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Il appartenait à M. Pierre-Auguste Leuba, président du Conseil d'Etat, d'apporter le dernier salut du gouvernement à celui qui fut, douze ans durant, son plus fidèle collaborateur. Témoignage d'estime et d'affection, témoignage de reconnaissance aussi à l'homme qui savait donner, à tout ce qu'il entreprenait, un caractère humain et social.

Le chef du gouvernement neuchâtelois montra alors l'œuvre considérable qu'a accomplie Pierre Court lors de l'organisation des fêtes du Centenaire qui, grâce à lui, ont été une brillante réussite.

Après avoir remarquablement mis en valeur les dons exceptionnels d'organisateur et d'animateur que possédait le chancelier défunt, M. Leuba conclut par ce poignant adieu :

« Pierre Court, le gouvernement neuchâtelois te salue une dernière fois. Il te remercie. Tu as bien mérité de la patrie. »

La bannière cantonale, cravatée de noir, portée par un gendarme en grande tenue, vint alors s'incliner à trois reprises devant le cercueil, suprême hommage de la République que Pierre Court a tant aimée et si bien servie.

Au nom du Grand Conseil, M. Jules-F. Joly, président de cette assemblée, apporte un hommage respectueux à celui qui fut son secrétaire-rédacteur. L'orateur rappelle le grand pouvoir d'assimilation du disparu, son esprit d'à propos, sa clarté de raisonnement, son impartialité et son entregent. Nous avons l'âme serrée, dit-il, à la pensée que ce cœur palpitant de vie a cessé de battre, que ces yeux aimables se sont fermés, que nous ne connaîtrons plus l'étreinte cordiale de sa poignée de main. Mais à celui qui nous a précédés sur le chemin de l'éternité, nous disons avec la certitude de la foi un émouvant, un confiant, un consolant au revoir. »

La voix des associations

Au nom des Associations radicales, des Jeunes radicaux et du Touring-club suisse, M. Edmond Bourquin, avocat, adresse ensuite un profond hommage d'affection et de sympathie à la famille de Pierre Court. Il rappelle l'activité de tout premier plan qu'a jouée le défunt dans les divers organismes du parti et il souligne avec raison que sa mort prématurée laissera un immense vide pour tous ses amis. Riche nature, magnifiquement équilibrée, le défunt a été d'une fidélité à toute épreuve au parti radical et au mouvement jeune radical auquel il donna une grande impulsion. Le souvenir lumineux qu'il laisse ne s'effacera jamais.

Très ému également, M. Claude Frieden, vice-président du Cercle national, apporte le dernier salut à son président. Il relève le merveilleux côté humain qu'il y avait chez Pierre Court et souligne que toutes ses actions avaient été marquées du sceau de sa forte personnalité. Le Cercle national, c'était sa seconde famille et les membres de celui-ci lui rendaient bien cette émouvante affection.

J.-P. P.

(Lire la suite en 13me page)

Le procès de l'ex-roi Pierre II de Yougoslavie à un journal

PARIS, 30 (A.F.P.) — Mercredi a été appelé devant le tribunal correctionnel le procès en diffamation intenté par l'ex-roi Pierre II de Yougoslavie à un hebdomadaire parisien, qui avait affirmé que l'ex-roi avait signé récemment un pacte secret avec Ante Pavelitch, chef des oustachis, qui serait actuellement en Amérique du Sud.

Pierre II, après avoir souligné qu'il avait été diffamé en tant que souverain, a déclaré que l'article avait été repris par des journaux yougoslaves, et que ceux-ci avaient qualifié l'ex-roi de traître.

L'avocat de Pierre II qui a réclamé pour son client 50 millions de francs de dommages et intérêts, a fait valoir que l'accusation était d'autant plus odieuse que Pavelitch organisa l'assassinat du roi Alexandre Ier, tué à Marseille, en 1934.

Le défenseur a lu à la barre une lettre du général de Gaulle, affirmant que Pierre II lutta de toutes ses forces contre les Allemands et les Italiens. Il a indiqué que des lettres semblables de sir Winston Churchill et du président Eisenhower se trouvaient au dossier.

L'avocat de l'hebdomadaire a ensuite indiqué que la bonne foi du journal avait été surprise et que l'information concernant le fameux pacte secret provenait d'une agence diplomatique de Londres, qui s'excusa par la suite de son erreur.

Le jugement sera rendu à quinzaine.

AVIS OFFICIELS

AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

MARDI 2 FÉVRIER, à 20 h. 30

Conférence de M. Charles-Henri Favrod

rédacteur à la « Gazette de Lausanne »

De l'Asie du riz à l'Asie du pétrole

Extrême-Asie - Proche-Asie

Avec projections lumineuses et enregistrements originaux

Entrée : Fr. 1.50 - Etudiants : Fr. 1.—

IMPÔT COMMUNAL 1953

Un dernier délai, échéant le

15 février 1954

est accordé aux contribuables en retard dans le paiement de l'impôt communal 1953.

Après cette date, notre service du contentieux (bureau No 13) procédera à l'encaissement par l'Office des poursuites,

sans autre avis

Direction des finances
de la ville de Neuchâtel.

VILLE DE NEUCHATEL

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS

RECRUTEMENT

Les citoyens nés entre le 1er janvier 1925 et le 31 décembre 1933, domiciliés sur le territoire communal de Neuchâtel, y compris Chaumont, désireux de servir dans le bataillon des sapeurs-pompiers, sont invités à se présenter, porteurs du livret de service militaire,

mercredi 3 février 1954, de 2000 à 2015

au poste de police, faubourg de l'Hôpital 6 a.

CONSEIL COMMUNAL.

ECOLE COMPLÉMENTAIRE COMMERCIALE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

La commission de l'Ecole complémentaire commerciale met au concours un poste de maître de

STÉNO - DACTYLOGRAPHIE

(18 heures)

Titres exigés : diplôme cantonal pour l'enseignement de la sténo-dactylographie.

Traitement : légal.

Entrée en fonction : début de l'année scolaire (avril 1954).

Pour tous renseignements s'adresser à la direction de l'Ecole : M. G. Misteli, Vauseyon.

Adresser les offres avec pièces à l'appui à M. Max Henry, président de la commission de l'Ecole, Mail 4, Neuchâtel, jusqu'au lundi 15 février 1954 et aviser le secrétariat du département de l'Industrie.

Neuchâtel, le 30 janvier 1954.

La commission de l'Ecole complémentaire commerciale.

IMMEUBLES

Entreprise industrielle de la région cherche à acheter à Neuchâtel ou environs

terrain à bâtir fabrique ou immeuble

pouvant être transformé. Surface désirée pour terrain : 2000 à 3000 m².

Faire offres sous chiffres Z. V. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, dans quartier ouest de la ville, 11,000 m² de

terrain à bâtir

magnifique situation, conviendrait pour villas.

Adresser offres écrites à B. R. 216 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un terrain à bâtir

à la ruelle Vaucher

pour une petite villa, d'une surface de 456 m². Accès par le faubourg de l'Hôpital et la ruelle Vaucher.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de MMes Clerc, notaires, 4, rue du Musée. Tél. 5 14 68.

A vendre à Dombresson une

maison familiale

d'une cuisine, six chambres, un atelier, nombreuses dépendances et verger.

S'adresser à Me Paul Jeanneret, notaire, à Cernier.

Terrain à bâtir

A vendre à

Cornaux

une parcelle de terrain en nature de vigne de 1000 mètres environ en un ou deux lots. Belle situation, tous les services publics en bordure de la parcelle.

Adresser offres écrites à A. Z. 198 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre aux environs d'Yverdon, une

VILLA

neuve, trois chambres, cuisine, confort, situation tranquille, vue magnifique. — Faire offres sous chiffres P 5177 Yv à Publicitas, Yverdon.

FONDERIE

Pour raison de santé, à vendre, en Suisse romande, fonderie de bronze, laiton, aluminium. Locaux de 250 m², avec possibilité d'agrandir. — Outillage en parfait état. Bonne clientèle assurée. Nécessaire pour traiter : 80,000 fr. — Ecrire sous chiffres P. Y. 2933 L. à Publicitas, Lausanne.

Le chalet l'Auge Belin

sur Couvet (Neuchâtel), altitude 800 m. environ,

est à vendre

Huit chambres, garage, jardin, verger, confort, chauffage central, salle de bains. Vue magnifique. Faire offres à Mme L. Matthey-Doret, Couvet.

VIGNE

de 417 m² à vendre au lieu dit Montillier, à Auvernier. S'adresser à l'étude du notaire Louis Paris, à Colombier.

A vendre, à l'est de Neuchâtel, une

villa familiale

six pièces, bains, W.-C., garage, de construction récente. Ecrire sous P. B. 83 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLA familiale

de cinq chambres avec confort, à vendre, à Hauterive. Construction neuve.

Nécessaire pour traiter, 15,000 fr.

Etude Ed. Bourquin, avocat et gérances, Terreaux 9, Neuchâtel.

A vendre dans un village touristique du district de Nyon, immeuble remis à neuf avec commerce

épicerie-mercerie-primeurs

Beaux appartements. Confort moderne. S'adresser à l'Etude Burnier, notaire, NYON.

A VENDRE

A Neuchâtel :

Immeuble avec deux appartements de trois ou quatre pièces, grands garages et dépôt.

A Corcelles et à Auvernier :

Beaux terrains à bâtir avec vue.

A la Neuveville :

Terrain à bâtir bien situé en bordure de la route cantonale.

On cherche à acheter

Entre Neuchâtel et Colombier :

Terrain à bâtir bien situé en bordure de la route cantonale.

AGENCE « SECO », rue Fornel 2, Neuchâtel. Tél. 5 52 74.

A vendre à LUGANO, au centre de la ville, un

magasin de denrées alimentaires

avec patente pour la vente des vins. Annexe : un magasin de cigarettes avec patente pour la vente mi-gros. Ecrire à chiffres AS 199 Lu, Annunci Svizzeri S. A., « ASSA », Lugano.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MOBILIER A BOUDRY

Le greffe du Tribunal de Boudry fera vendre par voie d'enchères publiques, à la halle des ventes, à Boudry, le mardi 2 février 1954, dès 14 heures, les objets et mobiliers suivants:

2 appareils chauffage pour auto à air et à eau (6 et 12 volts),

1 cours d'allemand et 1 cours de comptabilité,

bureau-secrétaire, dressoir, armoire à glace, armoire à 2 portes, lavabo, 2 lits en bois, 2 tables de nuit, canapés, 3 fauteuils, 2 chaises, pouf, tables, paravent, tapis, malles, lingerie, vaisselle, et d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente a lieu au comptant.

Boudry, le 20 janvier 1954.

GREFFE DU TRIBUNAL.

A LOUER

PESEUX

On offre à louer, à Peseux, pour le 24 mars ou le 24 avril 1954, dans un immeuble en construction :

Appartements de trois chambres, bains, central général. Loyer : Fr. 135.— par mois.

Appartements de deux chambres, bains, central général. Loyer : Fr. 115.— par mois.

Appartements d'une chambre, bains, central général. Loyer : Fr. 95.— par mois.

Frais de chauffage en supplément.

Garages, prix mensuel : Fr. 35.—.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire Promenade-Noire 2, Neuchâtel. (Téléphone No 5 40 32.)

A LOUER

A Neuchâtel, quartier des Carrels, dans un immeuble neuf, dès le début de février ou pour époque à convenir :

Appartement de trois chambres, bains, central général : Fr. 145.— par mois.

Frais de chauffage en supplément.

Garages, prix mensuel : Fr. 40.—.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 2, Neuchâtel. (Téléphone No 5 40 32.)

A louer pour juillet, dans immeuble en voie de construction, quartier Monruz,

appartements

de deux pièces. Faire offres à

Etude Eric et Maurice Walter avocats et notaire

rue Saint-Honoré 3, Neuchâtel, téléphone 5 76 76.

On offre à personne paisible un

petit logement

cuisine et une ou deux chambres, meublées selon entente. 1er étage, balcon, vue étendue. Banlieue de Neuchâtel. Arrêt du tram. Ecrire à D. B. 215 au bureau de la Feuille d'avis.

Les Marécottes

(Valais)

A louer, pour juin-mi-juillet ou septembre, chalet de sept lits, cuisine électrique, eau courante. — S'adresser à Louis Ducommun, Petit-Catéchisme 21, Neuchâtel.

A louer

appartement

de deux chambres tout confort, à l'ouest de la ville. Loyer mensuel : Fr. 165.— tout compris. Adresser offres écrites à A. L. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

On désire échanger

appartement

de trois pièces avec confort à Serrières contre un même avec ou sans confort à Peseux ou Vauseyon. — Adresser offres écrites à C.J. 202 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, côté est de Neuchâtel,

LOGEMENT

trois pièces, éventuellement quatre. Adresser offres écrites à G. R. 197 au bureau de la Feuille d'avis.

Echange. — Logement près de la gare, de trois pièces, central, balcon, vue. Bas prix, contre un de quatre pièces, bas de la ville. Adresser offres écrites à R. V. 79 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer, encore disponible pour deux voitures, deux motos et un sidecar pendant l'hiver, de 8 à 18 fr. par mois suivant la machine. Ecrire sous C. O. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

VERBIER

Grand chalet, tout confort, à louer pour mars. — S'adresser : Bugnion, 4 bis Miremont, Genève, tél. (022) 6 43 31.

Très beaux appartements

à louer pour mars-avril, trois et quatre pièces. Tout confort. Vue imprenable. — Faire offres sous chiffres D. S. 191 au bureau de la Feuille d'avis.

A l'est de la ville, pas très loin de la gare, dans quartier retiré avec belle vue sur le lac, une

chambre et une cuisine meublées

avec chauffage central, sont à louer pour le 1er mars ou même déjà pour le 15 février. Prix: 90 fr. par mois. — S'adresser sous chiffres B. D. 153, au bureau de la Feuille d'avis.

A louer deux ou trois chambres et cuisine, meublées à volonté, éventuellement comme bureau ou atelier. Téléphone installé. Quartier Vauseyon. Offres à case 1586, Neuchâtel 6.

Pour tout de suite, un

appartement

de trois pièces, cuisine, bain, cave et galetas. — S'adresser: Côte 164, 2me à gauche, après 18 h.

A louer à la Sagnetaz sur Couvet

altitude 1100 m.

Beau logement avec dépendances, eau, électricité, téléphone. Conviendrait également pour séjour ou vacances.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Thiébaud, restaurant des Plânes s/Couvet.

CHAMBRES

A louer une belle chambre meublée, central, bains. Tél. 5 34 47. Mme Lauber, Ecluse 58.

A louer (à 5 minutes de la gare), une

chambre meublée

chez personne seule. Demandez l'adresse sous chiffres P 1544 N à Publicitas, Neuchâtel.

Pour le 15 février, une belle grande chambre confortable, au soleil, à monsieur sérieux. Près de l'université. — Tél. 5 54 08.

Chambre indépendante à louer comme

garde-meubles

Adresser offres écrites à U. G. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer jolie

petite chambre

indépendante, près de la gare, au soleil, avec central. Demander l'adresse du No 196 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer une chambre avec balcon et une chambre à deux lits, confort. Rue Coulon 8, 3me étage.

A louer, plein centre, dès le 15 février, une **CHAMBRE MEUBLÉE INDÉPENDANTE** Tél. 5 45 07, entre 12 et 13 h. 30.

A louer une chambre (Mail). Tél. 5 60 34.

Jolie chambre à louer, soleil, chauffage. Parcs 63, 3me étage à droite.

A louer, à demoiselle sérieuse, une belle chambre meublée, chauffée, au sud. — Côte 53, tél. 5 50 23, Neuchâtel.

A louer une jolie chambre chauffée pour le 1er février. — Bassin 14, 3me à droite.

A louer près de la place Purry

chambre meublée

à jeune homme. Libre dès le 1er février. — Tél. 5 22 90.

A louer à monsieur sérieux

belle chambre

vue, chauffage, part à la salle de bains, quartier tranquille. — Bel-Air 17, tél. 5 25 74.

Chambre à louer, confort. Tél. 8 10 63.

Chambre indépendante. — Tél. 5 27 93.

LA RÉSIDENCE

A louer CHAMBRE INDÉPENDANTE pour fin février, non meublée, chauffage central général, eau chaude. S'adresser ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

Chambre à louer pour le 1er février. Maladière 32, 1er à droite.

A louer à jeune homme sérieux, petite chambre au sud, central. Rue Louis-Favre 32.

Chambre chauffée, confort, Grand-rue 6, 2me.

A louer une **chambre indépendante** avec jouissance d'un cabinet de toilette, ainsi qu'un garage. S'adresser à Pizzera et Cie S. A. Tél. 5 33 44.

Pour le 1er février à louer, au centre, belle chambre. Tél. 5 59 79.

BELLE CHAMBRE

à louer à employé sérieux. Tout confort. — Louis-Favre 6, 1er étage.

Chambre à louer à proximité de la gare. — Téléphone 5 35 91.

Jolie chambre meublée, chauffée. Bellevaux 14.

Chambre indépendante. Eglise 6, 3me à gauche.

Chambre à louer, confort, à monsieur — Tél. 5 41 35.

PENSIONS

A louer une

chambre avec pension

rue Purry 4, 2me étage à droite.

Jeune homme cherche pour lundi

chambre avec pension

au prix de 220 fr. par mois. — Offres à case 163, Neuchâtel.

A louer une chambre avec pension soignée. — S'adresser: Fontaine-André 5, 1er, à gauche.

A proximité du centre, dans famille d'instituteur, chambre et pension pour étudiant(e) ou employé(e) de bureau. Confort. Prix modique. Tél. 5 65 68 aux heures des repas.

DEM. A LOUER

Appartement

meublé ou non est cherché pour trois à six mois. Tél. 5 60 28.

Couple retraité, tranquille et solvable, cherche pour le 24 juin (ou avant),

LOGEMENT

simple à loyer modeste, à Neuchâtel. Offres sous chiffres B. O. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN

Agriculteur avec vingt pièces de bétail cherche à louer quelques poses de terre, dans la région du Vignoble pour culture ou en pré. Adresser offres écrites à P.E. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche un

LOGEMENT

de six ou sept chambres (sur un étage), pour date à convenir. — A la même adresse, à vendre ou à louer (éventuellement à échanger) une

maison familiale

(sur deux étages) de huit chambres, cuisine, salle de bains, atelier, chauffage central, jardin, arbres fruitiers, terrasse. — Offres à P. A. 163 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune couple cherche pour le 15 avril

une chambre

bains et cuisine. Adresser offres écrites à C. A. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé C. F. F. cherche un

appartement

de deux ou trois pièces, à Neuchâtel ou aux environs, pour le 30 avril ou date à convenir. — Prière d'écrire avec prix détaillés sous chiffres C. A. 143 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer à Hauterive un

appartement

de quatre pièces, dépendances et jardin, ainsi qu'un petit local pour atelier. — Adresser offres écrites à D.V. 186 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonctionnaire sans enfant cherche un

appartement

de trois pièces, quartier de la Coudre, pour le 30 avril ou date à convenir. Prière d'écrire avec prix et détails sous chiffres K. M. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

de trois chambres, au soleil, est demandé pour deux personnes honnêtes et solvables, à Neuchâtel, pour avril ou avant. 80 à 100 fr. environ. — Offres sous chiffres L. X. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

100 fr.

de récompense à qui procurera un appartement de deux ou trois pièces, sans confort, pour époque à convenir. Adresser offres écrites à A. B. 189 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

CHAUSSURES

On engagerait immédiatement ou pour date à convenir :

vendeuse spécialisée dans la chaussure

Place stable et bien rétribuée pour personne capable.

Faire offres avec références à Chaussures CENDRILLON, Bureau central, FLEURIER.

Importante maison de Suisse romande cherche

un vendeur

connaissant la branche ustensiles de ménage, verrerie et porcelaine, de langue française avec notions d'anglais, situation d'avenir.

un employé de bureau

au courant de la branche fers et métaux.

Faire offres manuscrites avec curiculum vitae, photographie et prétentions sous chiffres A. S. 12084 L., Annonces suisses, Lausanne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

mécaniciens de précision

Prière d'adresser offres écrites avec copies de certificats ou se présenter

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre siège central, à Winterthur, une

sténodactylographe habile de langue maternelle française

Entrée le plus tôt possible. Prière faire offres manuscrites avec certificats à la

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Représentation

NOUS CHERCHONS représentants (cantons de Neuchâtel et Fribourg) pour deux articles de qualité, nouveaux, brevetés.

NEOLUM : lettres publicitaires lumineuses, trois dimensions, en plexiglas.

PLEX-FLAM : armatures spéciales étanches en plexiglas avec tubes fluorescents, approuvés par l'A.S.E.

Les maisons sérieuses intéressées sont priées de s'adresser à **W. LIEVRE, verres organiques, BALE 2.**

La Direction des parcs automobiles de l'armée

cherche pour ses parcs de la Suisse romande, centrale et orientale

des mécaniciens et électriciens sur automobiles

ayant terminé leur apprentissage et exercé le métier pendant plusieurs années.

En cas de convenance, l'engagement définitif est prévu avec admission dans la Caisse fédérale d'assurance.

Adresser offres de service manuscrites avec curriculum vitae professionnel, copies de certificats, livret de service, certificat de bonnes mœurs et photographie à la

Direction des parcs automobiles de l'armée, Thoune 2.

CONCIERGE

est demandé pour maison de huit appartements. A disposition : logement de trois ou quatre pièces. Confort moderne. — Faire offres sous chiffres à M. J. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la place cherche au plus tôt un

commissionnaire

âgé de 16 à 17 ans. — Prière d'adresser offres sous chiffres V. R. 183 au bureau de la Feuille d'avis.

Le bureau technique d'une importante association à Zurich, cherche un

TECHNICIEN DIPLÔMÉ

connaissant à fond le français et l'allemand et possédant de bonnes notions d'anglais.

Les candidats avec une bonne culture générale et s'intéressant au travail administratif sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée la plus proche à LF 30, au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin de confection pour dames cherche pour tout de suite ou pour époque à convenir une

jeune fille

de confiance, intelligente et présentant bien. Mise au courant de la vente. — Demander l'adresse du No 134 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour **TOUT DE SUITE** des

dames ou demoiselles

connaissant la dactylographie, disponibles toute la journée, pour travaux d'adresses (à domicile, exclu). Se présenter au Bureau d'adresses, place de la Gare 6, Neuchâtel.

Importante maison de commerce des Montagnes neuchâteloises engagerait pour tout de suite ou époque à convenir un

chauffeur - livreur

capable, consciencieux et honnête, possédant tous permis de conduire. Certificats et références exigés. Place stable et bien rétribuée pour personne possédant les qualités requises. Offres écrites sous chiffres L. S. 175 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour la demi-journée ou la journée entière, une

personne habile

pour divers travaux d'atelier. — Adresser offres écrites à M.O. 184 au bureau de la Feuille d'avis.

SCIEUR

pour travail à la multiple et affûtage est demandé. — Faire offres avec certificats sous chiffres S. X. 149 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour l'après-midi une

couturière

habile commaissant bien la machine électrique. Adresser offres écrites à W. U. 159 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

JEUNE FILLE

pour aider aux travaux du ménage. Vie de famille et bonne occasion d'apprendre le français. Demander l'adresse du No 156 au bureau de la Feuille d'avis ou tél. 5 17 79.

ON DEMANDE

pour la fin février un homme connaissant les travaux de campagne. S'adresser à M. Miéville, ferme Châtillon, Bevaix, tél. 6 62 75.

On cherche une

jeune fille

honnête, pour un petit ménage soigné de trois personnes, pas au-dessous de 20 ans, sachant travailler seule. Congé régulier. Adresser offres écrites à F. G. 161 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière-bonne à tout faire

de confiance est demandée. Entrée immédiate ou époque à convenir. Bons gages. Adresser offres écrites à L. X. 114 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

PERSONNE

pour aider à la cuisine dans tea-room en Suisse allemande. — Offre sous chiffres G. I. 111 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une

jeune fille

pour aider au ménage, sérieuse, propre et de confiance, pour tout de suite ou date à convenir. S'adresser à Mme Perrottet, Brasserie des Voyageurs, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 21 83.

Lire la suite des annonces classées en pages 8 et 10

1954 avec Migros ③

La petite famille économise 100 fr., la grande famille 300-400 fr.

et la ménagère sait toujours comment utiliser ce qui a été économisé.

Thé indien
(paquet 98 g. Fr. 1.—) 100 g. Fr. **1.02**

Thé Highland Ceylan extra
« Broken Orange Pekoe »
(paquet 102 g. Fr. 1.50) 100 g. Fr. **1.47**
Au cours des réunions d'amis, une tasse de thé est toujours fort appréciée. Nous vous offrons deux sortes hors de pair pour leur prix.

Chocolat au lait
(grande plaque 400 g. Fr. 1.95) 100 g. Fr. **—.48**[7]

Chocolat lait et noisette
(grande plaque 400 g. Fr. 2.10) 100 g. Fr. **—.52**[5]
On peut également faire des économies sur le chocolat en achetant nos grandes plaques avantageuses.

Les cartes du LOTO de la
Chaîne du bonheur
sont en vente dans tous nos magasins

Poly Poudre à lessive et de nettoyage universelle
(paquet 510 g. Fr. 1.50) 500 g. Fr. **1.47**

Poly sans Wé-Wé :
Nettoie vaisselle, fenêtres, planelles, baignoires, miroirs, parois, etc. Lave et entretient aussi particulièrement bien les tissus fins tels que soie, nylon, soie artificielle, etc.

Poly avec Wé-Wé :
Pour la grande lessive du linge blanc et du linge de couleur qui peut être cuit.

Pour tout
(paquet 175/185 g. Fr. —.60) 500 g. Fr. **1.71**[4]
Produit apprécié pour laver la vaisselle. Peut également être employé pour le « savonnage » hebdomadaire des soies et bas. Spécialement indiqué pour les lainages.

Linda V nouveau produit complet pour la lessive
(paquet 525 g. Fr. 1.—) 500 gr. Fr. **—.95**[2]
Supprime toute adjonction de produits pour l'adoucissement de l'eau, pour rinçage, etc. Possède les qualités reconnues et incontestables du savon et donne au linge un « beau blanc ».

Huile d'olive « Santa Sabina »
la meilleure le litre Fr. **3.50**[1]
(bouteille 657 g. = 7,14 dl. Fr. 2.50)
Est-ce parce qu'au cours de leurs vacances beaucoup de Suisses apprennent à apprécier la cuisine italienne que l'huile d'olive est toujours plus demandée ?

Savon de toilette
« Palmador »
(pièce 110 g. Fr. —.50) 100 g. Fr. **—.45**[4]
Cherché : Un bon savon de toilette à un prix raisonnable.
Trouvé : « Palmador » à la Migros !

MIGROS
Société coopérative

PROFITEZ

pour vos **TROUSSEAUX**

de notre

VENTE DE BLANC

du 23 janvier au 6 février

avec **10 %** d'escompte

qui vous offre des marchandises de toute première qualité à des prix très avantageux

KUFFER & SCOTT

La Maison du Trousseau

NEUCHATEL

Autorisée par le Département cantonal de police

BLANC

Magasin spécialisé pour le

LINGE DE MAISON

et les

TROUSSEAUX

Trousseaux Dentler
Neuchâtel
Rue du Seyon 12, 1er étage

ATELIER DE BRODERIE

Spaghettis italiens
BUITONI
le paq. ½ kg. **Fr. 1.55**
FILIPPONE
le paq. ½ kg. **Fr. 1.20**
GAROFALO
— (licence italienne)
le paq. ½ kg. **Fr. 1.—**
Tomate
— double concentré
Roco
la boîte 1/10 **Fr. —.35**
5 % S. E. N. & J.

Zimmermann S.A.
Epicerie fine

A vendre un

TRACTEUR

en bon état, marque « Peugeot », 7 CV, bons pneus, batterie neuve avec bon de garantie. Prix: Fr. 1000.—. Offres à Paul Zaugg, agriculteur, Joressens, Lugnorre (Vully).

AUJOURD'HUI !

Des prix encore plus bas

NOUS SOLDONS NOS DERNIERS

SOLDES

Profitez de nos réductions extraordinaires !

Plus que trois jours pour acheter une fourrure de qualité à des prix inespérés

A NOTRE BOUTIQUE, ENCORE QUELQUES BLOUSES ET PULLS A DES PRIX RIDICULES

SIBERIA FURS

14, rue de l'Hôpital Neuchâtel

+ IMMÉDIATEMENT +

NON-FUMEUR

Succès rapide, recommandé médicalement, procédé simple. Prospectus gratuit. SOCHIM S.A., Pharmacie du Parc Kreuzlingen 127.

NOS CISQUES
sont avantageux
Les nouveautés sont arrivées
Jeanneret
MUSIQUE
SEYON 28

Départ à l'étranger,

A VENDRE

ménage complet, en bloc ou séparément : chambre à coucher, salle à manger, salon-bibliothèque, bureau, « Vespa » neuve, outils de jardin, etc. Paiement comptant. Demander l'adresse du No 49 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un vélo d'homme équipé d'un moteur

« Mosquito »

Le tout en excellent état. Moteur modèle 1953 (roulé 2000 à 3000 km.). Prix raisonnable. S'adresser: Agence Puch, Poudrières 25, tél. 5 75 85.

FAUBOURG DU LAC 2

MADEMOISELLE

Charlotte Jeanneret

Lingère diplômée

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations

Charmettes 61, Neuchâtel - Tél. 8 25 96

Connaisseur de musique

Créer rapidement une collection de raretés qui vous ravira

Les plus de 5500 possesseurs de Recordophones ont enregistré un nombre incroyable d'œuvres rarement jouées.

Quantité de virtuoses, de sociétés de chant ou de musique demandent au Recordophone de contrôler leurs exécutions et de les aider à se rapprocher toujours plus de la perfection.

Technique de l'artiste...
surprise de la découverte...
élan de l'improvisation...
passion du collectionneur...
satisfaction profonde de tous les vrais amateurs de musique qui, souvent asservis à un morne gagne-pain, retrouvent enfin leur être intime pendant leurs loisirs...

vous puiserez tout cela dans la brochure reflétant les expériences de 150 possesseurs de Recordophones.

Cela vaut bien une carte postale pour demander à Radio-Steiner de vous envoyer, sans engagement pour vous, ses brochurs «Les enthousiastes» et «Radio, Recordophone et télévision 1954».

Radio Steiner

a gagné en 25 ans la confiance de plus de 300 000 familles suisses par la qualité de ses appareils et l'ampleur de son service clientèle.

RADIO-STEINER S.A. BERNE
Spitalgasse 4 Tél. (031) 2 92 11.

Expositions permanentes:
ZURICH Nüschelerstrasse 31 Tél. (051) 23 23 23
BALE Rebgasse 2 Tél. (061) 23 33 33
SAINT-GALL Teufenerstrasse 12 Tél. (071) 3 19 19
LAUSANNE Valentin 25 Tél. (021) 22 57 33

VENTE DE
BLANC
autorisée par le département de police
du 23 janvier au 5 février 1954
10% TROUSSEAU
COUVERTURES DE LAINE
TISSUS DIVERS
S. A. HANS GYGAX
Rue du Seyon Maison fondée en 1803 NEUCHATEL

Vous désirez vous meubler ?
mais pas comme tout le monde ?
Demandez conseils à
FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR
qui vous fera voir sans engagements de magnifiques ensembles modernes et copies d'anciens
Une visite qui vous laissera quelque chose !
COLOMBIER, Château 4
Tél. 6 33 15 - 6 35 57

Au magasin spécialisé
VOLAILLE
POULETS DE BRESSE
POULETS DU PAYS
Petits coqs - Poules à bouillir
Poulardes extra-tendres
Pigeons - Dindes - Oies
Canards - Lapins frais du pays
Chevreuil, lièvre et civet
Canards sauvages - Bécasses
Perdreaux - Escargots
Caviar - Foie gras
AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES
GROS DÉTAIL
Trésor 4 - Tél. 5 30 92
On porte à domicile - Expédition au dehors

DE RÉELS AVANTAGES POUR LES
MEUBLES de première QUALITÉ
DES PRIX TRÈS BON MARCHÉ
5% de rabais sur les ventes au comptant
3% SEULEMENT D'INTÉRÊT
(non régressif) sur les ventes par mensualités
LIVRAISON RAPIDE ET SOIGNÉE
A partir de 100 Fr. seulement d'acompte
Superbes mobiliers complets se composant de
1 jolie chambre à coucher très beau bois, 1 armoire 3 portes, démontable, 2 tables de nuit, 2 lits 190 × 95, 1 coiffeuse avec glace.
1 très bonne literie, 2 sommiers métalliques 30 ressorts, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas ressorts, 2 duvets édredon, 2 traversins, 2 oreillers, 1 superbe couvre-lit piqué en satin et fourré.
1 beau studio se composant de 1 couche 2 bras reversibles, 2 coussins, 2 fauteuils très beau tissu épais, ressorts 1re qualité, 1 guéridon carré poli, 1 table de radio.
Cuisine 4 tabourets dessus lino, 1 table dessu lino. Le tout très solide, bonne qualité.

			par mois
Mobilier I	en hêtre	2450 fr. =	66 fr.
Mobilier A	en hêtre ou bouleau	2890 fr. =	78 fr.
Mobilier B	beau bouleau pommelé	3090 fr. =	82 fr.
Mobilier C	beau noyer patiné	3190 fr. =	84 fr.
Mobilier D	très beau noyer sur socle avec umbau, large tête de lit	3560 fr. =	98 fr.
Mobilier M	dito	3960 fr. =	112 fr.

Grand choix de belles chambres à coucher, 6 pièces pour
Fr. 22.— 26.— 35.— 38.— 52.— 69.—
I A B C D M
Jolie salle à manger noyer Fr. 590.- à partir de Fr. 15.- par mois
Joli studio en très beau tissu Fr. 580.- à partir de Fr. 15.- par mois
Nos meubles sont livrables immédiatement franco toute la Suisse.
Visitez nos grandes expositions - Très grand choix - Nous payons le déplacement - Auto à disposition.
Demandez notre nouveau catalogue gratuit en utilisant le coupon ci-dessous, il vous sera adressé immédiatement. Nous nous rendons à domicile sans engagement.
CREDO-MOB
E. GLOCKNER
PESEUX
Neuchâtel
Tél. (038) 8 16 73 ou 8 17 37
Nom ..... Prénom .....
Localité .....
Rue ..... Canton .....

Sansilla gargarisme contre maux de gorge

B. M. W.
Nouveau modèle 1954
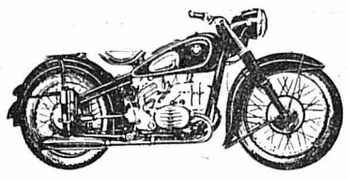
La célèbre motocyclette à transmission par cardan
4 temps, 4 vitesses, fourches télescopiques
SILENCIEUSE malgré sa grande puissance
Réservez votre « B.M.W. » pour le printemps aux conditions favorables actuelles
Catalogues, essais, renseignements :
A. GRANDJEAN S.A.
Magasin de vente et d'exposition
Avenue de la Gare 13 NEUCHATEL
Sur demande on accorde des facilités de paiement

au Corset d'Or
ROSÉ-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 NEUCHATEL
Mesdames !
Le Compressif
pour dames fortes
En exclusivité :
Sans aucun engagement nous vous renseignerons sur ses avantages
5 % Timbres S.E.N. & J.

NOUVELLES DE L'ÉCRAN

VOICI DES FRUITS, DES FLEURS...

Les actrices avec qui se crée la mythologie permanente du cinéma

La lecture des hebdomadaires consacrés au cinéma fait surgir toute une floraison de jeunes présences, les unes modestes, les autres provocantes. Pour beaucoup de spectateurs, le septième art se réduit à cette éclosion, à ces métamorphoses des stars. Si futile, si loin des vraies destinées de l'écran que soit cette exhibition des actrices d'aujourd'hui ou de demain, on ne peut ignorer que c'est avec elles que se crée la mythologie permanente du cinéma. C'est d'elles que le regretté Jean-Georges Auriol écrivait dans la « Revue du cinéma » : « Il existe des violons qui jouent tout seuls, sans jamais donner de sons faux dans une certaine tonalité invariable et dont il est imprudent de les faire sortir. Même toujours semblables à eux-mêmes, ces instruments rares ne lassent pas le public, au contraire, heureux de reconnaître une voix émise (son et image) sur une longueur d'onde magique et de subir son charme. »

Sans doute faut-il nuancer et distinguer parmi les jeunes pousses ou les fleurs déjà épanouies du cinéma français, celles qui savent concilier leur mythe personnel avec les exigences d'un rôle. Sans doute ne demandera-t-on point à Martine Carol autre chose que d'être éternellement la gracieuse et docile Caroline chérie. La Lucrèce Borgia d'aujourd'hui, la Lysistrata de demain, ressemblent comme des sœurs à la galante héroïne de la Révolution : cette similitude abolit les barrières de l'histoire et fait de l'histoire même une sorte de conte aimable et sans grande conséquence.

FRANÇOISE ARNOUL

Demandera-t-on davantage à Cécile Aubry, à Gisèle Pascal, que d'être une fois pour toutes ces tendres graminées dont quelque metteur en scène saura peut-être tirer un jour un parfum plus acide ? Mais des destins qui paraissaient voués à une paisible uniformité réservent des surprises : Françoise Arnoul qui vient de se révéler un personnage humain et émouvant dans les « Compagnes de la nuit » semblait vouée à n'être qu'une jeune personne agréable à regarder dans les rôles savamment dévêtus. Henri Decoin la sortit peu à peu de cette ornière avec ses trois films (le « Désir et l'amour », les « Amants de Tolède », « Dortoir des grandes »). Ralph Habib qui lui confia le premier rôle des « Compagnes de la nuit » — tâche assez ingrate dont elle s'acquitta avec une grande délicatesse — lui a renouvelé sa confiance pour la « Rage au corps ». A 22 ans, Françoise Arnoul a peut-être évité pour de bon le cap du succès qui nivelle les stars et on doit lui souhaiter de réaliser son vœu qui est d'incarner à l'écran des êtres vrais et déchirés.

DANY ROBIN

D'autres jeunes actrices semblent au contraire piétiner, et subir leur mythe plutôt que de l'assumer. Ce n'est certes point leur faute mais plutôt celle des producteurs. Une Dany Robin eut des débuts (les « Portes de la nuit ») et des premières armes (l'« Eventail ») pleins de promesses ; elle servit fidèlement la pensée d'Anouilh au théâtre (l'« Invitation au château ») et au cinéma (« Deux sous de violettes »). Ensuite, on la cantonna dans la comédie ou la comédie dramatique, alors qu'elle semble faite pour le drame et la poésie. La « Fête à Henriette », les « Amants de minuit » n'altérèrent point son mythe, ils le fortifièrent même, mais au détriment de l'authenticité de la jeune actrice. « Julietta » sera peut-être pour elle l'occasion d'un nouveau départ. C'est le même vœu qu'on formule pour Elina Labourdette : l'Agnès des « Dames du Bois de Boulogne », est devenue une brillante — trop brillante — jeune femme de Paris et sauf à un fugitif moment du « Château de verre » nous n'avons plus retrouvé l'éclat singulier de son regard.

Le joli sourire d'Odile Versois.

ODILE VERSOIS

Plus sinueuse est jusqu'ici la carrière d'une Odile Versois. Qui n'était tombé amoureux des genoux ronds et du grand chapeau de soleil de la Juliette des « Dernières vacances », déjà si étrangement femme, mais encore parée du sortilège d'une petite princesse des forêts ? Quelques œuvres sans caractère, et puis ce fut la tendre et pathétique image de Mina de Vanghel. Etonnamment accordée au romantisme intérieur et décanté du film de Maurice Clavel, Odile Versois fut cette fille d'une autre planète, destinée à disparaître d'une société grossière. Aux sortilèges poétiques du XIXme siècle, s'unit en ce personnage une sorte d'« aura » shakespearienne. Ce charme sera peut-être le « chiffre » mythique d'Odile Versois, fleur encore à demi fermée, énigme de vingt-trois ans. D'autres attendent, au seuil de la réussite, de connaître leur vrai visage : Dany Carrel, Isabelle Pia, Etchita Choureau, l'héroïne des « Enfants de l'amour ».

DANIELLE DELORME

Longtemps, Danielle Delorme patienta avant de pouvoir montrer qu'elle était une créature de tragédie. Si sympathiques que fussent ses interprétations des héroïnes de Colette, on sentait derrière ces yeux immenses une intensité douloureuse qui exigeait de plus hauts registres. Avec la « Jeune folle », Danielle Delorme entra dans l'univers du tragique et son dernier gros plan prit place dans nos mémoires parmi les moments les plus aigus du cinéma contemporain.

SIMONE SIGNORET

Le tragique pourtant semble aujourd'hui porter un seul nom, un seul masque dont la pulpe évoque celle d'une Madeleine Robinson, plus jeune et plus abandonnée : Simone Signoret. Elle vient de fortifier son mythe, plein d'une sourde puissance, avec « Thérèse Raquin ». Certes, nous ne pourrons oublier le visage aigu de Gina Manès, la « Thérèse Raquin » du film de Feyder. Mais Carné a su tirer de son interprète un douloureux appétit de vivre contrarié par le pressentiment que le bonheur ne pourra jamais être atteint. La rencontre de l'auteur de « Quai des Brumes » avec l'héroïne de « Casque d'or » vient de créer une nouvelle constellation : une étrange fleur est née dans le verger du cinéma français, exhalant un de ces parfums « riches et triomphants » dont parle Baudelaire et c'est bien cette sombre beauté des « Fleurs du mal » qu'impose le personnage incarné par Simone Signoret.

Henri AGEL.

DANS NOS CINÉMAS

AU STUDIO : « HANS CHRISTIAN ANDERSEN »

Voici un film enchanteur que nous devons à Samuel Goldwin. Les féeries pour adultes ne sont pas si nombreuses pour qu'on ne goûte pleinement cette occasion remarquable que nous procure cette semaine le Studio. « Les chaussons rouges », d'Andersen, avaient laissé un souvenir inoubliable. Ce fut une heureuse inspiration de confier le rôle d'Andersen à Danny Kaye, dont la simplicité, la naïveté et le sourire prenant expriment à merveille l'âme pure du conteur danois. Le couple formé par Farley Granger, maître de ballet irritable et amoureux, et Renée Jeanmaire, danseuse-étoile de la troupe Roland Petit, fait au personnage d'Andersen une contrepartie délicieuse. La musique de Frank Loesser est très appropriée. Les ballets sont des merveilles de grâce et de couleurs.

En « 5 à 7 », « Le troisième homme », reprise de la production Korda-Selznick, avec Orson Welles, Alida Valli et Joseph Cotten. Un document passionnant sur la vie à Vienne sous l'occupation.

A L'APOLLO : « ZOÉ »

Un film dynamique, endiablé, réalisé par Charles Brabant, d'après la pièce de Jean Marsan, avec Barbara Laage, Michel Auclair, France Roche, Louis Seigner, etc.

Zoé, faisant de l'auto-stop, est amenée à Dauville par Arthur qui se rend dans sa famille pour passer le week-end. Il abandonne Zoé à l'entrée de Deauville et, dans la propriété familiale, retrouve son frère, sa jeune sœur Chantal et sa tante Virginie. Zoé, n'ayant pu trouver de place nulle part à Deauville, revient et demande l'hospitalité. On la lui accorde. Zoé, jeune femme de 27 ans, a décidé une fois pour toutes de tourner résolument le dos à toutes les conventions sociales. Un jour, elle comprend qu'enfin de compte la société ne vit que de mensonges soigneusement entretenus par tous. Ces mensonges, Zoé, éprise de naturel, incapable de dissimuler ses propres sentiments, décide de ne plus en tenir compte.

AU PALACE : « LE MARCHAND DE VENISE »

Cette illustration à l'écran de la pièce de Shakespeare fait honneur à l'adaptateur et au dialoguiste Louis Ducreux, qui a respecté l'esprit et le tragique de l'œuvre. Le film fait revivre pour le plaisir des yeux la vie de Venise sous la Renaissance, ses fastes, ses tavernes, son carnaval, tout en peignant de façon remarquable le drame de la cupidité, personnifiée par Shylock. De bons acteurs, une ambiance de goût, d'élégance et de passion, font de cette production une réussite certaine.

En « 5 à 7 », « Raid secret », un grand film d'aviation.

AU THÉATRE : « L'ANGE DES MAUDITS »

Ce film a pour héroïne Marlène Dietrich, aguichante, provocante, fougueuse. Elle est la patronne d'un « ranch » où les hors-la-loi viennent pour ne pas se faire « prendre », mais à quel prix. L'amour et l'aventure se donnent rendez-vous au « ranch mystérieux ».

En complément : « Congo, splendeur sauvage », en technicolor. Le film d'exploration et de chasses le plus sensationnel. Toutes les surprises du continent noir sont réunies dans ce film extraordinaire, où l'on assiste, entre autres, à la foudroyante attaque d'un convoi d'explorateurs par un rhinocéros.

AU REX : « TROIS MARINS DANS UN COUVENT » ET « SANS PITIÉ »

Vingt-cinq jeunes et jolies filles sont les pensionnaires d'un couvent où se déroule cette désopilante aventure. D'une sagesse aussi exemplaire que le film est gai, il se trouve qu'un jour trois marins en bordée se sont introduits dans le couvent des Tourterelles, semant l'émoi. La place manque ici pour narrer par le menu cette suite ininterrompue de gags et de situations des plus drôles.

Cette succession de rebondissements imprévus et du plus haut comique est fort naturelle puisque le film est tiré de la délicieuse comédie de Saint-Hilaire et Duport « L'habit ne fait pas le moine ». Du mousse à l'abbé, de Duvallès à Marcel Vallée, il y a chaque fois place aux cascades d'hilarité alors que les places au cinéma sont comptées : faites-en votre profit !

En matinées spéciales, nous avons la chance d'avoir à l'écran un des sommets de la cinématographie italienne : « Sans pitié », qui réunit Carla del Pogio et John Kitzmiller.

APÉRITIF PICON
APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par 58

EDGE TRÉMOIS

»La veuve morganatique de son père demandant sa main ? Jamais ! Et puis, il aime ailleurs ! Il ne le lui envoie pas dire. La scène monte, devient violente. Des menaces sont même proférées. Bréault, qui a bu ce soir-là plus encore que de coutume, tire son revolver. On vient de lui jurer de le poursuivre, de l'atteindre jusque dans sa fiancée, de lui faire payer son humiliant refus. Il déclare qu'il répondra à la force par la force. A la vue de l'arme, notre héroïne comprend son erreur. Elle a honte de son aveu, honte de sa colère. Au comble de l'exaltation, elle veut s'emparer du revolver. Songe-t-elle à se faire justice ? A cet instant précis, une porte s'ouvre et — catastrophe ! — Mortigny paraît. D'un coup d'œil, il croit comprendre la situation. Celui qui a fait falsifier la dernière dépêche d'Herbert Smith a dû le renseigner à sa façon. Mortigny bondit sur son fils, lui arrache des mains le revolver et le chasse, en appelant sur lui la vengeance du ciel. Tel Thésée vouait Hippolyte au courroux de Neptune. Hébété, noir d'ivresse, Bréault s'enfuit, titubant. Mortigny, ivre, lui, de colère, se lance à sa poursuite, après avoir signifié en deux phrases sa volonté à la maîtresse de maison. Sous quelques jours, l'hôtel particulier et son mobilier seront vendus. Il l'emmènera vivre ailleurs. Les événements se précipitent. Bréault, au bas de l'escalier, est poignardé dans le dos. Je l'aperçois tomber dans le jardin. Je le ramasse et l'emporte sur un banc écarté avec l'aide de M. Robion. Nous sommes frappés à notre tour d'un coup de matraque en caoutchouc. Nous perdons conscience. Pendant ce temps, tout disparaît, Mortigny et Bréault.

Valroy s'interrompt encore pour se tourner vers Yane. Elle sanglote sans bruit, prostrée davantage dans la bergère, sur laquelle était tombé le revolver de Bréault, vendredi dernier. Le silence momentané, provoqué par la pause de Valroy, lui permet de se ressaisir.

— Je vous ai laissé parler, balbutie-t-elle, quoique tout ce que vous avez dit soit erroné. Et puis, vous l'avouez, Mortigny et Bréault disparaissent à ce moment. La nuit demeure donc, en dépit de vos savantes déductions.

— Nullement, car, maintenant, je vais vous emmener auprès de Mortigny et de Bréaut... Tu as ta voiture, Charles ?

— Je refuse de vous suivre ! déclare Yane. Je refuse de m'associer une minute de plus à vos plaisanteries déplacées.

On sent qu'elle va s'emballer, dire peut-être des choses regrettables. Heureusement, le téléphone grésille. D'un geste saccadé, elle s'empare du récepteur.

— C'est pour vous, monsieur Valroy.

— Ah ! très bien, fait ce dernier en prenant sa place.

Il écoute un instant et répond :

— A merveille. Enchanté du résultat. Mes instructions ? Ville-d'Avray, illico.

Il raccroche.

— Savez-vous ce qu'on vient de m'apprendre ? explique-t-il. Alain s'est échappé d'ici en empruntant la voie qu'avait empruntée Mortigny emportant Bréault blessé. J'avais posté un agent à l'endroit favorable. Par bonheur, pour Alain, car il vient d'essayer de se suicider en piquant une tête du pont d'Iéna, les chiens sauveteurs l'ont tiré de là, malgré lui.

— Inutile de rechercher qui a poignardé Bréault, jubile Robion, de plus en plus amusé. Cette tentative de suicide est un aveu !

— Logiquement, oui, mais pourquoi Alain aurait-il frappé Bréault? précise Valroy. Je vais essayer de répondre à cette question. Venez tous avec moi. Charles, prends ta voiture et va m'attendre dans les jardins du Trocadéro, à l'angle de la rue de Magdebourg et de l'avenue d'Iéna. Passe auparavant à la station de taxis voisine et fais à un chauffeur signe de te suivre. Etes-vous en état de nous accompagner, chère madame ?

Yane se raidit pour répondre :

— Je m'y refuse. Je regrette de vous avoir fait confiance. Vous m'avez accusée faussement, couverte de ridicule. Je ne vous le pardonnerai jamais.

— J'en suis tout à fait désolé, s'excusa Valroy. Après tout, votre présence, là où nous allons, n'est pas indispenable. Ma femme va rester avec vous...

— A quoi bon ?

— Pour vous empêcher de commettre l'irréparable...

Yane hausse les épaules.

— Je n'ai jamais mis de ma vie un seul de mes invités à la porte, dit-elle les dents serrées, et cependant, aujourd'hui...

— Il y a un commencement à tout, chère madame. Ne vous en faites pas. C'est moi qui vous rappellerai par téléphone d'ici à une heure. A ce moment-là, vous ne ferez aucune difficulté pour nous rejoindre.

Yane détourne la tête en crispant les poings et se recroqueville rageusement dans sa bergère.

Les assistants, plus que gênés, ne sachant quel parti prendre, demeurent muets.

— Donne-moi ce Racine, Ginette, commanda Valroy.

Elle le lui tend, en souriant d'un geste gracieux. Il s'en saisit, l'ouvre et sursaute. Le signet, qu'il y a mis vendredi soir, n'a pas été déplacé, mais il est surchargé de quelques signes au crayon. Or, ces signes n'y étaient pas l'autre soir. Ils se présentent ainsi :

E.P.V.F. 5. 30 S.

Pierre tire sa montre de son gousset.

— 5.30 S... ! 5 h. 30 du soir l'heure de mon exécution! Et il est 4 h. 30 ! Je n'ai pas à m'amuser.

Il remet le signet en place et prend le livre sous son bras.

— Venez, vous autres, répète-t-il.

Le ton avec lequel il a lancé ces mots est tel que personne ne songe à lui désobéir.

Mattiani, sa femme, Robion et Charles se groupent pour le suivre.

Ginette, au contraire, s'installe à l'autre extrémité du boudoir, semblant déjà veiller sur Yane.

Cette dernière, repliée sur soi, semble une loque humaine.

Sur la sortie de ses invités, elle ne fait pas un mouvement.

CHAPITRE XXII

Au bout de la nuit

Pierre Valroy, est descendu dans le jardin. Le docteur Mattiani, Hélène et Robion l'accompagnent. Charles s'est éclipsé pour aller exécuter ses ordres. Les quatre personnages gagnent ainsi le banc qui sommeille à l'ombre du catalpa.

Il fait un temps idéal. Un soleil léger, aux rayons gais presque moqueurs.

— Madame et messieurs, commence Pierre, je vous prie de m'excuser. J'avais l'intention de vous donner de longues explications archéologiques, qui auraient ravi le docteur Mattiani et M. Emile Robion, tous deux brillants auteurs de savantes relations sur les vieux hôtels du Trocadéro et en particulier celui de Mme de Coray. Mais le temps me fait défaut. Je vais donc être obligé d'être bref.

Ecoutez-moi. Vous savez peut-être que le palais du Trocadéro est bâti sur d'anciennes carrières. De toute éternité, la butte qui le porte a été minée, c'est-à-dire crevée d'une infinité de longs et tortueux couloirs, dans lesquels on s'égare facilement. M. le conservateur du Musée de scupture comparée, que j'ai été consulter samedi dernier, m'a non seulement confirmé le fait, mais m'a encore autorisé à explorer les souterrains en question. On peut y accéder directement par l'une des pièces basses de son musée. M. le conservateur, homme exquis entre tous, a mis à ma disposition, pour ma visite, un de ses gardiens, qui connaît mieux que personnes ces corridors secrets. Ce brave homme m'a révélé qu'un grand nombre de ces cheminements ont été bouchés, car ils servaient d'abri, à la fin du siècle dernier, à une véritable Cour des miracles. Certains autres ont été utilisés pendant l'Exposition de 1900.

(A suivre)

Eczéma

Des maladies tenaces de ce genre ont souvent résisté, jusqu'à maintenant, aux traitements les plus compliqués.

C'est l'étonnante découverte des savants américains G. O. Burr et M. M. Burr qui montra que la déficience en vitamine F est la cause indirecte de ces maladies de la peau, par suite de la diminution de la résistance du corps humain. Après des années de recherches, des chimistes suisses ont alors réussi à créer la Vitamine "F 99" qui est aujourd'hui connue dans le monde entier, parce qu'elle a redonné la santé et la joie de vivre à d'innombrables malades.

Dans les cas d'eczéma, de furonculose, d'ulcères de jambe et de croûte de lait, on recourt au traitement combiné à la Vitamine "F 99". Adultes: capsules à avaler et onguent à appliquer. Enfants: gouttes à avaler et onguent à appliquer.

Demandez l'intéressante brochure gratuite montrant les photographies de patients atteints de maladies de la peau avant et après le traitement à la Vitamine " F99", en pharmacie, ou directement aux Laboratoires Diva SA, Dépt. PF-19, Boîte postale, Zurich 37

Vitamine "F99"

En vente dans les pharmacies

Soldes des Soldes

Nouveau rabais de 15 %

sur toute la marchandise soldée

Guye-Prêtre

NEUCHATEL

Sur le champ toute odeur s'enfuit grâce au merveilleux Piccali !

...le désodorant vaporisé d'un effet immédiat

Le flacon original	Fr. 3.—
Remplissage	Fr. 2.60
La bouteille de 1/2 l.	Fr. 7.50
Le vaporisateur (ne s'achète qu'une fois)	Fr. 1.20

Piccali

Un produit de la maison A. SUTTER, Münchwilen/TG

En vente dans les drogueries

Fr. 350.- ?

pour chambre à coucher

Non! Par contre

Chambre à coucher	dès	Fr. 780.—
ou par mois		Fr. **25.**—
Salle à manger	dès	Fr. 649.—
ou par mois		Fr. **20.**—
Combinés, spac.	dès	Fr. 445.—
ou par mois		Fr. **15.**—

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA. BIENNE

Adresse: .....

Une grande bibliothèque d'angle, un coffre de cheminée en chêne, une glace biseautée 140 × 98, six chaises, une table 200 × 110, à vendre.

S'adresser : Menth & Co, faubourg de l'Hôpital 36.

VACHES

A vendre plusieurs bonnes vaches, prêtes ou fraiches et portante, indemnes de tuberculose. S'adresser à Daniel Benoit, les Ponts-de-Martel, tél. (039) 3 72 83.

A vendre

«FIAT-TOPOLINO»

modèle 1948. Cabriolet-Limousine, en parfait état. Prix très avantageux. — Garage Seeland, Bienne, rue d'Aarberg 68, tél. (032) 2 75 35.

A vendre

cuisinière électrique

granitée, trois plaques 220/380 à l'état de neuf; prix à discuter. S'adresser à Roger Tschanz, le Pâquier. Tél. 7 14 82.

A vendre une

camionnette pick-up « Morris »

avec chauffage et dégivrage, modèle 1951, 4500 francs, de première main, toujours le même conducteur (n'a jamais eu d'accidents). Tél. (038) 8 19 06 entre 7 et 8 h. le matin.

DERNIER JOUR

VENTE DE SOLDES

(Autorisation officielle)

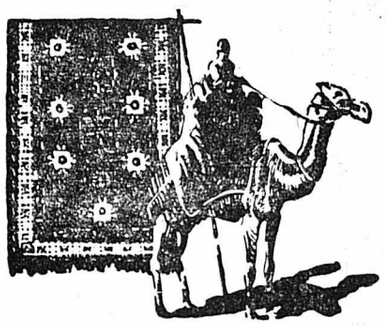

Profitez de cette occasion unique de vous procurer un tapis à bon compte

E. Gans-Ruedin

Bassin 10 Neuchâtel

Meubles neufs

et d'occasion

AU BUCHERON

Ecluse 20, Neuchâtel

A vendre

chambre à coucher

moderne à l'état de neuf. Offre très intéressante. Demander l'adresse du No 200 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

tourneau

émaillé crème, un trou, en bon état, marque « Soleure », 85 fr. Téléphone 5 41 87.

Voiture pour démolition

américaine 17 CV, modèle 1936 à vendre 200 francs. Ecrire sous chiffres O. U. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

«PRESSTUB»

Brevet 287.053

La clef magique pour tous vos tubes

Tél. (038) 7 71 56

A vendre une

cuisinière à gaz

trois feux et four, en bon état, bas prix. Mme Bézard, Maladière 25, 2me.

A vendre

potager à bois

à l'état de neuf, émaillé blanc; plaques chauffantes Fr. 150.—. Adresse : G. Meyer, 4me étage, rue du Seyon 6, Neuchâtel.

Skis « Vampire »

hickory, neufs, 210 cm., souples, Fr. 200.—, frêne, 180 et 185 cm. Fr. 80.—. J. P. Tosalli, Colombier, tél. 6 33 12.

Victoire éclatante

Peugeot

RALLYE DE MONTE-CARLO 1954

1er Catégorie 1100-1500 cmc.

2me toutes catégories

P. DAVID — P. BARBIER sur 203

8 Peugeot 203 dans les dix premières voitures, catégorie 1100 à 1500

confirmant ainsi les magnifiques résultats du

PALMARÈS 1953

RALLYE DE MONTE-CARLO
(3.300 km. environ)
28 « 203 » non pénalisées
sur 31 partantes
(90,3 %)
meilleure performance collective
La 203 de SKAWINSKI
et MORILLON
1re de la catégorie 1100-1500 cmc

TOUR D'AUSTRALIE (10.400 km.)
La « 203 » de K. V. TUBMAN
et J. B. MARSCHALL
1re du classement général
toutes catégories
(sur 187 concurrents
toutes marques)
10 « 203 » sur 11 partantes
terminent l'épreuve

MILLE MILLES D'ITALIE
Classe Tourisme International
(1300 cmc)
La « 203 « de GUIRAUD 1re
catégorie 1100 à 1500 cmc
La « 203 » 2e, 3e et 4e

LIÈGE - ROME - LIÈGE (5.183 km.)
Catégorie 1100-1500 cmc
La « 203 » de
Mesdames TERRAY et GORDINE
1re et, comme en 1952,
gagnante de la Coupe des dames

TOUR DE FRANCE (5.860 km.)
Catégorie 1100-1500 cmc
La « 203 » de GUIRAUD-FILLIAT, 1re
8 « 203 » dans les 12 premiers

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Carrosserie monobloc indéformable, à laquelle s'intègre l'ensemble mécanique (allégement du poids mort : économie de consommation) - Peinture synthétique laquée très résistante. Moteur 4 cylindres 75 × 73 mm. - 1290 cm³ - Puissance 7/45 ch - Culasse hémisphérique et culbuteurs - Arbre à cames unique et chemises humides - Boîte 4 vitesses et marche AR (4e vitesse surmultipliée, économique, le régime du moteur étant réduit de 28 %) - Commande des vitesses sous le volant - Suspension à roues AV indépendantes - 4 amortisseurs hydrauliques double effet - Freins hydrauliques - Direction à crémaillère - Pont à vis hélicoïdale et roue - Equipement électrique 12 volts - Réservoir 50 lit. - Voie 1,32 m. - Empattement 2,58 m. (Berline) - 2,78 m. (Familiale) - Rayon de braquage 4,52 m. (Berline) - 4,90 m. (Familiale).

A fin décembre 1953, 380.000 possesseurs pensent et disent à qui veut l'entendre :

Sur la route comme en ville...

la 203 est une voiture idéale

parce que, toujours prête à assurer son service, et jamais défaillante, elle garantit, en toute sécurité, un transport confortable, rapide et économique, sans fatigue pour le conducteur ni pour les passagers.

Limousine 4 portes avec chauffage-dégivrage Fr. 7400.- — Modèle luxe, toit ouvrant Fr. 8500.-

Venez la voir et l'essayer chez l'agent pour la région depuis 1931

J.-L. Segessemann-Garage du Littoral-Neuchâtel

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

SOUS LA DEVISE : « TOUJOURS GAI »

Un Neuchâtelois dirige depuis des années le camp de ski de la Lenk

où des milliers d'enfants suisses ont déjà passé des vacances bienfaisantes

A l'occasion de mes pérégrinations militaires, j'ai eu maintes fois l'occasion de prendre contact avec les braves syndics de notre pays : ceux de Suisse romande et d'ailleurs. Ils m'ont toujours frappé par l'attitude fort sympathique mais un tantinet avantageuse qu'ils prennent volontiers tous lorsqu'on les « bombarde » de « Monsieur le syndic, par-ci, Monsieur le syndic, par-là » ! Si par surcroît Monsieur le syndic est colonel, ce n'est pas sans malice que l'on voit le torse du vieux soldat se redresser fièrement à l'énoncé de ce titre de gloire !

Tout cela est si aimablement humain et si compréhensible que je ne saurais en blâmer nos dévoués syndics et je suis persuadé qu'ils ne m'en voudront pas d'avoir relevé ici ce bien innocent travers qui leur donne tant de charme !

Il en est un parmi eux que j'ai connu en une autre circonstance. Il est l'incontestable «syndic» d'un beau village de la terre neuchâteloise. Une semaine par année, il fausse compagnie à ses administrés pour prendre le commandement d'une communauté bien plus hétéroclite pusiqu'elle est formée de ressortissants de nos vingt-deux cantons et même de l'étranger, notre

Camp national de ski pour la jeunesse

Le syndic, vous l'avez deviné, n'est autre que M. Aimé Rochat, de Cernier, grand patron de sa commune depuis quatre ans et chef des camps de ski pour la jeunesse depuis 1942.

Les lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » voudront bien permettre à un Valaisan de dire, en toute amitié, ce qu'il pense de ce Neuchâtelois qui n'a aucunement renié son originalité vaudoise !

Mais comme il est difficile de parler de l'homme sans évoquer son œuvre, l'on voudra bien me permettre de dire quelques mots de ces fameux camps de ski pour la jeunesse qui, depuis quatorze ans, ont fait la joie de milliers et de milliers de garçons et de fillettes de chez nous.

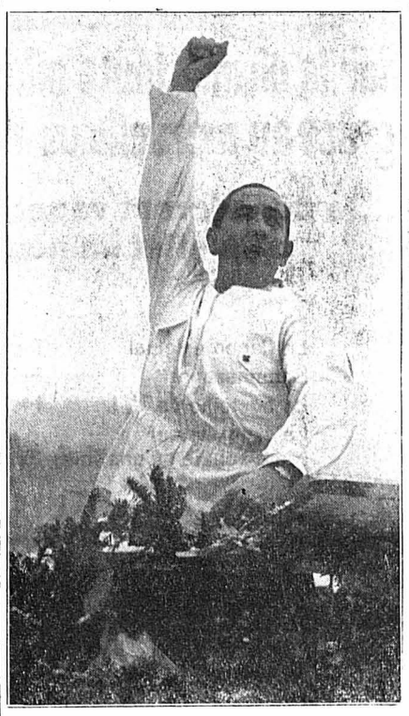

Aimé Rochat, dans une attitude caractéristique.
(Phot. K. Meyer, Steffisburg)

bles parrains et marraines qui, chaque année, soutiennent financièrement cette entreprise.

M. Aimé Rochat fut d'emblée enthousiasmé par cette initiative et dès le début, se voua corps et âme à cette nouvelle activité. Sans tarder, il s'inscrivit comme collaborateur bénévole et dès 1941 déjà, ceux avec lesquels il avait eu l'occasion de collaborer, découvrirent en lui le chef apprécié des futurs camps de jeunesse. Depuis douze ans, Aimé Rochat assume la lourde responsabilité d'organiser dans le détail la marche d'une administration comparable à celle d'un fort bataillon d'infanterie.

Le visage rayonnant de bonheur, les huit cents enfants répondent d'un seul cœur à l'appel de leur chef.
(Phot. Photopress)

C'est en 1939, qu'un journaliste enthousiaste et idéaliste, M. Dölf Meyer, de Zurich, malheureusement décédé, suggéra à la dévouée secrétaire centrale de la F.S.S., Mlle Elsa Roth, d'organiser un camp de ski gratuit pour mille garçons et fillettes de notre pays. Cette idée généreuse fut chaleureusement accueillie par le colonel Paul Simon, ancien et regretté président central de la F.S.S., qui mit tout en œuvre pour en assurer la réalisation et le financement. Cette initiative eut un grand retentissement dans tout le pays et de toutes parts affluèrent les dons généreux. Depuis quatorze ans, cet élan de générosité n'a pas faibli et c'est ainsi que jusqu'à ce jour, quelque douze mille enfants ont pu bénéficier de ces bienfaisantes vacances gratuites. Il convient de dire ici un grand merci aux innombra-

Un meneur d'hommes

Il faut avoir passé une semaine à ses côtés pour pouvoir apprécier tous les trésors de cette âme d'élite dont la seule préoccupation semble être de mettre réellement en pratique la belle devise qu'il a lui-même donnée à ces camps : « La seule chose qui vaille la peine d'être vécue, c'est d'apporter un peu de bonheur dans la vie des autres. »

Lorsque, pour la première fois, j'eus l'honneur d'assister au grand rapport officiel des collaborateurs, à l'ouverture du camp, mes yeux se sont mouillés, quand, avec la douce mais ferme autorité qui le caractérise, Aimé Rochat a invité ses 120 collaborateurs et collaboratrices à se lever pour réciter avec lui, le « Pater Noster » qui devait apporter la bénédiction divine sur le camp ! Un chrétien qui s'affirme : un chef.

D'une humeur toujours égale, il ordonne avec clarté, précision, autorité et je dirai même avec amour. L'organisation de ses camps est un modèle du genre et il a su s'entourer d'une équipe de collaborateurs dont certains d'entre eux sont à ses côtés depuis leur fondation. Cette fidélité n'est-elle pas la preuve la plus éloquente des qualités de ce chef avec lequel se sont nouées les amitiés les plus solides dans quelque partie que ce soit de notre pays et de l'étranger.

Car il convient de le relever, Aimé Rochat est un de ces Romands qui parlent le « Schwyzerdütsch » juste assez mal pour se rendre sympathique au plus têtu des Bernois ! Je pense que les quelques extraits de lettres de reconnaissance ci-après vous feront mieux comprendre la place qu'Aimé Rochat tient dans le cœur de toute une jeunesse.

Francis PELLAUD.

Quelques extraits de lettres

Je n'aurais jamais cru qu'une chose aussi belle puisse exister ; vraiment, il faut vivre une semaine là-bas avec tous ces camarades, pour comprendre que dans la vie il y a des choses beaucoup plus importantes que soi-même et que l'on peut mettre en pratique la belle prière de saint François d'Assise : « Seigneur, apprends-moi, dans la vie, à chercher, plutôt à aimer qu'à être aimé, plutôt à donner de la joie qu'à en recevoir, plutôt à comprendre qu'à être compris. » Et comme cela fait du bien !

Une petite Genevoise : Je ne pourrai jamais vous dire assez ma reconnaissance. Ce camp de la Lenk était une merveille et j'y ai passé une des plus belles semaines de ma vie.

Une petite Suissesse de l'étranger : Le cœur lourd, je suis revenue à la maison. Que ces vacances magnifiques furent donc vite terminées ! Que de joie j'ai eu à la Lenk ! Que le ski est merveilleux. Je sais et j'ai compris combien vous avez fait de sacrifices et de travail pour nous.

L'aumônier des fillettes : Merci encore de ce beau camp qui fut un succès. Je me rappelle les larmes aux yeux, le départ de ces petites Soleuroises et des Suissesses de l'étranger. Elles avaient été si gentilles que moi, leur aumônier, je n'ai pu m'empêcher de les embrasser toutes, l'une après l'autre. Elles pleuraient comme des enfants qui ont le cœur gros... Je te dirai qu'aux cantonnements des Vaudoises et des Neuchâteloises, beaucoup pleuraient aussi le dernier soir, et ne voulaient plus partir... ces larmes d'enfant sont le signe que notre camp leur a apporté quelque chose...

CHRONIQUE MILITAIRE

La carrière du nouveau commandant du régiment neuchâtelois

Comme nous l'avons annoncé, le colonel Georges Marti, de Cernier, a pris dès le 1er janvier 1954 le commandement du régiment d'infanterie 8, succédant au colonel Jean Schindler.

Né à Neuchâtel en 1903, le colonel Marti passa toute sa jeunesse dans cette ville et y suivit toutes ses classes. Ayant obtenu son baccalauréat en 1922, il poursuivit ses études à Lausanne et obtint en 1928 son diplôme de pharmacien. Après un nouveau stage dans sa ville natale, puis en Angleterre, il vient s'installer à Cernier en 1930. Il s'intéresse tout de suite à la vie publique de son grand village. Conseiller général, président de la commission scolaire, président du Conseil communal durant de nombreuses années, il se voit obligé de renoncer à la vie publique au moment où il est appelé à la présidence de la Société suisse de pharmacie qu'il préside avec distinction depuis plusieurs années. Ces fonctions très absorbantes ainsi que son activité militaire toujours accrue ne lui permettent plus de consacrer le temps qu'il voudrait à des fonctions publiques.

Sa brillante carrière militaire se passe de longs commentaires. Il fit ses premières armes dans les mitrailleurs attelés, corps de troupe actuellement disparu, mais qui, à l'époque, a connu des jours de gloire ! Lieutenant en 1926, premier-lieutenant en 1930, il commande à sa nomination de capitaine, le 1er janvier 1934, la Cp. attelée de mitr. 4. Au moment de la création des troupes frontières, il prend le commandement de la Cp. fr. car. V-225. Le 28 août 1939, à la mobilisation générale de guerre, il stationne avec sa compagnie au col de la Vue-des-Alpes dont il dirige les premiers travaux de fortification. Il passe ensuite à l'état major général et est incorporé à l'EM. du 1er corps d'armée. Promu major en 1941, il prend en 1942 le commandement du Bat. fus. 18 qu'il conserve trois ans. Il revient alors à l'état major général.

Lieutenant-colonel en 1950, il est nommé chef d'état major de la 2me division. Sous les ordres des colonels divisionnaires Brunner et Tardent, il dirigea les grandes manœuvres de division de 1951 et 1953.

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Le canton de Neuchâtel il y a vingt ans

L'année 1933 avait été jusqu'au bout mauvaise pour l'industrie horlogère. La crise durait depuis 1930.

La statistique des boîtes de montres contrôlées nous donne une idée précise de la situation. En 1928, les différents bureaux en avaient contrôlé 3,059,000, en 1929, 2,517,000, en 1930, 1,593,000, en 1931, 753,000 et en 1933, 370,000 seulement, soit un nombre égal à la moyenne mensuelle d'une bonne année.

A côté de l'endettement des communes, la crise eut encore pour conséquence, dans le canton de Neuchâtel, une diminution de la population. Le canton comptait, au début de 1934, 120,611 habitants, soit 1293 de moins qu'une année auparavant et 6000 de moins que quatre ans plus tôt. Ce recul affecta tout particulièrement les districts industriels de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers.

On constatait alors qu'il y avait davantage d'électeurs, davantage de gens mariés, mais peu d'enfants, peu d'écoliers.

Les plantes des Alpes lui donnent un goût qui plaît; la gentiane fait du Diablerets l'apéritif complet

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Décoration de la salle du Grand Conseil

Les neuf projets de décoration pour la salle du Grand Conseil qui avaient été désignés, au mois d'août dernier, pour un second concours, sont présentement exposés dans les locaux des Amis des Arts, depuis lundi rouverts au public. On y trouvera le rapport du jury qui, cette fois encore, sous la présidence de M. Alfred Blailé, s'est dépensé sans compter et dont l'avis paraît avoir été unanime.

Trois projets par salle. Chaque candidat devait fournir une maquette de l'ensemble de son œuvre, agrandie au un cinquième, un échantillon de la matière proposée pour l'exécution, un échantillon réalisé dans cette matière ainsi que le projet d'ensemble et le détail grandeur nature du concours d'idées. Certains candidats ont considérablement modifié leur premier projet, ainsi M. Georges Froidevaux dont le travail a été, comme on sait, classé en premier rang et proposé pour l'exécution.

Par l'agrandissement de la maquette du un vingtième au un cinquième, plusieurs d'entre elles ont révélé des défauts qui n'étaient point apparus au premier examen. On a reproché à celle de M. Claude Lœwer (Armorial II) un excès de graphisme, à celle de M. Raymond Perrenoud (la montagne, la campagne, la lac) un affadissement de la tonalité colorée et à celle de M. Quéloz (Juin 53) une ordonnance incertaine. Le projet de M. A. Ramseyer (31 janvier) trahit une sorte de dispersion, celui de M. Maurice Robert (Triptyque), une perte de valeur poétique et celui de M. Edmond Leuba, un défaut de lisibilité. Quant à celui de M. Paulo Röthlisberger, le jury lui a trouvé, malgré sa marqueterie de pierre, un aspect trop pictural, aspect qui s'est révélé surtout, paraît-il, dans la salle même du Grand Conseil.

Le deuxième concours

Il est évident que c'est la présentation des projets au lieu même de leur destination, l'appropriation du décor au mur d'exécution qui importaient. Aussi les neuf morceaux achevés ont-ils été transportés au château et jugés les uns après les autres, en bonne place, dans l'ambiance et l'éclairage définitifs. C'est là certainement que M. Froidevaux a triomphé.

~~~

Dans les salles des Amis des Arts, dans une lumière et un milieu différents, la décision du jury s'explique moins bien. Toutefois, le visiteur doué d'un peu d'imagination et qui connaît la salle du Grand Conseil, se rend compte de l'effet que produiront les verts magnifiques de M. Froidevaux, alternant avec les bruns et les blancs à peine retouchés de vermillon, sur le fameux mur ouest auquel ils sont destinés. Ils conféreront au vaste local où siègent nos députés un caractère de richesse et de confort des plus heureux. M. Froidevaux a figuré une ample draperie qui enveloppe dans ses plis les symboles linéaires de l'industrie, de l'agriculture, de la pêche et de la vigne. La composition très libre du sujet, l'ordonnance des couleurs dans des valeurs de ton impeccables donnent à ce projet, vu à distance, une étonnante clarté. Dans le morceau d'exécution — un cygne représenté en tapisserie — l'artiste a su tirer d'un détail minime un fort bon parti. Indiscutablement il maîtrise la technique de la haute lice. Cela promet pour l'ensemble de l'œuvre.

D'autre part, le jury a constaté que ce projet était bien conçu dans l'esprit de notre époque. Il paraît, en effet, avoir favorisé les auteurs d'ouvrages *signifiants* plutôt que *représentatifs*. Celui de M. André Siron, qui a été classé au second rang, procède d'une même inspiration. Réduit en zones de couleur géométriques sur lesquelles se dessinent l'aigle, la croix fédérale, des vagues, un poisson, un sapin, des étoiles, un mur en construction, c'est une œuvre, elle aussi, nettement symbolique. Le tout est relié par les branches d'un arbre qui assure la cohésion. Ce qui pèche peut-être, c'est le coloris trop vif, trop bleu et rouge, moins bien adapté à une si vaste surface, dans une salle de caractère sérieux.

Les verts puissants de M. Claude Lœwer rappellent ceux de M. Froidevaux ; l'inspiration est la même.

~~~

Nous sera-t-il permis de dire que, pour notre part, nous conservons quelque regret à l'égard des projets de nos deux sculpteurs. Espérons qu'ils pourront par la suite être repris et adaptés: celui de M. André Ramseyer à un mur extérieur où le soleil animera les figures, celui de M. Paulo Röthlisberger à la paroi d'un intérieur où ses bleus pâles, ses roses, ses gris si raffinés créeront de la poésie.

Puisque l'idée d'une tapisserie — technique remise à la mode par Lurçat et ses émules — avait été plus ou moins admise pour ce second concours, le verdict du jury se justifie pleinement. Reste à savoir — question de simple bon sens — s'il n'y a pas contradiction à représenter sur une tapisserie qui est une étoffe, en somme, épaisse, plate et presque rigide, les plis figurés d'une draperie. Reste à savoir si cet énorme et difficile tissage pourra s'exécuter en Suisse. Avons-nous le métier, les ouvriers nécessaires ? Il serait tout de même fâcheux de passer cette commande à l'étranger.

Dorette BERTHOUD.

LE PROJET DE M. FROIDEVAUX

Le professeur Piccard a fêté son 70me anniversaire

Notre compatriote vaudois Auguste Piccard, qui s'est acquis une réputation mondiale par ses incursions hardies dans la stratosphère, puis dans les profondeurs marines, a fêté le 28 janvier son 70me anniversaire.

De Bâle, où il naquit en 1884 et où il passa sa jeunesse, sa voie le conduisit à Zurich pour suivre les cours de l'Ecole polytechnique fédérale, qui lui décerna le titre d'ingénieur, puis de docteur ès sciences naturelles. Sur quoi le jeune savant fonctionna pendant deux ans en qualité de professeur de physique à l'E.P.F. avant d'être appelé en 1922 par l'université de Bruxelles.

Le 27 mai 1931, accompagné du Biennois Kipfer, il entreprit d'Augsbourg son premier voyage dans l'inconnu en s'élevant à 15,871 m. au-dessus de la mer. L'année suivante, parti de Zurich le 18 août 1932, il battit son propre record mondial en atteignant, avec son ballon stratosphérique, l'altitude de 16,940 m. A côté de ses nombreuses recherches scientifiques se rapportant notamment à l'électricité atmosphérique et aux rayons cosmiques, il publia deux livres : « Au-dessus des nuages » et « Entre ciel et terre », dans lesquels il consigne le résultat de ses expériences.

Après son exploration de la stratosphère, qui lui valut de grands honneurs — entre autres le doctorat honoris causa de l'université de Strasbourg et le grade de commandeur de la Légion d'honneur — le professeur Piccard entreprit de descendre dans les abysses. C'est en 1948 qu'il construisit, avec le physicien Cosyns, son premier bathyscaphe. Mais c'est avec le « Trieste », de construction italienne, qu'il battit le record de profondeur, en septembre de l'année dernière, en descendant, au large de la baie de Naples, à une profondeur de 3150 m.

En dépit de ses 70 ans, le professeur Piccard ne songe nullement à prendre un repos pourtant bien gagné. Il ne désespère pas, au cours d'essais ultérieurs, d'atteindre des profondeurs de 10,000 m. au-dessous de la surface de la mer. Le professeur Auguste Piccard ne fut pas seul à fêter son 70me anniversaire, car il a un frère jumeau, Jean Piccard, professeur de physique à Minneapolis (Etats-Unis) qui lui aussi s'est spécialisé dans les recherches stratosphériques.

Communiqués

Concert des Jeunesses musicales

Les Jeunesses musicales ont fait appel à un ensemble que les amateurs de musique de chambre ont rarement l'occasion d'entendre : un trio flûte, hautbois et clavecin. Jean-Claude Masi (flûtiste) et Michel Piguet (hautboïste), sont deux jeunes prix du Conservatoire de Genève. Quant à Mady Bégert, claveciniste, il est inutile de la présenter, elle a déjà révélé, à Neuchâtel, les délicatesses de son admirable instrument.

Les œuvres au programme appartiennent toutes à la même époque, mais ont été composées par des musiciens de nationalité et de tempérament bien différents. Ce concert aura lieu mardi 2 février, à l'Aula de l'université.

BILLET BÂLOIS

La ville de Bâle double pour la première fois le cap des 205,000 habitants

Notre correspondant de Bâle nous écrit :

Comme chaque année à pareille époque, le bulletin cantonal de statistique nous apporte d'intéressants détails sur le mouvement de la population bâloise au cours de l'année écoulée.

Il nous apprend tout d'abord que la population totale du demi-canton continue à s'accroître à un rythme rapide (l'augmentation a été de 2912 habitants en 1953) et atteignait au 31 décembre dernier le chiffre de 205,207 âmes.

Cette augmentation de 2912 habitants est due pour une petite part à l'excédent des naissances sur les décès, qui est de 678, et pour une part beaucoup plus grande à l'excédent des arrivées d'autres cantons ou de l'étranger sur les départs, qui est de 2234.

Un fait qui fera passer un léger frisson dans le dos de la population mâle du demi-canton, au moment où la gent féminine s'agite pour obtenir le droit de vote, est la nette majorité du sexe dit faible sur le sexe fort : il y avait à Bâle, à fin 1953, 111,386 femmes et 93,821 hommes...

Les Bâlois ne forment plus que le 47 % de la population de leur ville, avec 96,134 ressortissants ; les Suisses d'autres cantons les suivent de près avec 92,232 habitants et les étrangers de très loin, avec 16,841.

Il y a eu l'an passé 1980 mariages, 2763 naissances et 2085 décès, dont les causes principales ont été les suivantes : artériosclérose 469, cancer 346, maladies de cœur 263 ; la tuberculose, en régression constante, n'a plus fait que 27 victimes. 44 personnes sont mortes d'accidents et 27 se sont volontairement ôté la vie.

L.

LES ÉMISSIONS

Samedi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.18, l'heure et le bulletin d'enneigement des stations romandes. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, variétés populaires. 12.30, harmonies et fanfares romandes. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Bon dimanche ! 13.10, la parade du samedi. 13.45, musique légère. 13.55, Symphonie concertante en mi bémol majeur, K. V. 364, de Mozart. 14.30, la vie des affaires. 14.40, En suivant les pistes sonores, par Jean-Maurice Dubois. 15 h., Un trésor national : le patois. 15.20, l'Orchestre léger de Radio-Zurich. 15.50, l'auditeur propose... En intermède, à 16.29, signal horaire. 17.15, Moments musicaux. 18 h., swing-sérénade. 18 h., cloches de Vevey. 18.05, le Club des petits amis de Radio-Lausanne. 18.40, le courrier du secours aux enfants. 18.45, Toccata en do majeur op. 7, de Schumann. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, Magazine 54. 20.15, airs du temps. 20.30, Gloire usurpée, pièce de Charles Hatton. 21 h., de Nice : le Festival international de la mélodie et de la chanson, avec les vedettes mondiales. En intermède, à 22 h. 10, Bonsoir, l'Europe, ici Paris ! 22.30, inform. 22.35, de Nice, suite du relais du Festival international de la mélodie et de la chanson.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique classique. 11 h., Sonate No 2 en sol mineur, de Schumann. 11.25, Concerto en si mineur, de Dvorak. 12.05, l'art et l'artiste. 12.15, prévisions sportives. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, marches américaines. 13 h., dix minutes avec A. Rasser et O. Lehmann. 13.10, Joyeuse fin de semaine. 13.40, émission de politique intérieure. 14 h., Le vaisseau fantôme, opéra de Wagner, acte II. 15 h., des cas célèbres de la justice anglaise. 15.30, émission de jazz pour les jeunes. 16 h., chronique tessinoise. 16.15, musique populaire. 16.30, Ein Tag beim Kraftwerk Birsfelden. 17 h., musique populaire. 17.30, émission de Fridolin. 18 h., Septuor en si bémol majeur, de Saint-Saëns. 18.20, la Valse de Ravel. 18.30, Das freie Wort. 19 h., cloches du pays. 19.10, le nouveau psautier des églises évangéliques réformées de la Suisse allemande. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., mélodies et chansons. 20.30, Die Liebe ist eine Himmelsmacht, de J.-L. Clairons de W. Kruse. 21.15, danses. 22.15, inform. 22.20, Quatuor à cordes No 12 en mi bémol majeur, de Beethoven.

Extrait de « Radio-Je vois tout ».

Dimanche

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, salut musical. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, Oeuvres de Haydn et Vivaldi. 8.45, Grand-messe. 9.50, intermède. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h., culte protestant. 11.20, Quelques pages de Berlioz et Ravel. 12.20, problèmes de la vie rurale. 12.35, les accordéonistes Fred et Charly. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Souvenirs d'Ecosse. 13 h., Caprices 54. 13.45, la pièce du dimanche : La cloche du diable, par Jean Marsus. 14.30, Variétés internationales. 15 h., Reportage sportif. 16.30, Rendez-vous dansant. 17 h., Initiation musicale : La mélodie. 18 h., Les grandes épopées. 18.15, musique d'orgue. 18.30, l'actualité catholique. 18.45, Oeuvres de Mendelssohn et Schubert. 19 h., les résultats sportifs. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Entretiens avec Alfred Cortot. 19.40, les tréteaux imaginaires. 20.05, Les perles du collier : Versoix. 20.55, Le Chevalier à la Rose, de Richard Strauss. 22.30, inform. 22.35, Nouvelles du monde chrétien. 22.45, Malheur me bat, de Jacob Obrecht, par la Ménestrandie.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 7.10, concert matinal. 9 h., culte protestant. 9.30, Concerto pour orgue, en si bémol majeur, de Haendel. 9.45, culte catholique romain. 10.15, Concert symphonique. 11.20, Le maréchal de Lattre de Tassigny, causerie par C.-J. Burckhardt. 12 h., quelques pièces pour harmonies françaises. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Notre concert du dimanche. 13.30, Visite im Purehus. 13.50, concert populaire. 14.40, Junkerngasse 65, de C. Lerch. 15.20, un chœur de dames. 15.40, F. Brawand s'entretient avec quelques contemporains de valeur. 16.20, Mélodies variées. 17 h., auditeurs entre eux. 17.40, chants polonais et tchèques. 18 h., résultats sportifs. 18.05, Fantaisie orientale, de M. Balakirev. 18.15, Lorsque la Turquie était encore un pays féerique. 18.45, petit concert récréatif. 18 h., les sports du dimanche. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 19.40, cloches du pays. 19.43, M. Traversa-Schöner et son orchestre. 20.10, Fiançailles et mariage « im Entenreich ». 20.40, La Harpe enchantée, de Schubert. 22.15, inform. 22.20, Concert d'orgue.

Roulin-Radio
Spécialiste de la réparation
20 années d'expérience
Seyon 18 — Tél. 5 43 88

Esso

E 54

est vendu dès le

1. FEVRIER

à toutes les stations Esso dont les colonnes distributrices portent le signe

E 54

Cet additif, issu des laboratoires Esso, assure:

★ des soupapes propres
★★ une chambre de combustion sans dépôts résiduels
★★★ des bougies propres
★★★★ le libre jeu des segments de piston

Esso E-54 et Esso Extra Motor Oil: c'est obtenir une pleine utilisation de la compression, donc un rendement maximum et économique.

Esso **E-54 est une exclusivité Esso** Esso

Petites annonces classées

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir un

SERRURIER

Faire offres écrites ou se présenter.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. Neuchâtel

NOUS CHERCHONS

mécaniciens-fraiseurs

pour atelier des essais.
Place stable pour ouvriers qualifiés.

Faire offres en joignant copies de certificats à **Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet.**

Nous engageons ouvriers

FERBLANTIERS-APPAREILLEURS

Places stables et bien rétribuées pour personnes capables

Faire offres à **Hildenbrand et Cie S. A.**, Installations sanitaires-ferblanterie, faubourg de l'Hôpital 104. Tél. 5 13 60.

Compositeur-typographe

serait engagé pour une place stable

par l'Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

La Compagnie des montres LONGINES

engagerait quelques

poseurs de cadrans

S'adresser à la Compagnie des montres LONGINES, Saint-Imier.

La Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S. A., Fontainemelon, désire engager une

assistante sociale

ayant quelques années d'expérience dans ce domaine.

Faire offres et prétentions, par écrit, au bureau administratif de l'entreprise.

J. R. Geigy S. A., Bâle cherche, pour ses départements commerciaux, des

collaborateurs

faisant preuve de personnalité et d'une solide culture générale.

Les candidats, âgés de 25 à 35 ans, doivent faire état d'une bonne expérience commerciale, acquise à l'étranger, et savoir les langues.

Ils doivent avoir des connaissances théoriques sur les questions économiques, et posséder le sens de l'organisation et de l'administration.

Il est prévu qu'après formation à Bâle, les personnes engagées seront envoyées à l'étranger; des possibilités d'avancement existent pour les postes en question.

Les offres de service, avec curriculum vitae manuscrit, sont à adresser au chef du personnel de J. R. Geigy S. A., Bâle.

Menuisiers-ébénistes

seraient engagés tout de suite ou pour date à convenir. — S'adresser à Jean Willemin, Draizes 80, Neuchâtel.

On cherche

couturières

ou personnes habiles en couture

pour travailler à l'atelier. Faire offres ou se présenter à la fabrique de tricots **Eugène Apothéloz & Cie, Colombier,** avenue de la Gare.

Importante fabrique suisse de produits alimentaires fortifiants et de produits cosmétiques cherche un

REPRÉSENTANT

introduit auprès de la clientèle particulière. Nombreuse clientèle existe déjà. Bonne rémunération. — Offre sous chiffres O 2692 Q à Publicitas S. A., Bâle.

On cherche dès mars ou avril une

VOLONTAIRE

jeune fille de bonne famille désirant apprendre le ménage et les langues allemande, anglaise, hollandaise, leçons journalières, beaucoup de conversation. — Ecole de langues Cranz, Lucerne. Tél. (041) 2 72 15.
Excellentes références.

On cherche pour le printemps un

GARÇON

désirant suivre une année l'école en Suisse allemande et aider à la campagne. — Offres à **Fritz Moser, Lüterswil** (Soleure).

On cherche, pour tout de suite ou pour le 15 février, une

jeune fille

de toute confiance pour aider au ménage et au magasin. Bons soins et congés réguliers assurés. Offres à : famille H. Dubler, pâtisserie-confiserie, Wengistrasse 9, Soleure.

Ancienne maison bernoise, fondée en 1865, cherche un

représentant

capable pour le canton de Neuchâtel. Branche : trousseaux complets et par abonnement avec carnet d'épargne de la Banque cantonale. Offres avec photographie et curriculum vitae sous chiffres J 8553 Y à Publicitas, Berne.

Jeune fille est demandée pour tout de suite comme

fille d'office

Congé tous les samedis et dimanches. Faire offres à la cantine de la Fabrique Brunette, Serrières.

On cherche pour tout de suite dans une pension de jeunes gens, une

jeune fille

pour aider au ménage. S'adresser à Mme Jaggi, Vieux-Châtel 41, tél. 5 79 89.

On cherche

jeune fille

intelligente et de confiance pour faire le ménage et aider au magasin. On mettrait au courant. Ecrire sous chiffres P 10101 N à Publicitas S. A., place Gare 5, la Chaux-de-Fonds.

Représentants

pour produits d'entretien seraient engagés tout de suite. Conditions : Fixe, frais, commissions, abonnements, carte rose. — Adresser offres écrites à C. D. 181 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le printemps un

jeune homme

devant suivre l'école encore une année et désireux d'apprendre l'allemand. Devrait aider dans une petite ferme. Vie de famille assurée. Offres à famille H. BERTSCHI, « Weid », Bottenwil près de Zofingue (Argovie).

On cherche un

jeune homme

appliqué et propre, désirant apprendre le

MÉTIER DE CONFISEUR

Entrée le 1er mai 1954.

S'adresser à la confiserie-tea-room ARN, Bahnhofstrasse 8, Thoune.

Nous cherchons pour notre rayon de confection pour dames

1re vendeuse

très capable. Place stable bien rétribuée et possibilité d'avancement. — Faire offres avec certificats et prétentions **sous chiffres P. 2372 J. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.**

Chef boulanger-pâtissier

La Société de consommation de Fleurier S.A. cherche pour le 15 avril un

chef boulanger-pâtissier

connaissant le métier à fond et apte à diriger du personnel.

Conditions très intéressantes. Cahier des charges à disposition.

Faire offres manuscrites avec références au bureau de la Société, à Fleurier.

VENDEUSE

connaissant la branche chaussures serait engagée par magasin de Neuchâtel. Place stable et intéressante. On engagerait éventuellement vendeuse d'une autre branche.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites détaillées sous chiffres A. W. 195 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau sténo-dactylographe

est cherchée par maison de la branche graphique pour le 1er mars ou date à convenir. Place stable est offerte à personne travailleuse, habile, sérieuse et de confiance. On engagerait éventuellement jeune fille sortant d'apprentissage.

Offres manuscrites avec curiculum vitae, références, photographie et prétentions de salaire à F. S. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

HERMES

Nous offrons place stable à

mécanicien-dessinateur

s'intéressant aux problèmes du contrôle de fabrication. Nous demandons quelques années de pratique d'atelier et de bonnes aptitudes pour le dessin et les calculs. Age minimum : 25 ans.
Les offres sont à adresser au Bureau du personnel de Paillard S. A., Yverdon.

Nous engageons :

OUVRIÈRES

habiles pour petits travaux d'atelier. Se présenter chez Kyburz et Monnier, samedi 30 janvier, de 14 h. 15 à 16 heures, route des Gouttes-d'Or 7 (Monruz), Neuchâtel.

---

hugin - Agence générale

Agence bernoise

Nous cherchons pour une sous-agence à Bienne, une

MAISON SÉRIEUSE

possédant vitrine et capable de lancer, avec succès, nos nouveaux articles, en collaboration avec notre agent bernois. Préférence sera donnée à maison de la branche meubles de bureau ou machines à écrire, si possible avec mécaniciens habiles (instruction gratuite par nous-même).

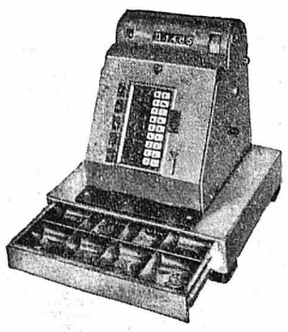

AGENCE GÉNÉRALE HUGIN
Zurich 2, Gartenstrasse 36

Fabrique suisse de produits de premier ordre

engagerait encore quelques messieurs et dames comme

représentants (es)

Nous visitons et conseillons les maitresses de maison. Vente facile puisqu'il s'agit d'un article de consommation journalière. Renouvellement constant des commandes. Nous offrons possibilités de gain se montant de Fr. 500.— à 1000.— par mois, selon capacités et travail. Frais payés. Indemnités de maladie et accident ainsi que vacances.
Par contre, nous exigeons endurance, travail assidu et honnêteté. Nous acceptons volontiers aussi des débutants. Tous nos collaborateurs seront mis au courant et formés par un spécialiste ayant de longues années d'expérience dans la branche.

ENTRÉE : tout de suite ou à convenir.
Adresser offres sous chiffres **P. 8513 Y., à PUBLICITAS, BERNE.**

Bureau de génie civil de la Suisse romande cherche un

DESSINATEUR

spécialisé dans les travaux de route (et canalisations), avec quelques années de pratique. Place intéressante pour une personne qualifiée. Les intéressés feront leurs offres sous chiffres **P 1855, Publicitas, Lausanne,** accompagnées des certificats et références.

Winterthur Vie

engage pour une

branche spéciale

une personne qui ne cherche pas seulement à gagner convenablement sa vie, mais qui désire en premier lieu, par ses bons conseils se faire apprécier par une clientèle nombreuse.
Portefeuille de tous les assurés de la région à disposition.
Entrée en fonction selon entente.
Les personnes (âge minimum 25 ans) qui désirent postuler pour la place en question sont priées d'envoyer une offre écrite, avec photographie, à WINTERTHUR-VIE, agence d'arrondissement, rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

On cherche une

jeune fille

aimable pour servir au café et aider au ménage. Entrée immédiate ou pour date à convenir. — — S'adresser à Jean Zobrist-Junod, café du Jura, Suchy, près Yverdon. Tél. 7 33 63.

On cherche un ouvrier

cimentier

capable de mouler seul. Place stable. S'adresser à J. Langhi, rue de Chamblon 48, Yverdon. Tél. (024) 2 29 43.

Etude de la ville

cherche pour entrée immédiate, une jeune employée de bureau (majeure). Offres manuscrites avec prétentions de salaire, certificats et photographie à F. R. 155 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille est demandée comme

correspondante

connaissant la sténographie. Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand. Adresser offres écrites à D. C. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

ouvrier vigneron

pour le 1er mars, pour cause de service militaire. — A. Hirschy, Cormondrèche No 11.

MENUISERIE

On demande un

ouvrier

qualifié pouvant travailler seul, pour l'établi et la pose. Entrée tout de suite. — Offres à André Besson, menuisier, Concise, tél. (024) 4 52 17.

DEM. D'EMPLOIS

Employée de bureau

expérimentée, capable de s'occuper de n'importe quel travail de bureau: facturation, correspondance, comptabilité, réception, téléphone, cherche poste intéressant. — Adresser offres sous chiffres G. A. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

Aiguiseur et polisseur

cherche place. Adresser offres écrites avec indication de salaire à J. G. 182 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 16 ans, désirant apprendre la langue française, cherche place dans petite famille pour aider au ménage. Adresser offres à Mme Gräflin, Saars 52, tél. 5 47 89.

Jeune sommelière

libre les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, cherche remplacement ou extra. — Adresser offres écrites à H. P. 218 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de langue maternelle allemande, parlant bien le français, deux ans de pratique dans magasin d'alimentation, **cherche place de**

vendeuse

S'adresser à Mlle Frieda Frei, rue Industrielle 102, Moutier (J.B.).

Jeune Suisse allemand de 16 ans, parlant l'anglais et un peu le français, cherche, pour environ quatre mois, une place

d'aide dans commerce

ou de

commissionnaire

Entrée 1er mars 1954. — Faire offres à Hans Gertsch, Sonnhalde, Mürren, tél. 3 44 93.

Vigneron-caviste

connaissant les moteurs, cherche place dans domaine. Salaire demandé: Fr. 200.— net par mois. Adresser offres écrites à J. M. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

CHARPENTIER

cherche place. Accepterait tout autre emploi. Libre tout de suite. Certificat à disposition. — Adresser offres écrites. à F. B. 192 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, 16 ans, ayant déjà des connaissances pratiques du ménage, cherche place dans une famille avec un ou deux enfants, à Neuchâtel ou aux environs. Si possible famille ne parlant que le français. S'adresser à famille F. SCHREPFER-BRUNNER, Wattwil (Saint-Gall), tél. 7 17 43.

Deux sœurs âgées de 16 et 17 ans cherchent, pour le printemps places dans

ménages

privés. Si possible toutes deux dans la même localité, au bord du lac de Neuchâtel. Adresser offres à Lotti Mader, c/o famille Daniel Guex, la Chaux s/Cossonay (Vaud).

Dame prend encore du travail de

raccommodages

tout genre, transformation d'habits et fait toute la lingerie d'enfant. S'adresser à Mme Junod, Parcs 98.

AIDE-MONTEUR

en chauffages centraux, cherche place à Neuchâtel. Accepterait aussi un emploi en fabrique. — Adresser offres à **Fritz Hurst, Lüsslingen (Soleure).**

Jeune fille

protestante, 16 ans, cherche place dans bonne famille pour apprendre le français, de préférence comme garde d'enfants; vie de famille. — Faire offres à P. Stalder, agent de police, Kirchenackerweg 11, Zurich 50.

Ouvrier

ferblantier appareilleur

capable, bonnes références, cherche changement de situation. Si possible avec appartement.
Adresser offres écrites à E. Z. 185 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, Suisse allemand, ayant terminé au printemps son apprentissage comme employé de banque cherche place en Suisse romande comme

employé de bureau

dans commerce ou banque. Bonnes connaissances du français ainsi que de l'anglais Entrée pour date à convenir. — Offres à F. Keist, Postfach 746, Zurich 1.

Jeune Suissesse allemande, terminant au printemps son apprentissage de vendeuse en chaussures, cherche pour le 15 avril ou le 1er mai place de

VENDEUSE

dans magasin de chaussures ou d'articles en cuir, à Neuchâtel ou aux environs, afin de se perfectionner en français. Adresser offres sous chiffres F. V. 211 au bureau de la Feuille d'avis.

Jardinier

honnête et consciencieux, connaissant bien la culture ainsi que les travaux de maçonnerie, cherche travail dans propriété privée ou industrielle. Demander l'adresse du No 188 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à placer, pour après Pâques, des jeunes filles âgées de 15 à 16 ans (dont la plupart n'a pas terminé l'instruction religieuse) comme

volontaires

dans de bonnes familles pour aider au ménage. Vie de famille désirée.
S'adresser à Städt. Berufsberatung und Stellenvermittlung, Stampfenbachstrasse 63, Zurich.

DEM. A ACHETER

On cherche un

PIANO

cadre en fer. — Faire offres avec teinte et prix sous chiffres P 1146 Yv à Publicitas, Yverdon.

CAFÉ

On cherche à reprendre un café pour tout de suite. — Faire offres détaillées si possible sous chiffres L. B. 193 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à reprendre un

café-restaurant

sur bon passage. Faire offres détaillées sous chiffres T. B. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous achetons au plus haut prix

CHIFFONS

blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
1, rue du Temple-Neuf

CAFÉ

On cherche à reprendre un café pour tout de suite. — Faire offres détaillées si possible sous chiffres V. I. 158 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Couture

On demande pour le printemps une jeune fille intelligente comme apprentie. S'adresser à Mme Bussière, Serre 4.

Jeune fille terminant sa deuxième année secondaire ce printemps, cherche place

d'apprentie

dans une banque, ou bureau d'assurance. Adresser offres écrites à René Guyot, les Geneveys s/Coffrane. Tél. 7 22 45.

HORLOGERIE

Quelle fabrique ou atelier d'horlogerie apprendrait à un jeune homme une partie d'horlogerie? Adresser offres écrites sous chiffres G. F. 165 au bureau de la Feuille d'avis.

Fiduciaire du Vignoble-ouest cherche une

APPRENTIE

pour Pâques.

Préférence sera donnée à une personne aimant les calculs et la comptabilité, ayant suivi les écoles secondaires et éventuellement une école de commerce.

Offres écrites avec curriculum vitae et photographie sous chiffres N. B. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

FAEL, Degoumois & Cie S. A. à Saint-Blaise, cherche un

apprenti dessinateur de machines et d'appareils électriques

Faire offres écrites ou se présenter pendant les heures de bureau. Fermé le samedi.

Important garage de la ville cherche un

apprenti magasinier

intelligent, sérieux et de confiance, ayant suivi l'école secondaire, pour son service de pièces de rechange et accessoires automobiles. Faire offres par écrit au

Garage PATTHEY & FILS
Pierre-à-Mazel 1, NEUCHATEL

Bon atelier de la ville cherche pour le printemps

apprentie couturière

Jeune fille intelligente, aimant la couture, pourrait faire un apprentissage soigné et consciencieux. — Adresser offres à Mlle Marguerite Mentha, couture, 7, Petit-Pontarlier, Neuchâtel, tél. 5 30 71.

Evénement sensationnel dans la fourrure
Pour des raisons personnelles
AU
RENARD ARGENTÉ
fourrures
6, rue de Bourg, LAUSANNE
doit annoncer sa
DERNIÈRE VENTE
volontaire
de
SOLDES
L'autorisation officielle accordée est limitée du 28 janvier au 10 février 1954
les plus belles fourrures
cédées à des
prix incroyables
pour obtenir la
disparition totale
de la collection 53

A VENDRE
une moto « Triumph », 650 cc., avec ou sans side-car. Prix intéressant. On la réserverait pour le printemps. Facilités de payements. — S'adresser à Marcel Lebet, Sugits 5, Fleurier.

Moto « Adler » 250
A vendre d'occasion une moto encore garantie. Agence Adler, Monruz 21, Neuchâtel, téléphone (038) 5 23 73.

ACHAT DE :
ferraille et tous vieux métaux
VENTE DE :
déchets de coton et chiffons pour essuyages
MATÉRIEL D'OCCASION
NEUCHATEL F. BRUGÈRE
ECLUSE 80 Tél. 5 12 19

NOTRE VENTE ACTUELLE
est un véritable événement
pour Neuchâtel
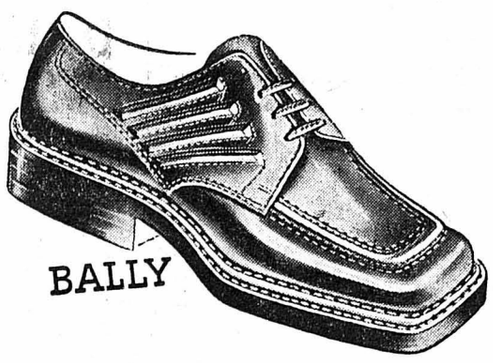

Une énorme quantité de chaussures
avec des rabais incroyables
Une véritable muraille de chaussures
est exposée à l'intérieur du magasin
Nouvelles et énormes baisses de prix
(Autorisation du département de police
du 15 janvier au 3 février)
CHAUSSURES
J. KURTH S. A.
NEUCHÂTEL

Jambes et pieds Froids ? CIRCULAN ! Cure fr. 20.55
Contre les troubles de la CIRCULATION !
Efficace contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids et engourdis. — Extrait de plantes.
1/1 CURE, Fr. 20.55 — CURE moyenne, Fr. 11.20 — Chez votre pharmacien et droguiste

Le nouveau Rita va arriver

LES PROPOS DU SPORTIF

Les exigences de l'amateurisme

Dans un article où nous examinions la situation du Young Sprinters au lendemain de la défaite enregistrée à Berne, nous déclarions que les prestations des joueurs neuchâtelois correspondaient à ce que le public peut exiger d'une équipe d'amateurs auxquels on ne peut demander de sacrifier tous leurs loisirs à la pratique de leur sport.

Un sportif neuchâtelois, qui fut champion suisse, nous reprocha notre indulgence et prétendit que même un amateur doit se consacrer entièrement à son sport. Nous en tombons d'accord et admettons qu'un sportif devrait être très exigeant envers soi, mais nous persistons à penser que le public ne peut émettre les mêmes prétentions vis-à-vis d'amateurs.

Notre interlocuteur nous citait en exemple le coureur Zatopek. Le choix de l'exemple nous paraît contestable car l'athlète tchèque n'est pas un amateur, mais bien plutôt un fonctionnaire dont les succès contribuent à la gloire d'un régime politique.

Il est d'autres athlètes amateurs que l'on peut donner en exemple aux sportifs suisses. Nous pensons au Luxembourgeois Barthel et au Britannique Pirie qui, en tant qu'amateurs, se sont élevés au rang de champions de renommée mondiale. Barthel est ingénieur, Pirie employé de banque. Ils exercent effectivement leur profession, et ne disposent pour leur entraînement que de leurs soirées, de leurs week-ends et de leurs vacances annuelles. Comment sont-ils néanmoins parvenus à se classer parmi les meilleurs athlètes de l'heure ? La méthode est simple, encore que son application demande beaucoup de volonté. Ces athlètes, une fois remplies leurs obligations professionnelles, se consacrent entièrement à leur entraînement sportif. Le sport, pour eux, n'est pas leur principale distraction, mais la seule. Ce n'est que par le renoncement à tout ce qui amoindrit leur condition physique que ces champions se hissent au-dessus de la masse des sportifs dont la renommée est limitée dans le temps et l'espace.

Toute réussite s'acquiert au prix de nombreux renoncements. Les recordmen mondiaux ne sont pas nécessairement plus doués que le commun des mortels. Preuve en soit le cas de Davies, champion du monde de saut en hauteur, et celui de Doris Hart, qui fut classée première raquette mondiale, et qui, tous deux, avaient été victimes de la paralysie infantile.

Nous prétendons, par conséquent, qu'un amateur sachant s'imposer les sacrifices nécessaires, peut réaliser des performances égales à celles des professionnels. Mais nous estimons également que ni les spectateurs, ni les associations sportives ne peuvent exiger des sportifs amateurs qu'ils se vouent entièrement à leur sport, chaque fois que leurs occupations professionnelles leur laissent des loisirs.

Chaque sportif doit décider, en toute liberté, s'il veut devenir un champion.

C. C.

JUDO

Au Judo-Club de Neuchâtel

Le club de judo de notre ville fête cette année son deuxième anniversaire avec le chiffre réjouissant de 120 membres. Il a tenu son assemblée générale mercredi soir à Beau-Rivage.

Le point principal de l'ordre du jour consistait en une critique des championnats suisses qui ont été organisés en décembre dernier à Neuchâtel. Le résultat acquis a nettement dépassé les espérances, puisque la manifestation a laissé un bénéfice appréciable et que la propagande faite à cette occasion a permis la mise sur pied d'un nouveau cours de débutants.

Le comité a été renouvelé comme suit : président, Dr. Robert ; vice-présidents, Mlle Jenny et M. Fhurmann ; caissier, M. Huguenin ; secrétaire, M. Charlet ; assesseurs, MM. Brandt, Herzog et Jelmi.

Nous pouvons constater que le judo a fait d'énormes progrès dans notre région, puisqu'un club s'est formé à Couvet et que probablement à la Neuveville se créera une sous-section du club de Neuchâtel.

M. Rudy Lyska a été confirmé dans ses fonctions d'entraîneur.

PATINAGE ARTISTIQUE

Les championnats d'Europe à Bolzano

Ce sont dix pays qui ont délégué leurs meilleurs représentants à Bolzano où les championnats d'Europe ont débuté jeudi. Ces pays sont : la Suisse, la France, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne orientale et occidentale.

Si, en individuels dames et messieurs, les chances helvétiques sont presque inexistantes, il n'en va pas de même en couples. Les Neuchâtelois Sylvia et Michel Grandjean peuvent, en effet, être comptés au nombre des meilleurs couples européens.

Véritable virtuose de ping-pong
RICHARD BERGMANN
nous a confié son secret de champion du monde

Le prestigieux joueur de tennis de table Richard Bergmann était, il y a quelques jours, de passage dans notre ville. En compagnie de son compatriote, l'Anglais Johnny Leach, il nous donne une étourdissante démonstration de technique et de virtuosité.

Surpris par ses incroyables connaissances et aussi par la vigueur qu'il déploya au cours d'une partie qui ne dura pas moins de soixante-quinze minutes, nous avons posé quelques questions à Bergmann. Bien que parlant un français imprégné d'anglais et d'allemand, il nous a confié son secret de champion du monde :

— Je suis né à Vienne et, à sept ans, déjà, je connaissais le tennis de table à fond, car mon père faisait partie d'un club qui avait son local dans la rue où nous habitions. Très tôt, je pris contact avec de très forts joueurs et, sans me décourager malgré de cuisantes défaites, j'améliorai sans cesse mon style et ma technique.

— Nous venons d'assister à une démonstration de votre étourdissante technique ; comment parvient-on à un pareil résultat ?

— Par le travail, naturellement, et peut-être aussi grâce à certaines capacités « héréditaires ». Cependant, je pense que chacun peut s'adonner au tennis de table avec résultat, et le nombre de joueurs dans le monde, plus de six millions, témoigne du développement de ce sport. Chaque année, cent mille nouveaux joueurs sont annoncés à la Fédération internationale.

Pour ma part, je suis venu au tennis de table le plus simplement du monde. Puis j'ai regardé. Car il est nécessaire de beaucoup regarder pour comprendre les erreurs et les feintes des autres joueurs. En jouant seulement, on améliore sa qualité physique, tandis que la technique de la raquette arrive trop rapidement à un niveau maximum, ce qu'il faut éviter... Par là, je pense que la démonstration que nous venons de faire sera d'un utile enseignement aux joueurs qui étaient présents ce soir. Et c'est sur cette base seulement que le niveau du tennis de table suisse s'améliorera.

Richard Bergmann n'est plus un jeune joueur, et pourtant ses ressources physiques sont extraordinaires. Il nous a avoué qu'il menait une vie sobre et régulière, sans fumée et presque sans alcool.

Si nous consultons son brillant palmarès, nous constatons qu'il fut champion du monde en 1937 et en 1939, puis de nouveau en 1948 et en 1950. Pourquoi cette interruption dans la carrière de Bergmann ?

— J'étais enrôlé dans l'armée autrichienne et, après l'« Anschluss », je me suis enfui en Angleterre. Devenu citoyen britannique en servant dans la R.A.F., je pus de nouveau participer aux différentes compétitions internationales. Depuis ce moment-là, je fus encore six fois champion d'Angleterre, titre que je détiens toujours. De plus, avec Leach et Simons, nous sommes champions du monde par équipe.

Une telle avalanche de titres doit certainement correspondre à une quantité de souvenirs, et Richard Bergmann a bien voulu nous en confier quelques-uns.

— Mon plus précieux souvenir remonte aux championnats du monde de 1948, à Wembley, devant 20,000 spectateurs. En finale, j'étais mené au cinquième set par le Tchèque Andreadis, avec 15-21. Le jeu était serré et, par énervement sans doute, je perdis encore quelques points. Je parvins à me reprendre un peu et nous étions à 21-20 pour le Tchèque. Puis je remontai encore jusqu'à l'égalité. Et je concédai un nouveau point. Encore un et la partie était perdue pour moi. Grâce à deux services parfaits, je terminais avec l'avance sur 23-25.

Une nouvelle fois, à Budapest, je risquai de perdre de la même façon contre Wana, en 1950. C'était en quart de finale. Je perdais le set de match avec 18-14, mais finalement je l'emportai par 19-21. Ensuite, je me qualifiai pour la finale et je gagnai encore contre Stipeck. Mais pour deux points perdus contre moi en quart de finale, Wana ne fut même pas classé, alors qu'il aurait certainement battu plusieurs joueurs parmi les meilleurs.

Ceci prouve aussi que sur les cent trente joueurs qui sont de classe internationale cette année, il est très possible que plusieurs mériteraient d'être mieux classés. Mais ceci est le hasard du sport et nous n'y pouvons rien.

C'est sur cette remarque que nous avons quitté Richard Bergmann, le deuxième joueur du monde. Mais ce n'est qu'un « au revoir », puisque ce prestigieux joueur participera aux championnats internationaux de Suisse, le 28 mars, à Neuchâtel. C'est encore un des rares titres qui manque au palmarès de ce pongiste extraordinaire.

R. J.

AUTOMOBILISME

Jaguar et Mercedes aux 24 heures du Mans

L'Automobile club de l'Ouest, organisateur des 24 heures du Mans qui se courront les 12 et 13 juin, a reçu l'inscription de Jaguar et Mercedes qui aligneront chacune trois voitures. Si l'on manque encore de détails quant aux caractéristiques des prototypes anglais, les constructeurs allemands ont donné des indications sur les nouvelles « 300 S. L. R. ». Ces voitures sont munies d'un moteur carré de 8 cylindres, d'une cylindrée totale de 2984 cmc. De l'avis des constructeurs, l'échelonnement des cinq vitesses permet à la « 300 S. L. R. » d'atteindre une vitesse de 300 km./h.

SIROP FAMEL
tue la toux.

BOXE

Championnats cantonaux de boxe à Cernier

Les championnats cantonaux de boxe ont lieu demain à Cernier. On compte environ trente inscriptions. Les principales sont Ingold, Heimo, Scuri, Weber, Neuenschwander, Rodari, Brianza, etc. Hors championnats, Ben Abed rencontrera le très dur Sierro, de Bex, et Cuche I, l'Autrichien Ziegler ; Erb sera opposé à l'ex-champion suisse Vez, de Berne.

Calendrier sportif du week-end

FOOTBALL. — Sélection suisse - Grasshoppers à Zurich.

HOCKEY SUR GLACE. — Lausanne - Young Sprinters ; Davos - Zurich ; Arosa - Grasshoppers ; Ambri - Berne.

ESCRIME. — Championnat suisse au fleuret à la Chaux-de-Fonds.

PATINAGE. — Championnats d'Europe de patinage artistique à Bolzano.

SKI. — Wasserngrat - Derby à Gstaad. Courses de fond du Mont-Soleil.

CYCLISME

Le Tour de France 1954

Le Tour de France 1954 aura lieu du 8 juillet au 1er août, avec départ d'Amsterdam et arrivée à Paris. Il comprendra 23 étapes représentant un total de 4855 km.

LES ÉTAPES

8 juillet : 1re étape Amsterdam - Anvers (223 km.).
9 juillet : 2me étape Anvers - Lille (250 km.).
10 juillet : 3me étape Lille - Rouen (224 km.).
11 juillet : Sur le circuit des Essarts (Rouen) épreuve de classement de 10 km. disputée contre la montre par équipes. Cette épreuve sera suivie de la 4me étape : Rouen - les Essarts - Caen (133 km.).
12 juillet : 5me étape Caen - Saint-Brieux (224 km.).
13 juillet : Saint-Brieuc - Brest (185 km.).
14 juillet : 7me étape Brest - Vannes (206 km.).
15 juillet : 8me étape Vannes - Angers (185 km.).
16 juillet : 9me étape Angers - Bordeaux (334 km.).
17 juillet : Repos à Bordeaux.
18 juillet : 10me étape Bordeaux - Bayonne (213 km.).
19 juillet : 11me étape Bayonne - Pau (242 km.).
20 juillet : 12me étape Pau - Luchon (163 km.).
21 juillet : 13me étape Luchon - Toulouse (197 km.).
22 juillet : 14me étape Toulouse - Millau (225 km.).
23 juillet : 15me étape Millau - Le Puy (196 km.).
24 juillet : 16me étape Le Puy - Lyon (176 km.).
25 juillet : Repos à Lyon.
26 juillet : 17me étape Lyon - Grenoble (191 km.).
27 juillet : 18me étape Grenoble - Briançon (216 km.).
28 juillet : 19me étape Briançon - Aix-les-Bains (223 km.).
29 juillet : 20me étape Aix-les-Bains - Besançon (230 km.).
30 juillet : 21me étape. 1re demi-étape Besançon-Epinal (137 km.) en ligne ; 2me demi-étape Epinal - Nancy (73 km.) contre la montre.
31 juillet : 22me étape Nancy - Troyes (217 km.).
1er août : 23me étape Troyes - Paris (182 km.).

Verra-t-on un tour cycliste d'Europe ?

Il semble que l'idée d'un Tour d'Europe ait gagné les dirigeants du cyclisme international, qui ont examiné la possibilité de l'inscrire au calendrier. Cette nouvelle épreuve cycliste aurait lieu pour la première fois en automne 1954. Les participants prendraient le départ à Paris pour traverser la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suisse. L'arrivée aurait lieu à Strasbourg. Notons que le projet actuel prévoit le passage des coureurs à Neuchâtel le matin de la fête des Vendanges !

Le Tour d'Europe comprendrait 13 étapes, avec un jour de repos. Il serait couru par 86 coureurs répartis en huit équipes nationales.

SAMEDI 30 janvier | **LUNDI** 1er février | **MARDI** 2 février | **MERCREDI** 3 février

derniers jours de notre **VENTE DE SOLDES** — ultimes possibilités de réaliser des achats surprenants

à notre rayon CONFECTION DAMES

pour écouler le stock restant et faire place aux nouveautés,

Le prix de chaque pièce sera « débattu » !

UNE AUBAINE SANS PRÉCÉDENT — SACRIFICES RECORDS

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

A VENDRE

En réclame

DIVAN-LIT

90 × 190 cm., neuf, métallique, avec planchette mobile aux pieds, protège-matelas et matelas à ressorts (garantis 10 ans), le tout seulement Fr. 170.—. Envoi franco gare destination. — W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne, tél. 24 66 66.

A vendre
deux fourneaux
en fonte en bon état avec tuyaux. S'adresser : Saars 16, 2me étage.

A VENDRE
deux pneus à neige, 5.50×16, 80 %; une glace chauffante, 12 volts. — Tél. 5 60 74.

Tapissier - décorateur
A. VOEGELI
Quai Philippe-Godet 4
Meubles modernes et de style
Téléphone 5 20 69

Contre refroidissements, rhumatismes et lumbagos...
Tenez vos reins au chaud
TERMARIN
La nouvelle ceinture de laine qui cumule les avantages.
Très agréable à porter
Renseignements et vente exclusive :
PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET
Seyon 8 NEUCHATEL Tél. 5 45 44 Escompte S.E.N.J. 5 %

OCCASION
A vendre à la périphérie de LUGANO une
épicerie-magasin denrées alimentaires
bien introduite. Offres sous chiffres AS 199 Lu, Annunci Svizzeri S. A., « ASSA », Lugano.

Dès aujourd'hui
SOLDES des SOLDES
R. Spichiger s.a.
6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

Vivre plus sainement grâce à **Hoover**
SB/1
Fr. 295.- Nettoyage rapide et complet de vos tapis avec le nouvel aspirateur cylindrique Hoover modèle 417, grâce à l'effet „cyclotronic". Puissante force d'aspiration, riche assortiment d'accessoires, méthode de vidange particulièrement hygiénique!
Fr. 322.- Plus besoin de frotter et de cirer péniblement! Le maniement de la cireuse électrique Hoover est un jeu, et vos parquets brillent d'un éclat sans pareil! De plus, vous pouvez aussi récurer à grande eau et sans effort!
Demandez votre démonstration Hoover dans un bon magasin de la branche, ceci sans engagement de votre part!
Appareils Hoover S. A., Zurich Claridenhof/Beethovenstrasse 20 Bureau à Lausanne: Place de la Gare 12

C'EST MAINTENANT QUE LES ORANGES SONT LES MEILLEURES !
Oranges « Moro » d'Italie . . . . . le kg. **1.15**
Oranges « Paterno » d'Italie mi-sanguines le kg. **-.90**
MIGROS Société coopérative

PERDUS - TROUVÉS

Egaré
chatte tigrée
10 fr. de récompense à qui la rapportera. Magasin de meubles Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

PERDU
La personne qui a trouvé un porte-monnaie samedi après-midi à Neuchâtel, contenant une certaine somme, abonnement de tram et tickets, perdu par jeune fille est priée de le rapporter au poste de police contre récompense.

Prof. médicales auxiliaires

Infirmière diplômée
se rendrait à domicile pour soins et piqûres. Tél. 5 74 34

AVIS DIVERS

PORTUGAIS
Qui donnerait des leçons de portugais à débutante ?
Ecrire sous chiffres A. T. 133 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

CARTEL NEUCHÂTELOIS DES INTÉRÊTS ÉDUCATIFS
CERCLES DES PARENTS

Lundi 1er février 1954, à 20 h. 30, à LA PAIX

Conférence (avec films)
de M. MAUCO, de Paris, directeur
du Centre psycho-pédagogique Claude Bernard

Le rôle des parents et des maîtres dans les difficultés scolaires

ENTRÉE LIBRE COLLECTE A LA SORTIE

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 23. Bregnard, Serge-Jacques, fils de Georges-André, dessinateur à Neuchâtel, et de Natalina-Nicolina née Scalotti. 24. Jordi, Rolf-Beat, fils de Hans, mécanicien à Neuchâtel, et de Margaretha née Siegrist. 25. Décosterd, Pierre-Alain-Marie, fils de Jean-Louis menuisier à Neuchâtel, et de Marie-Noëlla née Carrard; Pérona, Anne-Françoise, fille de Louis-Gustave, administrateur communal à Cressier, et de Marie-Thérèse née Farinoli; Brechbühl, Jean-Luc, fils de Roger-Adolf, mécanicien à Neuchâtel, et de Madeleine-Violette née Grisel. 26. Coudray, Jean-Pierre-Anselme, fils d'Anselme, papetier à Peseux, et d'Edmée-Léontine née Giroud; Dysli, Ghislaine-Denyse, fille de Marcel-Emile, électricien à Neuchâtel, et de Denyse-Juliette née Moulin.

PUBLICATIONS DE MARIAGE : 26. Jahn, Otto-Werner, secrétaire, et Balli, Klara, les deux à Berne; Hofmann, Eduard, employé de commerce à Neuchâtel, et Pfeuti, Erika, à Berne ; Waag, Karl, maître tailleur, et Thoutberger, Valentine, les deux à Neuchâtel. 27. Freiburghaus, Bruno-Emil, décolleteur à Corgémont, et Tétard, Monique-Arlette, à Neuchâtel ; Bourquin, André-René, compositeur-typographie, et Gerber, Denise-Alice, les deux à la Chaux-de-Fonds.

REMERCIEMENTS

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du départ de leur cher père,

Madame Paul ENG-MEYER
et famille

remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Corcelles, le 28 janvier 1954.

Monsieur et Madame Blaise KUNTZER-FAVRE et familles, émus par les très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du départ de leur petit

MICHEL

remercient tous ceux qui y ont pris part.
Saint-Blaise, le 30 janvier 1954.

Madame Georges NACHT et ses enfants, les familles parentes et alliées, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui leur ont manifesté de la sympathie durant ces jours de deuil, les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Neuchâtel, le 29 janvier 1954.

Très touchés de l'affectueuse sympathie qui a été témoignée à notre chère maman pendant sa longue maladie et à nous-mêmes en ces jours de deuil, nous adressons, à toutes les personnes qui nous ont entourés, nos sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Madame et Monsieur Alfred MATTHEY-SOLCA et leurs fils ;

Monsieur et Madame Charles SOLCA et leur fille ;

Monsieur et Madame Emile SOLCA et leur fils.

Fontainemelon, le 29 janvier 1954.

Très sensibles aux innombrables témoignages de sympathie et d'affection dont ils ont été l'objet,

Madame veuve Elie BERGER
et ses enfants

expriment ici leur reconnaissance et leurs remerciements sincères à toutes les personnes leur ayant apporté réconfort en ces jours de grand deuil.

La famille affligée.

Monsieur Edouard JUTZELER et sa famille, très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée dans leur grand deuil, remercient sincèrement toutes les personnes et amis qui y ont pris part et leur expriment leur profonde reconnaissance.

Marin, le 28 janvier 1954.

Cultes du 31 janvier 1954

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Collégiale : 9 h. 45. M. Ramseyer.
Temple du bas : 10 h. 15. M. Lachat.
Ermitage : 10 h. 15. M. A. Perret.
17 h. M. Lachat.
Maladière : 10 h. M. Vivien.
20 h. 30. Culte en langue italienne. M. Ph. Chérix.
Valangines : 10 h. M. Méan.
Cadolles : 10 h. M. Deluz.
Chaumont : 9 h. 45. M. Roulin.
Serrières: 10 h. M. Laederach.
La Coudre : 10 h. M. Terrisse.
Catéchisme : Ermitage, 8 h. 30. Collégiale, 8 h. 45 ; Terreaux, Maladière et Valangines, 9 h. ; Serrières, 8 h. 45 ; la Coudre, 9 h.
Ecole du dimanche : Salle des conférences, Maison de paroisse et Valangines, 9 h. ; Ermitage, 9 h. 15 ; Collégiale et Maladière, 11 h.; Serrières, 11 h.; Vauseyon, 11 h. ; la Coudre, 9 h. et 11 h. ; Monruz, 11 h. 10.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
Temple du bas : 9 h. Predigt, Pfr. Hirt.
Kleiner Konferenzsaal : 10 h. 30. Kinderlehre. Pfr. Hirt.
Mittlerer Konferenzsaal : 10 h. 30. Sonntagschule.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS
Couvet : 10 h., Predigt. Pfr. Jacobi.
Saint-Blaise: 14 h. 30. Predigt. Pfr. Jacobi.
Le Landeron: 20 h. 15. Predigt. Pfr. Jacobi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Dimanche, messe à 6 h., à la chapelle de la Providence ; à l'église paroissiale, messes à 7 h., 8 h., 9 h., messe des enfants ; à 10 h., grand-messe. A 20 h., chant des complies et bénédiction. Les premier et troisième dimanches du mois, sermon en italien à la messe de 8 heures ; les deuxième et quatrième, sermon en allemand à la messe de 8 h.

BRITISH-AMERICAN CHURCH
5 p. m. Evensong and Sermon by the Rev. W. Rowland Jones.

METHODISTENKIRCHE
Beaux-Arts 11
9 h. 15. Predigt. M. J. Müller.
15 h. Jugendbund. M. J. Müller.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
9 h. 30. Culte et sainte cène, M. Roger Chérix.
20 h., Evangélisation, M. Henri Weber.
Colombier : 9 h. 45. culte, M. G.-A. Maire.

EVANGELISCHE STADTMISSION
15 h. Evangelisation.
20 h. Evangelisation.
Saint-Blaise : 9 h. 45, Predigt, chemin de la Chapelle 8.
Colombier : 14 h. 30, Predigt, Restaurant sans alcool D.S.R.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE PENTECOTE
Chapelle rue du Lac 10, Peseux
9 h. 45, culte et sainte cène, M. H. Durig.

PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST SCIENTISTE
Cultes : 9 h. 30, français ; 10 h. 45, anglais ; 9 h. 30, école du dimanche.

SALLE DE LA BONNE NOUVELLE
9 h. 30. Culte.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
9 h. 15. Culte.

TÉMOINS DE JÉHOVAH
19 h. 45. Etude biblique.

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS
9 h. 45. Ecole du dimanche pour enfants et adultes.
20 h. Culte.

ARMÉE DU SALUT (Ecluse)
9 h. 45, sanctification. 11 h., Jeune Armée. 20 h., réunion de Salut.

Pharmacie d'office : A. Vauthier, Seyon-Trésor.
Médecin de service : En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police, No 17.

ÉTAT DE LA NEIGE

du 29 janvier 1954, à 8 heures

AUX CHAMPS DE SKI

Alt.	STATIONS	Haut. de la neige cm.	Conditions de la neige
	Oberland bernois		
1960	Adelboden	90	tôlée
1619	Grindelwald	80	dure
1930	Gstaad	70	»
2064	Petite-Scheidegg	+100	poudreuse
1938	Murren	90	»
1930	Saanenmöser	70	dure
1880	Wengen	+100	poudreuse
	Grisons		
2150	Arosa	+100	poudreuse
2550	Davos	80	»
2500	Saint-Moritz	50	dure
	Jura		
1293	Chasseral	50	fraîche
1340	Moron	30	poudreuse
1300	Sainte-Croix	60	»
1425	Tête-de-Ran	60	»
	Vaud-Valais		
1400	Château-d'Oex	60	dure
1450	Lac Noir-Berra	70	fraîche
1680	Les Diablerets	100	dure
1800	Montana-Crans	100	poudreuse
1850	Villars-Chesières	70	dure
2200	Zermatt	70	poudreuse

Sport d'hiver à Chaumont
Situation le 29 janvier 1954, à 15 h. : neige : 10 cm. neige fraîche, bonne pour le ski ; route : bonne pour la luge ; température : — 1° ; ciel : couvert.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Université (Aula) : 17 h. 15, Institut neuchâtelois, conférence Bénigne Mentha.
Musée d'éthnographie : 20 h. 30, Conférence : De l'Asie du riz à l'Asie du pétrole.

Cinémas

Studio : 14 h. 45 et 20 h. 30, Hans Christian Andersen. 17 h. 30, Le troisième homme.
Apollo : 15 h., 17 h. 30 et 20 h. 30, Zoé.
Palace : 15 h., 20 h. 30, Le marchand de Venise. 17 h. 30, Raid secret.
Théâtre : 20 h. 30, L'ange des maudits.
Rex : 15 h. et 20 h. 30, Trois marins dans un couvent. 17 h. 30, Sans pitié...

DIMANCHE

Cinémas

Studio : 14 h. 45 et 20 h. 30, Hans Christian Andersen. 17 h. 30, Le troisième homme.
Apollo : 15 h., 17 h. 30 et 20 h. 30, Zoé.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le marchand de Venise. 17 h. 30, Raid secret.
Théâtre : 15 h. et 20 h. 30, L'ange des maudits.
Rex : 15 h. et 20 h. 30, Trois marins dans un couvent. 17 h. 30, Sans pitié...

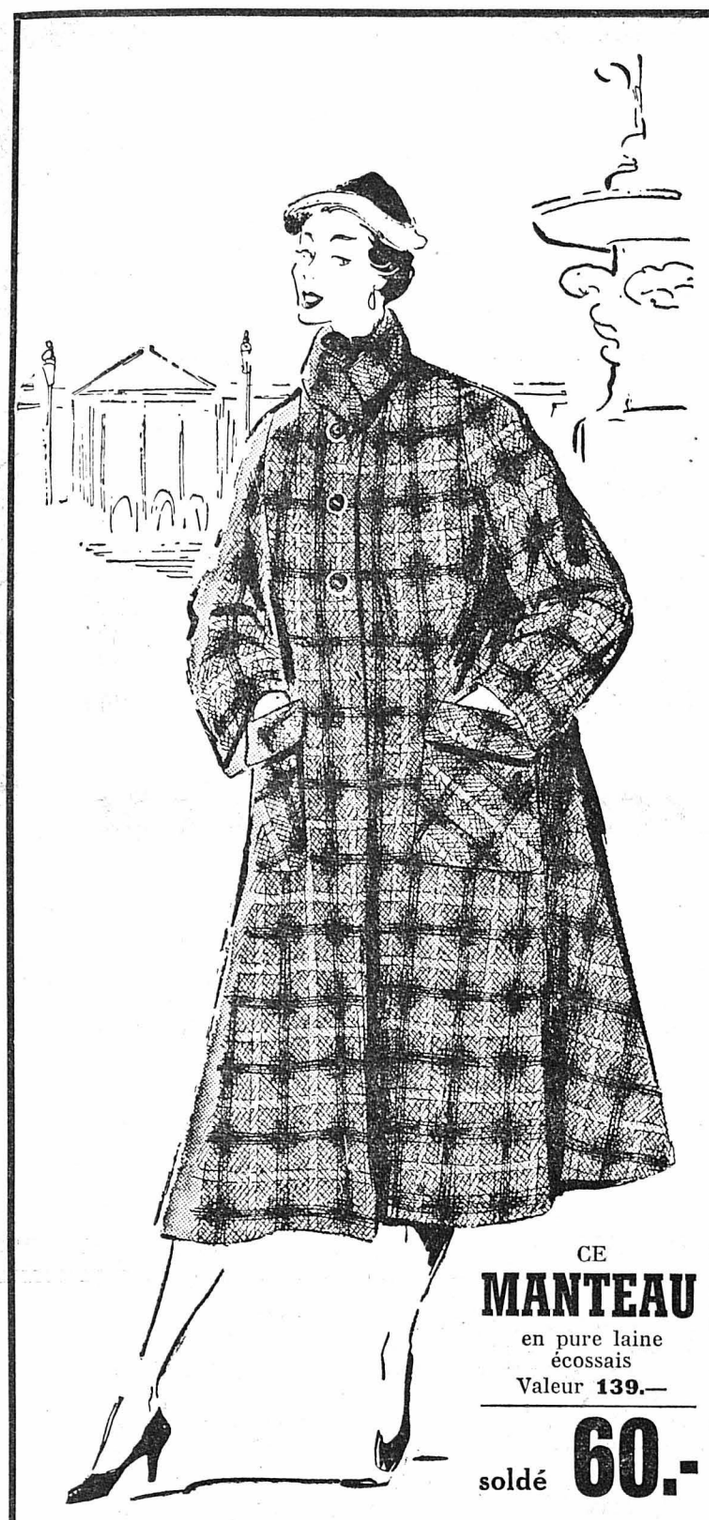

Notre plus formidable...

VENTE FIN DE SAISON

(AUTORISATION OFFICIELLE)

CONTINUE PENDANT LA SEMAINE DES

SOLDES des SOLDES

tout ce qui reste encore en

MANTEAUX - ROBES - BLOUSES
JUPES - PEIGNOIRS - COSTUMES, etc.

est soldé avec de nouveaux **RABAIS** jusqu'à **70 %**

1 lot
MANTEAUX POUR DAMES
Valeur **89.—** SOLDÉ **30.-**

1 lot superbe
MANTEAUX POUR DAMES
en tweed
Valeur **189.—** SOLDÉ **50.-**

Un lot **Ensembles : costumes pour dames et manteau assorti**
en tweed, les 2 pièces, valeur **187.—** SOLDÉ **80.-**

CE **MANTEAU**
en pure laine écossais
Valeur **139.—**
soldé **60.-**

Les dernières ROBES lainage ou soie
Valeur jusqu'à 289.— 249.— 198.— 220.— 139.—
SOLDÉ **70.- 60.- 50.- 40.- 30.-**

LES DERNIERS
CHAPEAUX pour dames
SOLDÉ
20.- 15.- 10.- 7.- 5.-

VU NOTRE EXPOSITION DE
BLANC
ces articles seront en vente à part à nos grands
RAYONS DE VÊTEMENTS POUR DAMES

Les derniers MANTEAUX modèles
Valeur de **98.— 289.—**
SOLDÉ **150.- 140.- 90.- 70.- 50.-**

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Transformation
d'un
piano ancien
en un
piano moderne
Forme, couleur, polissage par le spécialiste qualifié
FRANZ SCHMIDT
Beauregard 1 Tél. 5 58 97
(36 ans de pratique)

PRÊTS
de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. **Discrétion absolue garantie.** Timbre-réponse.
Banque Golay & Cie, Passage St-François 12, Lausanne

Entrepreneurs
Qui serait disposé de faire l'achat soit d'une auto, ou moto d'occasion s'il lui est remis des travaux pour un bâtiment locatif assez important? PRESSANT. Faires offres sous chiffres V. Z. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE
Demoiselle ayant un joli intérieur désire faire la connaissance d'un monsieur de 50 à 58 ans, ayant une situation assurée. Pas sérieux s'abstenir. — Adresser offres écrites à V.R. 176 case postale 6677, Neuchâtel 1.

PRÊTS
de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. — Discrétion garantie.
Service de Prêts S. A. Lausanne
Lucinges 16 (Rumine)
Tél. 22 52 77

A Langnau (Berne)
parait depuis 110 ans le journal
Emmenthaler-Blatt
30,000 abonnés
Moniteur renommé pour toutes les offres d'emplois
Traduction gratuite
10 % sur répétitions
Vous gagnez du temps en passant vos commandes par téléphone
No (035) 2 19 11

PRÊTS
Depuis 40 ans, nous accordons des prêts avec discrétion complète. Réponse rapide. Pas d'avance de frais.
BANQUE PROCRÉDIT FRIBOURG

SKIEURS
Week-end du 1er mars
GRINDELWALD
(2 ½ jours : du 27 février au 1er mars)
Départ : Place de la Poste le 27 février à 14 heures
Prix : Chambre - pension complète, Fr. 60.—
Chambre - demi-pension Fr. 52.—
Nombre de places limité; prière de s'inscrire sans tarder
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

Le tour du Val-de-Ruz en traîneau
Fr. 5.— par personne
S'inscrire d'avance au tél. 6 91 38 (pendant les heures de bureau)
Samedi de 18 à 19 h. au No 6 91 13
Association de développement de VALANGIN
Piste de ski éclairée
LE MONTE-PENTE FONCTIONNE

---

la Berra
ALPES FRIBOURGEOISES
Trois belles pistes
700-970 mètres de dénivellation
Le SKI-LIFT fonctionne tous les jours, le monte-pente d'entrainement le dimanche

---

WITTWER
VOYAGES DE PAQUES 1954
Espagne - Baléares 9 jours: Fr. 360.—
Paris - Versailles 4 jours: Fr. 170.—
Marseille - Provence 4 jours: Fr. 170.—
Programmes - Renseignements - Inscriptions
Librairie Berberat sous l'Hôtel du Lac Téléphone 5 28 40
Autocars Wittwer NEUCHATEL Téléphone 5 26 68

Autocars Fischer
Dimanche
Départ : 8 h. 15

Lac-Noir
Fr. 9.— par personne
Inscriptions - Renseignements
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou RABUS, Optique sous l'hôtel du Lac Tél. 5 11 38

Depuis 25 ans
auto-Ecole
AVEC COURS TECHNIQUE APPROFONDIE
R. RUFER rue de la Balance 2, NEUCHATEL
Tél. Magasin 5 75 33 Appart. 5 32 57

On cherche la somme de
Fr. 1200.—
remboursement par mensualités et solides garanties à disposition. Faire offres sous chiffres S. M. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

Nouvelle adresse:
RIBAUDES 34
Denise RICHTER-PILLOUD

INSTITUT de jeunes gens
Langues Commerce Raccordements
Etude Approfondie de l'Allemand
Petites classes Certificats Diplôme
Demandez notre prospectus illustré.
Tél. (061) 6 02 09 Dir. G. Jacobs
MAYENFELS
Pratteln

SKIEURS
Vue-des-Alpes
Départs : Place de la Poste
Sablons, Parcs et Vauseyon
Samedi, à 13 h. 30
Dimanche, à 9 h., 10 h. et 13 h. 30

Téléski **Chasseral**
(Autocar jusqu'au téléski) - Les Bugnenets
Départs : Place de la Poste, la Chaumière et Vauseyon
Samedi à 13 h. 30
Dimanche à 9 h. 30 et 13 h. 30
AUTOCARS FISCHER **AUTOCARS WITTWER**

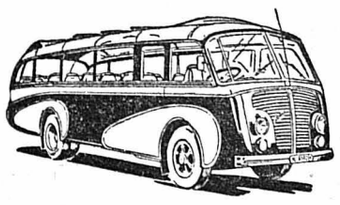
DIMANCHE 31 JANVIER 1954
COURSE À LAUSANNE
MATCH DE HOCKEY
Lausanne - Young Sprinters
Départ place de la Poste, 12 h. 45
Prix Fr. 9.—
Inscriptions : PATTUS, tabacs, tél. 5 48 79
Garage Schweingruber et Walter
Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 7 21 15

HORLOGER-RHABILLEUR
de tous genres de montres, réveils et pendules
Travail prompt et soigné
BÜHLER
RUE DES ÉPANCHEURS 7

WILLY VUILLEMIN
Entreprise de couverture de bâtiments
Ex-associé de l'entreprise Vuillemin & Cie
NEUCHATEL - Evole 33
Téléphone No 5 25 75
continue d'exercer sa profession à son compte. Se recommande auprès de Messieurs les architectes, gérants, propriétaires, etc.
Travail prompt, soigné et consciencieux.

Venez à la rencontre du printemps !
CAPRI en croisière, traversée maritime GÊNES - CANNES - NAPLES à bord du plus grand transatlantique italien l'« Andrea-Doria », 30.000 tonnes, 4 jours à Capri, visite de Naples - Pompéi et le volcan, Rome, Florence. 11 jours, 2me classe tout compris Fr. **450.—**
Départs 10 mars, 16 avril, 26 mai et suivants.
« TOURISME POUR TOUS »
3, place Pépinet - LAUSANNE - Tél. 22 14 67
Seconde quinzaine de février :
MILAN-SCALA en week-end.
NICE pour le carnaval.
Pour Pâques, nous vous préparons de beaux voyages.

EXCURSIONS
Fischer
Voyages de Pâques 1954
LA PROVENCE - COTE D'AZUR
NIMES - ARLES - CANNES - NICE
4 jours: du 16 au 19 avril, Fr. 185.- tout compris
ALLEMAGNE : HEIDELBERG - Vallée du NECKAR-STUTTGART
3 jours: du 16 au 18 avril, Fr. 125.- tout compris
Demandez les programmes détaillés
Inscriptions - Renseignements
AUTOCARS FISCHER Tél. 7 55 21
ou RABUS, optique Tél. 5 11 38

SALLE DES CONFÉRENCES NEUCHÂTEL
Dimanche 31 janvier, à 20 h. 15
MM. Riemens et Cornaz, pasteurs adventistes
traiteront le sujet suivant :
Le bonheur et les mystères d'outre-tombe
Participation musicale de Mme Clottu (pianiste) et Mlle Stepper (soprano)
ENTRÉE LIBRE

ÉCOLE MÉNAGÈRE DE BERNE
de la section de Berne de la Société d'utilité publique des femmes suisses, Fischerweg 3
Le 3 mai 1954 commence le cours d'été de six mois. Le but de l'école, c'est la formation de jeunes filles pour en faire des maitresses de maison et mères de familles capables et au courant de toutes les questions d'économie domestique.
Enseignement pratique: cuisine, service de table, service de maison et des chambres, lavage, repassage, travaux à l'aiguille, jardinage.
Enseignement théorique: leçons sur la nutrition et les aliments, la santé, la tenue de ménage, le civisme, la comptabilité, la puériculture.
Renseignements et prospectus par la directrice: Mlle H. NYFFELER, Fischer 3, à Berne. Tél. (031) 2 24 40.

LOTERIE ROMANDE
ce soir...
TIRAGE A VETROZ (Valais)

PALACE

SAMEDI / DIMANCHE } 17 h. 30
MERCREDI 15 heures

La « Air Force » révèle enfin ses secrets à l'écran

NOTRE 5 A 7

Une aventure aussi mystérieuse que passionnante d'une action prodigieuse

RAID SECRET

PREMIÈRE VISION

avec

MARK STEVENS - ALEX NICOL
ROBERT DOUGLAS - DON TAYLOR
JOYCE HOLDEN - GIG YOUNG

Version originale sous-titrée français-allemand

Si tu veux devenir
COSTAUD
viens prendre pension
chez Paulo
Café de l'avenue de la Gare
Tél. 5 12 85

Café du Stade
Nos excellentes
fondues
Croûtes au fromage
Notre spécialité :
Fondue bourguignonne

Croix Blanche
Auvernier

TRIPES
Tél. 8 21 90
Jeu de quilles automatique

La bonne
FONDUE
naturellement au
Café des Parcs
G. Gafner, tél. 5 50 51
Pension bourgeoise
Ses vins de premier choix

Hôtel de la Paix
Cernier
Tous les jours à toute heure : escargots, petits coqs, fondue neuchâteloise, fondue bourguignonne
D. DAGLIA - Tél. 7 11 43

Samedi et dimanche **15 h. et 20^{30}** Lundi 20.30 Mardi 20.30

LA CONJUGAISON A TOUS LES TEMPS DU VERBE

RIRE !

REX

L'innénarrable bordée de trois matelots à l'abordage de jeunes filles sages ! avec Duvallès, M. Vallée, J. Dior. Musique de V. SCOTTO

Samedi Dimanche à 17 h. 30 **SANS PITIÉ** Le film rude qui déplace les foules et les enthousiasme

---

Lundi 1er février à 20 h. 20
HOTEL CITY
(vis-à-vis de la Poste)

CONFÉRENCE PUBLIQUE
avec projections
par M. W. Alispach, psychologue-physiognomoniste Zurich-Montreux :

LES ENFANTS DÉBILES

délaissés, maltraités, comment les prendre, leur aider ? Les talents, les faiblesses, les vices. Révélations inédites à l'aide de projections de photos-couleurs et analyses pratiques.
Demandez programme gratuit et livres à la Librairie Reymond, Saint-Honoré 9.
Société de psycho-physiognomonie, Neuchâtel

APPRENEZ A DANSER
vite et bien
chez
Mme Droz-Jacquin
professeur
Rue Purry 4
NEUCHATEL
Tél. 5 31 81

RESTAURANT DU LITTORAL
Tél. 5 49 61
Tous les jeudis et samedis
TRIPES
et ses spécialités
M. PERRIN

Hôtel du Cheval Blanc
Colombier
Dimanche 31 janvier dès 15 h. et 20 h.
DANSE
Orchestre Pierre Musette

Jeudi 4 février 1954 à 20 h. 30

MARION JUNOD

dansera
au Théâtre de Neuchâtel
Au piano : **JANE POLONGHINI**
Location : Agence Strubin
Librairie Reymond - Tél. 5 44 66

AULA DE L'UNIVERSITÉ
Lundi 1er février 1954, à 20 h. 15
Sixième conférence universitaire

La garantie des libertés individuelles

par M. André GRISEL
professeur à la Faculté de droit
ENTRÉE LIBRE

Le dispensaire antialcoolique
de Neuchâtel et environs reçoit en
consultations gratuites
AVENUE DE LA GARE 23
Prochaines consultations :
les mercredis 3 et 17 février
de 18 à 20 heures
Par correspondance et sur rendez-vous à case postale 4652, tél. de l'agent 5 17 05

PENSION MIXTE pour enfants
(de 3 à 12 ans)
Air vivifiant, climat moyen
Vacances — Cures de repos
Changement d'air — Convalescence
LES ACACIAS, Bôle Neuchâtel
Altitude 526 m. — Tél. (038) 6 30 39

Echange Neuchâtel - Zurich

Nous cherchons une famille distinguée qui recevrait notre fille de 17 ans, élève à l'Ecole de commerce, à partir de Pâques.

Nous accepterions en échange, dans notre intérieur soigné à Zurich, jeune fille ou jeune homme. — Offres sous chiffres D. R. 203 au bureau de la Feuille d'avis.

Coiffure J. Künzli
DAMES et MESSIEURS
Permanentes - : - Teintures
Grand-Rue 11 - Neuchâtel - Seyon 18 a
Téléphone 5 32 58

Tous les samedis et jeudis
TRIPES
Spécialités de la saison
W. Monnier - Rudrich
Tél. 5 14 10

Restaurant Lacustre
Colombier
Tél. 6 34 41
SAMEDI
TRIPES
E.Tissot

Maintenant
LE PETIT TAXI
répond jour et nuit au No
8 10 10

Restaurant STRAUSS
M. H. Jost - NEUCHATEL - Tél. 5 10 83

vous propose pour dimanche à midi :
Une de ses bonnes spécialités...
« OIE A L'ALSACIENNE »

Hôtel des XIII Cantons à Peseux

La Société des accordéonistes « Le Vignoble », à Peseux, a le grand plaisir de vous inviter à son

Grand LOTO

Dimanche 31 janvier
Dès 11 heures : match apéritif et dès 15 et 20 heures
SUPERBES QUINES
Dindes - Sacs de sucre - Plaques de lard - Huile - Salamis Fumés - Lapins - Mont-d'or, etc.

PRÊTS
de Fr. 200.— à 1500.— Rembours mensuels sont accordés à toutes personnes solvables pour leurs différents besoins. Crédits aux fonctionnaires et employés, nantissement, assurances vie, titres, etc. Rapidité et discrétion.
Bureau de
Crédit S. A. Lausanne
Gd-Chêne 1, Lausanne

Hier
Aujourd'hui
Demain ?
TOUJOURS
Un bon menu bien servi
à l'Hôtel Suisse
Tél. 5 14 61 Neuchâtel

HOTEL DU VERGER, THIELLE
Théâtre avec concert
SAMEDI 23 JANVIER
Rideau à 20 heures
OUVERT TOUTE LA NUIT
MUSIQUE DE CHULES
Se recommandent: la musique de Chules et le tenancier, M. Dreyer

---

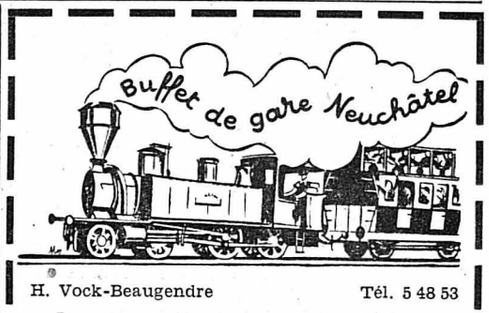

H. Vock-Beaugendre Tél. 5 48 53
Tous les samedis
SOUPER TRIPES

Arrivées directement de l'océan, sans séjour plus ou moins prolongé dans des frigos ou des chambres de congélation, les voilà les DÉLICIEUSES SOLES extra-fraiches au beurre noisette. Aujourd'hui, en réclame :

deux belles grosses pièces à fr. 5.60 servies

Aux Halles

le centre gastronomique bien connu au cœur de la vieille ville

---

HÔTEL DU RAISIN
« Taverne neuchâteloise »
Tél. 5 45 51
vous propose pour samedi soir :
Emincé de veau au curry
Entrecôte au poivre
Filets de perches
au beurre noisette
et les spécialités du patron
Roby GUTKNECHT

LE GRAND MATCH AU LOTO DE LA CÔTE NEUCHÂTELOISE
aura lieu samedi 30 janvier 1954, dès 15 h. et 20 h.
dans les locaux agrandis et rénovés du
Cercle de la Côte - Peseux
SUPERBES QUINES

BOXE Dimanche **31 janvier**
à 14 h. 30 et 20 h. 15 à CERNIER
(Voir les journaux d'hier)

Hôtel du Poisson Auvernier
Ce soir, dès 20 heures
et dimanche 31, dès 14 h. et 20 heures
MATCH AU LOTO
organisé par la société de musique « L'AVENIR », Auvernier
SUPERBES QUINES
Lapins, poulets, salamis, fumés, etc.
Invitation cordiale à tous

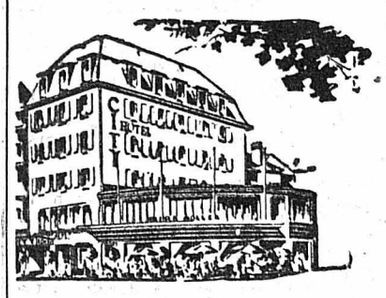

Brasserie du City
Tél. 5 54 12
Tous les samedis
Tripes
et autres spécialités de saison - Gibier

Cinémas

APOLLO
Tél. 5 21 12
Film français

LE GRAND SUCCÈS DE GAIETÉ
★ ZOÉ ★
avec
Barbara Laage - Michel Auclair
France Roche - Louis Seigner

STUDIO
Tél. 5 30 00
Parlé français

DANNY KAYE dans
Hans Christian Andersen
Samedi et dimanche: Matinées à 14 h. 45
Mercredi et jeudi : Matinées à 15 h.
Tous les soirs à 20 h. 30

PALACE
Tél. 5 56 66
Film français

MICHEL SIMON - ANDRÉE DEBAR
dans
LE MARCHAND DE VENISE
une pièce de SHAKESPEARE

THÉÂTRE
Tél. 5 21 62
Parlé français

MARLÈNE DIETRICH dans un film de FRITZ LANG
L'ange des maudits
et un film de chasse sensationnel
Congo splendeur sauvage
Dimanche : Matinée à 15 h.
Samedi, location de 16 h. à 18 h.

STUDIO
SAMEDI ET DIMANCHE A 17 H. 30
Orson WELLES - Alida VALLI
Joseph COTTEN
dans
LE TROISIÈME HOMME
Mise en scène de Carol REED
Musique d'Anton KARAS

Une aventure policière exceptionnelle

Prenez vos places d'avance - Tél. 5 30 00
Prix des places : Fr. 1.70 et 2.20 - Durée : 1 h. 45 environ

Les obsèques de M. Pierre Court

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

C'est par la voix de son président, M. André Richter, que la Fête des vendanges prend congé de son vice-président et secrétaire général. « Ce qu'il a fait pour la Fête des vendanges, dit-il, nous ne saurions le dire suffisamment en ce lieu. Pierre Court était le symbole du dévouement. Ses épaules, larges pourtant, lui semblaient toujours capables de prendre une charge plus forte. Cet homme ne savait pas, ne voulait pas ou tout simplement ne sentait pas le besoin de se ménager. Sa bonté, sa générosité avaient la forme d'un apostolat. Il allait de l'avant bravement sous l'aile du rire, content de son travail.

» Généreux, il l'était dans le vrai sens du terme. Et c'est pour cela qu'il a pu écrire de son village natal, Hauterive, ces quelques lignes si profondément humaines :

« Mon village est jaune, tout jaune avec de grandes taches de vergers et des régiments de ceps agrippés partout où il est possible d'en faire tenir un. Dans mon village, on est heureux, on est généreux comme le jus de ses vignes du Dernier Batz ou de la Perrière. »

L'hommage de la presse neuchâteloise

Enfin, Jean Haldimann, rédacteur en chef de la « Feuille d'avis des Montagnes » et président de l'Association de la presse neuchâteloise, apporte, dans un discours d'une grande tenue et d'une très haute élévation de pensée, l'ultime hommage de ses confrères. Avec pertinence, il rappelle que Pierre Court membre d'honneur de l'A.P.N., ancien rédacteur en chef de l'« Express », répondait fidèlement à la définition du journaliste que donnait, voici plus de trente ans, Robert de Jouvenel : « Les journalistes professionnels croient à leur mission, ils aiment leur métier. Sceptiques en apparence, ils sont prêts pour tous les enthousiasmes. Ils poussent généralement très loin l'honneur professionnel. » Le respect du confrère, cette qualité-là, Pierre Court la possédait. Après avoir été nommé chancelier, il était demeuré, sur le plan de l'esprit le journaliste qu'il avait été. Il s'honorait de respecter et de faciliter la tâche des rédacteurs et journalistes. L'Association de la presse neuchâteloise mesure la perte que font le Conseil d'Etat et le canton en la personne du chancelier d'Etat. Au gouvernement neuchâtelois va sa respectueuse sympathie. Dans un discours prononcé le 1er août 1952, au Locle, Pierre Court avait dit : « Je souhaite la formation de petits groupements de bonheur. Trop de gens récriminent alors qu'ils n'ont pas de motifs d'être mécontents de leur sort. Vouloir le bien et le bonheur est affaire de volonté. Il faut savoir penser aux autres. »

Penser aux autres et se dépenser pour les autres, tel fut Pierre Court et les journalistes pensent en effet à lui comme à un petit groupement de bonheur qu'il savait former à lui tout seul. En pensant à ce qu'il fut, nous lui disons très simplement : merci.

~~~

Le service divin terminé, une longue colonne de voitures se rendit au cimetière où dans cet après-midi glacial de janvier, les amis de Pierre Court prirent définitivement congé de lui.

Ce fut certes un grand chancelier. Mais pour nous journalistes, il restera d'abord le bon confrère, l'ami très cher pour qui notre dernier adieu est empreint d'une tristesse vraiment infinie.

J.-P. P.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

« On peut avoir confiance en l'avenir économique des Etats-Unis », déclare M. Eisenhower dans un rapport au Congrès

WASHINGTON, 28 (A.F.P.) — « Notre croissance économique reprendra vraisemblablement durant l'année en cours, surtout si le Congrès renforce le climat économique en traduisant en actes le vaste programme de mon administration », déclare le président Eisenhower dans son « rapport économique » qu'il a soumis jeudi au Congrès, conformément à la loi.

Le président note que « l'année qui vient de prendre fin a été très prospère, avec notamment « une production record, très peu de chômage et des prix généralement stables ». Puis, faisant allusion à la « légère contraction des affaires, enregistrée au cours de la seconde moitié de 1953, qui a entraîné du chômage dans certaines localités, il souligne « qu'elle fut largement le fait d'un ajustement des stocks industriels et commerciaux provoqué par un certain déséquilibre entre la production et les ventes. « Si ce processus de correction se poursuivait, ajoute-t-il, la contraction modérée de l'activité économique pourrait bientôt prendre fin. »

Le président cite ensuite une série « d'éléments de base » qui montrent que l'on peut avoir « confiance » en l'avenir économique des Etats-Unis :

1. Les Etats-Unis ont consacré l'an dernier 4 milliards de dollars à des recherches scientifiques et autres ;

2. Les réductions d'impôts effectuées au 1er janvier dernier ont accru de plus de 5 milliards par an le pouvoir d'achat du peuple américain ;

3. La large diffusion des richesses et des revenus ainsi que le très vif désir des Américains d'améliorer leur standard de vie favorisent le maintien à un minimum élevé des dépenses des consommateurs.

Echec des négociations anglo-suisses à propos de la « Swissair »

LONDRES, 30. — Le ministre des transports et de l'aviation civile a annoncé, écrit la « Tribune de Genève », que les négociations qui ont été engagées avec les autorités suisses, à Londres comme à Berne, au sujet de l'application de l'accord de navigation aérienne anglo-suisse signé le 5 avril 1950 n'ont pas abouti.

On sait que la Suisse demandait, à titre de réciprocité, que les avions de la « Swissair » qui font la ligne des Etats-Unis puissent faire escale à Londres, comme les avions britanniques des lignes continentales du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient sont autorisés à s'arrêter à Genève et à Zurich.

Du côté britannique, on maintient que les escales accordées à Manchester et à Prestwick sont le maximum qu'il est possible d'accorder sur la base de la réciprocité et que les lignes aériennes étrangères qui transitent en Grande-Bretagne vers les Etats-Unis n'ont pas la faculté de s'arrêter à Londres.

Il est clair, cependant, que l'escale de Manchester et, à plus forte raison, celle de Prestwick, n'ont qu'un intérêt commercial limité. Elles ne sauraient présenter pour la ligne aérienne suisse le même intérêt que présentent, pour les Britanniques, Genève et Zurich. La réciprocité, dans ces conditions, joue très nettement en faveur de la Grande-Bretagne.

La conférence de Berlin

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans une autre atmosphère, à un autre moment, le problème aurait pu soulever les pires polémiques. Il fut discuté courtoisement. Les Occidentaux firent valoir que l'Allemagne dans son ensemble devait être seule écoutée.

Cette partie délicate de la discussion n'a pourtant pas opposé les partisans des thèses extrêmes. M. Dulles et M. Molotov se ménagent l'un et l'autre et, déclare un observateur, ils évitent de « mettre de la ciguë dans le bortsch ».

D'ailleurs, à entendre M. Molotov, ce problème ne paraît pas urgent. Il rappelle que des contacts entre l'Allemagne de l'ouest et Moscou ont déjà été établis. Ces conversations n'allèrent pas plus loin, mais M. Molotov estime qu'on pourrait les reprendre. De même, il se demande pourquoi on n'établirait pas entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'ouest les liens culturels qui existent entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne orientale. Il assure que les artistes soviétiques seraient heureux de se faire connaître sur les bords du Rhin.

Les conditions de l'Allemagne de l'est pour des élections générales

BERLIN, 29 (Reuter). — Le gouvernement de la République démocratique allemande a énuméré vendredi, d'une manière formelle, les conditions qu'il met à l'organisation d'élections libres dans l'ensemble de l'Allemagne.

Aucune immixtion de l'extérieur ne devra intervenir dans ces élections. La liberté de vote devra être garantie par la suppression des organisations militaires de l'Allemagne de l'Ouest. Il faudra dissoudre toutes les « concentrations de puissance industrielle et économique » telles qu'elles existent encore dans le bassin de la Ruhr ; tout ce qui reste encore du régime hitlérien en Allemagne occidentale devra être éliminé. Toutes les entreprises, journaux, livres, qui ont appuyé les principes du parti national socialiste devront être interdits dans toute l'Allemagne et faire place à une littérature plus humaniste. Toutes les personnes qui ont été arrêtées par les autorités fédérales allemandes pour avoir proclamé leur droit à la liberté devront être relâchées.

M. Norden, secrétaire du comité gouvernemental pour l'unité allemande qui a précisé ces conditions, a encore renouvelé la demande de l'Allemagne de l'Est pour l'établissement d'un gouvernement pour l'ensemble de l'Allemagne avant l'organisation d'élections générales. Il a déclaré que des élections libres étaient impossibles aussi longtemps que le régime d'Adenauer serait en vigueur en Allemagne occidentale.

M. Dulles dîne avec M. Molotov

BERLIN, 29 (Reuter). — M. Dulles, secrétaire d'Etat, a dîné vendredi à la table de M. Molotov, à l'ambassade de l'U.R.S.S., à Berlin-Est.

Le maréchal Tito réélu président de la Yougoslavie

BELGRADE, 29 (Reuter). — Le maréchal Tito a été réélu président de la République de Yougoslavie, vendredi, à la séance commune des deux Chambres de l'Assemblée nationale.

Autour du monde en quelques lignes

EN YOUGOSLAVIE, un journal de Zagreb a annoncé la « mort tragique » de M. Chprljan, membre du comité central de l'Union des communistes de Croatie. M. Chprljan se serait suicidé à la suite des critiques qui lui avaient été faites.

EN INDOCHINE, un train blindé a sauté sur une mine, sur la ligne Saïgon-Nhatrang. Un second train, circulant sur la même ligne, a sauté également. Plusieurs wagons ont été endommagés.

AUX ÉTATS-UNIS, le nombre des chômeurs a augmenté de 500,000 depuis le mois de décembre.

EN SYRIE, l'état de siège a été proclamé.

EN AFRIQUE DU SUD, dans le discours du trône qu'il a prononcé hier à l'ouverture de la session parlementaire, M. Jansen, gouverneur général, a notamment déclaré que l'O.N.U. persistait à s'arroger le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des pays et que cette attitude causait une inquiétude croissante.

EN CORÉE DU SUD, le président Syngman Rhee a signé hier le pacte de défense mutuelle avec les Etats-Unis.

AU JAPON, on signale que 142 navires ont disparu dans la tempête de neige qui souffle au sud de l'île d'Hokkaido. Il s'agit pour la plupart de bâtiments de pêche.

AU GUATEMALA, le gouvernement a révélé hier l'existence d'un vaste complot destiné à renverser le régime actuel du pays avec l'aide de l'étranger.

La Chine communiste accuse violemment les Etats-Unis et demande la convocation d'une conférence à cinq

TOKIO, 29 (A.F.P.). — Dans un message transmis hier par la radio de Pékin, M. Chou-en-Lai, premier ministre et ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, a énergiquement soutenu la proposition faite par M. Molotov à Berlin de tenir une conférence à cinq.

La déclaration du premier ministre Chou-en-Lai comporte huit points :

1. Les Etats-Unis violent l'accord d'armistice en enrôlant de force 21.900 prisonniers de guerre dans les armées nationalistes chinoises et sud-coréennes.

2. La commission neutre de rapatriement s'est efforcée de remplir sa tâche, mais en a été finalement empêchée en raison du sabotage allié des explications.

3. Les Etats-Unis portent la plus grande responsabilité pour les violations des termes de l'armistice par la commission de rapatriement parce qu'ils ont exercé une influence sur les membres suisses et suédois de cette commission.

4. Les Etats-Unis doivent porter la responsabilité de la récupération de tous les prisonniers de guerre libérés ou détenus illégalement par Syngman Rhee ou Tchang Kaï-Chek.

5. Les Etats-Unis sont responsables de la rupture des conversations préliminaires sur la conférence politique et de l'échec des réunions de liaison.

6. Le retard causé à la conférence politique n'était pas seulement une manœuvre pour empêcher la discussion sur le sort des prisonniers mais le fait de certains éléments belliqueux aux Etats-Unis qui cherchent à s'assurer des profits en maintenant la tension et l'instabilité en Asie.

7. M. Chou-en-Lai demande instamment aux membres des Nations Unies de convoquer la 8me session sur la Corée. La Chine a le droit d'y envoyer des représentants pour participer à la discussion.

8. Ce huitième point est l'expression du désir de M. Chou-en-Lai de voir convoquée une conférence des cinq puissances.

Nouvelles économiques et financières

La Semaine financière

La conférence de Berlin n'a eu, jusqu'à ce jour, aucune incidence sur l'évolution boursière des principaux marchés occidentaux.

Malgré son importante poussée du début de l'année, le marché de New-York est encore parvenu à renforcer les cours des valeurs les plus recherchées aussi bien dans le groupe des industrielles — où les entreprises aéronautiques tiennent toujours la vedette — que dans celui des services publics où American Tel. and Tel. se fait remarquer par sa lente mais constante progression. Fait nouveau, les actions des chemins de fer sont moins délaissées. Les premiers résultats de 1953 des grandes sociétés américaines confirment que l'année écoulée fut brillante pour l'économie des Etats-Unis et exercent une influence de soutien sur les cours déjà élevés pratiqués actuellement.

Une ambiance animée caractérise aussi nos marchés suisses où l'attention se concentre sur certains omniums. Motor-Columbus et SAEG sont en net progrès. Interhandel, objet de très nombreux échanges, passe de 1460 à 1595. Les actions bancaires renforcent aussi leurs cotations antérieures, alors que les industrielles et les chimiques sont indécises.

A notre bourse locale, l'action de jouissance des Câbles de Cortaillod atteint le cours record de 9600. La Neuchâteloise Générale s'échange à 1350, Dubied à 1320, toutes deux en progrès.

Peu de changements à nos fonds fédéraux.

Le franc français est un peu faible de même que la lire et le franc belge ; les autres billets étrangers demeurent stables.

Parmi les métaux, l'étain fléchit alors que le cuivre est plus ferme.

A Paris, le marché de l'or s'est stabilisé.

E. D. B.

ZURICH

OBLIGATIONS	Cours du 28 janv.	29 janv.
3¼% Fédéral 1941	101.30	101.35
3¼% Fédér. 1946, avril	107.35	107.35
3% Fédéral 1949	107.10 d	107.10 d
3% C.F.F. 1903, dif.	104.50 d	104.50 d
3% C.F.F. 1938	104.90	104.90
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1265.—	1263.—
Société Banque Suisse	1161.—	1162.—
Crédit Suisse	1183.—	1181.—
Electro Watt	1365.—	1370.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	908.—	913.—
S.A.E.G., série 1	73 ¼	74 ½
Italo-Suisse, priv.	268.—	266.—
Réassurances, Zurich	8300.— d	8300.—
Winterthour Accid.	6190.—	6150.— d
Zurich Accidents	9125.—	9100.—
Aar et Tessin	1305.—	1300.—
Saurer	1050.—	1045.—
Aluminium	2295.—	2295.—
Bally	870.—	862.—
Brown Boveri	1169.—	1170.—
Fischer	1125.—	1125.—
Lonza	923.—	920.—
Nestlé Alimentana	1640.—	1640.—
Sulzer	1955.—	1955.—
Baltimore	85.—	84 ¾
Pennsylvania	75 ¼	74 ¾
Italo-Argentina	31.—	31 ¼
Royal Dutch Cy	406.—	409.—
Sodec	40.—	40 ½
Standard Oil	331.—	333 ½
Du Pont de Nemours	468.—	467.— d
General Electric	401.—	403 ½
General Motors	274 ½	274 ½
International Nickel	155.—	155.—
Kennecott	290.— d	290.—
Montgomery Ward	258.—	258 ½
National Distillers	84 ¼	84.—
Allumettes B	59 ¾	59 ¾
U. States Steel	175 ½	177 ½

BALE

ACTIONS		
Ciba	3030.—	3030.—
Schappe	750.— d	760.—
Sandoz	3145.—	3143.—
Geigy nom.	2918.—	2930.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6800 —	6790.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	872.50	870.— d
Crédit Fonc. Vaudois	873.—	870.— d
Romande d'Electricité	617.50	615.— d
Câbleries Cossonay	2825.— d	2850.—
Chaux et Ciments	1350.— d	1350.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	122.—	122.—
Aramayo	8 ¼	8 ½
Chartered	34.— d	34.— d
Gardy	253.—	259.—
Physique porteur	414.—	413.— d
Sécheron porteur	490.— o	490.— o
S. K. F.	274.—	276.—

Billets de banque étrangers

du 29 janvier 1954

	Achat	Vente
France	1.12	1.16
U. S. A.	4.27	4.31
Angleterre	11.25	11.45
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.66½	0.69
Allemagne	99.—	101.50
Autriche	16.15	16.55
Espagne	9.80	10.10
Portugal	14.50	14.90

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	28 janv.	29 janv.
Banque Nationale	822.— d	820.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	740.— d	740.— d
La Neuchâteloise as. g.	1350.—	1360.—
Ap. Gardy, Neuchâtel	254.—	254.—
Câbles élec. Cortaillod	9600.—	9400.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2825.— d	2850.—
Chaux et cim. Suis. r.	1375.— d	1375.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1320.—	1300.— d
Ciment Portland	3050.— d	3050.— d
Etablissem. Perrenoud	565.— d	565.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	355.— d	360.— d
Tramways Neuchâtel	540.— d	540.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.25	105.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.50 d	104.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.50 d	104.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.80 d	103.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	103.— d	103.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.25 d	103.25 d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	104.— d	104.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	104.75 d	104.75 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	103.— d	103.— d
Trah. Neuch. 3½ 1946	103.— d	103.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	103.— d	103.— d
Paillard S. A. 4% 1948	102.— d	102.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.25 d	103.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.50 d	102.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Marché libre de l'or

Pièces suisses	31.50/34.50
françaises	31.75/34.75
anglaises	38.—/42.—
américaines	8.—/9.—
lingots	4800.—/4950.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 29 janvier 1954

	Demande	Offre
Londres	12.20	12.25
Paris	1.24 ¼	1.25 ¼
New-York	4.28¾	4.29¼
Montréal	4.41½	4.42½
Bruxelles	8.72	8.75 ½
Milan	—.69 ¾	—.70 ¼
Berlin	104.25	104.65
Amsterdam	114.80	115.25
Copenhague	63.—	63.25
Stockholm	84.05	84.40
Oslo	60.90	61.15

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

Signature d'un nouvel accord commercial avec la Grande-Bretagne

Les pourparlers économiques engagés le 19 janvier à Berne, entre des délégations britanniques et suisses se sont terminés vendredi par un accord qui règle les échanges de marchandises entre les deux pays, pendant l'année 1954.

Les contingents fixés pour les articles suisses d'exportation qui restent dans le secteur contingenté, ont subi, pour certaines marchandises, une augmentation bienvenue par rapport à l'année dernière. Les produits suisses suivants profitent particulièrement de l'extension de la liste de libération britannique, qui a de nouveau atteint le taux de 75 % prescrit par l'O.E.C.E. : fils, tissus, rubans, confection, la plupart des articles de bonneterie et de broderie, chaussures, rasoirs électriques et coussins chauffants, machines à coudre et machines pour l'industrie alimentaire, fromage, conserves de raviolis, jus de raisin, etc.

Dans le secteur dit non libéré, l'importation des marchandises suisses en Grande-Bretagne s'effectue d'une part dans le cadre de quota globaux qui sont valables pour l'importation des produits en question, en provenance de tous les pays de l'O.E.C.E., et d'autre part sur la base des contingents contractuels bilatéraux. La première catégorie comprend entre autres les boites à musique, certains produits pharmaceutiques, les produits de papeterie, ainsi que les fruits et leurs dérivés. La Suisse dispose de nouveau, pour le premier semestre 1954, d'une réserve spéciale qui permettra de compenser les défauts éventuels que ferait apparaître l'application pratique du système des quota globaux. Le montant de la réserve a été, il est vrai, réduit de 80.000 à 40.000 livres sterling, par rapport au semestre écoulé, mais il devrait suffire.

Des augmentations bienvenues des contingents bilatéraux ont été obtenues pour les broderies et pour certains instruments. En ce qui concerne les montres, il a été possible non seulement d'éviter une réduction du contingent, mais encore d'obtenir une petite amélioration pour des produits spéciaux. A part cela, les contingents bilatéraux existants ont été maintenus.

EMPLÂTRE ALLCOCK

LA VIE NATIONALE

La bagarre du Petit-Bâle évoquée devant le Grand Conseil bâlois

BALE, 28. — Jeudi matin, à l'ouverture de la session de deux jours consacrée à l'examen du budget, quatre interpellations ont été déposées au Grand Conseil de Bâle sur les scandaleuses scènes de bagarres qui se déroulèrent le 17 janvier au Petit-Bâle. MM. E. Dietschi (rad.), P. Dürrenmatt (lib.) et R. Krebs (pdt), ont demandé au gouvernement des renseignements sur les incidents nocturnes qui peuvent porter atteinte à l'honneur de Bâle et, en particulier, pourquoi la police n'était intervenue que de façon hésitante, enfin quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour éviter la répétition de ces événements déplorables.

Dans sa réponse, qui dura une heure et quart, le conseiller d'Etat Brechbühl, chef du département de police, exposa en détail les événements de la nuit fatale. Pour lui, ce qui a de plus extraordinaire n'est pas le fait que la police ait dû intervenir, mais bien qu'une grande partie du public se soit montrée prête à encourager et à soutenir les bagarreurs. Cette situation était tout à fait nouvelle pour la police : celle-ci pensait jusqu'alors pouvoir avoir confiance dans la sagesse et le bon sens de la population, mais elle a été douloureusement déçue.

La police fera tout son possible, à l'avenir comme par le passé, pour maintenir l'ordre et la sécurité et pour empêcher de nouvelles bagarres par tous les moyens dont elle dispose. Quant à ramener l'heure de police à 24 heures, le gouvernement s'y refuse dans l'intérêt même de Bâle, grande ville-frontière à l'intense trafic d'étrangers. Le gouvernement se refuse aussi à faire appel aux lances des pompiers pour mettre fin aux bagarres. La police entend demeurer là aussi sur le terrain du droit.

Un projet de loi sur les conventions collectives de travail

BERNE, 29. — Le Conseil fédéral présente aux Chambres un message concernant un projet de loi fédérale sur la convention collective de travail et l'extension de son champ d'application. Cette loi, qui s'inspire des expériences faites durant de longues années, vise à transférer dans la législation ordinaire le système de l'extension des conventions collectives, régi jusqu'ici par des arrêtés fédéraux de durée limitée.

Nous y reviendrons prochainement.

Un recours au Tribunal fédéral contre la perception de la taxe cantonale de séjour dans le canton de Vaud

LAUSANNE, 28. — Le 14 décembre 1953, le Grand Conseil du canton de Vaud a adopté une loi instituant une taxe cantonale de tourisme. Son entrée en vigueur a été fixée au 1er janvier 1954. Elle institue en réalité deux taxes différentes. La première frappe les hôtes de passage ou en séjour dans les hôtels, pensions, sanatoriums, cliniques, etc. La seconde taxe atteint les titulaires des patentes de cafés, auberges, restaurants avec ou sans alcool, etc.

Un certain nombre d'hôteliers, restaurateurs, représentants d'agences de voyages et plusieurs citoyens viennent d'attaquer cette loi par un recours de droit public adressé au Tribunal fédéral et dans lequel il se plaignent de la violation de l'égalité devant la loi (article 4 de la Constitution fédérale) et d'une double imposition (article 46, alinéa 2 de la Constitution fédérale).

Instruction volontaire alpine à ski en 1954. — BERNE, 28. De fin janvier au début d'avril, des cours et concours seront organisés dans le cadre de l'instruction alpine et à ski de l'armée. Au programme sont inscrits les concours de patrouilles à ski des unités d'armée servant d'éliminatoires pour les championnats d'hiver. Ces compétitions auront lieu le 21 février à Bretaye, à Grindelwald, à Weissbad, à Engelberg et à Flims pour les 2me, 3me, 7me et 8me divisions, ainsi que pour la brigade de montagne 12, le 28 février à Andermatt, pour la 9me division, et le 7 mars à la Lenk (Simmental) pour la brigade de montagne 11.

Les six cours de répétition alpins de cette année seront volontaires et compteront comme cours de répétition. Ils auront lieu du 8 au 27 février à Bretaye pour la 2me division, du 22 février au 13 mars à Andermatt-Oberalp pour la 5me division, et à la Lenk (Simmental) pour la brigade de montagne 11, du 1er au 20 mars à Sils Maria pour la 7me division et à Montana-Crans pour la brigade de montagne 10, du 15 mars au 3 avril à Andermatt-Oberalp pour la 9me division.

Des cours alpins volontaires de huit jours, non imputés sur les services obligatoires, ont lieu à Andermatt du 23 au 30 janvier pour les militaires du 2me corps d'armée.

M. Weber a pris congé du Conseil fédéral

BERNE, 29. — M. Weber, conseiller fédéral, a assisté pour la dernière fois, vendredi, à une séance du Conseil fédéral. Il quitte le gouvernement à fin janvier. A l'issue de la séance, M. Rubattel, président de la Confédération, a exprimé la reconnaissance et les remerciements du Conseil fédéral, pour les grands services qu'il a rendus au pays. Puis, M. Weber a pris congé de ses collègues.

Son successeur, M. Streuli, prendra possession de ses nouvelles fonctions le 1er février.

Nouvelle classification des fonctions du personnel fédéral

BERNE, 29. — Dans sa séance du 29 janvier, le Conseil fédéral a approuvé deux arrêtés que le département des finances et des douanes lui a soumis. Ils concernent :

a) La classification des fonctions des fonctionnaires fédéraux et

b) la modification de l'ordonnance du 28 décembre 1950 sur les rapports de service des ouvriers de l'administration générale de la Confédération.

Selon les estimations des administrations intéressées, les décisions du Conseil fédéral auront pour effet, ces prochaines années, de faire passer dans une classe supérieure quelque 42,100 agents sur les 93,000 que compte la Confédération.

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur cette question.

LES SPORTS

SKI

Le trophée du Mont Lachaux

Le slalom géant, première épreuve de cette compétition, a été disputé vendredi après-midi par beau temps.

Résultats :

Dames : 1. Ida Schopfer, Fluhli, 2' 45"1 ; 2. Madeleine Berthod, Château-d'Oex, 2' 48"7.

Messieurs : 1. ex aequo : Georges Schneider, la Chaux-de-Fonds et René Rey, Crans, 2' 27"5 ; 3. Beat Fopp, Davos, 2' 28" ; 4. Hans Forrer, Wildhaus, 2' 28"7 ; 5. Martin Julen, Zermatt, 2' 30"5 ; 6. André Bonvin, Crans, 2' 30"6 ; 7. Louis-Charles Perret, la Chaux-de-Fonds, 2' 30"8.

AVIS TARDIFS

ACTION BIBLIQUE
Faubourg de l'Hôpital 28
Dimanche 31 janvier à 9 h. 30, culte. A 20 h.
cours de culture biblique
(Evangile selon Jean)
par M. Samuel Grandjean du Roc
Invitation cordiale à chacun

Armée du Salut - Ecluse 20
Dimanche soir à 20 heures :
Réunion de salut Sujet :
Le mobilier du Diable
« Quelques spécimens exposés »
par le capitaine E. Porret
INVITATION CORDIALE

Chapelle de l'Espoir (EVOLE)
Dimanche, 9 h. 30, culte
20 heures, **évangélisation**
On prfera pour les malades
Assemblée de Dieu Neuchâtel

Institut neuchâtelois
Aula de l'Université, aujourd'hui, à 17 h. 15
Conférence publique et gratuite de M. Bénigne MENTHA
Regard sur une carrière internationale

LA ROYALE
dans les bons magasins
SERVICE RAPIDE...

Société Dante Alighieri
Ce soir, à 18 heures, assemblée générale au Buffet de la gare, salle du 1er étage, entrée par le perron No 1.

Grande salle de la Paix NEUCHÂTEL
SAMEDI SOIR
DANSE
dès 20 h. 30 jusqu'à 2 heures
avec l'orchestre TEDDY MEDLEY

Télé-ski Valangin
fonctionne tous les jours. Longueur 200 mètres. Enfants 10 ct., adultes 20 ct.
Le soir : piste éclairée

Ce soir, dès 21 heures, à Beau-Rivage
Soirée-bal
du Cantonal F.-C.
Attractions -- Cotillons
Diner servi dès 19 heures

Hôtel du Cheval Blanc - Saint-Blaise
Samedi 30 janvier 1954, à 20 h. 30
Soirée familière
de la société de musique « HELVETIA »
Tram pour Neuchâtel à 2 heures

Samedi soir, prolongation d'ouverture
Corsaire Samedi et dimanche thé dansant
Chaque soir dès 20 h., danse et ambiance

CASINO de la ROTONDE
SAMEDI 30 JANVIER
dès 20 h. 30
BAL DE DROGA
Tenue de soirée

L'Etude J.-P. Bourquin, C. Berger, E. Piaget
est installée
dans ses nouveaux locaux, rue de l'Hôpital 12, 2me étage

CE SOIR à 20 h. 15
COUP DE JORAN
Location : Pattus, tabacs, et à l'entrée
Prochaine séance : jeudi

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
Renvoi de la manifestation de Chaumont

Dimanche 31 janvier
dès 14 h. 30
Buffet du Tram, BOUDRY
Grand match aux cartes
organisé par le F.C. Vétérans, Boudry
Inscriptions jusqu'à 14 heures
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LE MOT DE L'ÉGLISE

L'eau changée en vin

Insigne privilège des loisirs même forcés : on lit quantité de livres ; on apprend une foule de choses ; on finit par croire qu'on est cultivé !

C'est ainsi que je viens d'apprendre, grâce à un auteur américain, comment s'opéra le miracle des noces de Cana. Pour les invités à la noce, le fait de se trouver avec Jésus, de prolonger l'entretien avec lui des heures durant tout en buvant de l'eau, leur procura beaucoup plus de plaisir qu'ils n'en avaient éprouvé au début de la fête, quand il y avait encore du vin. L'événement s'étant répété, et le temps ayant passé, il en résulta finalement le récit évangélique de l'eau changée en vin.

Admirable explication ! Quand on s'efforce de garder une âme simple, et de lire l'Evangile comme il est écrit, le moyen de ne pas rire devant si subtile démonstration ?

A la réflexion, je persiste à penser que cette explication de l'histoire de Cana ne vaut pas pipette ; et à plaindre sincèrement celui qui l'a trouvée.

Mais si j'écarte sa prétention à expliquer ainsi un miracle de l'Evangile, cette théorie a pourtant quelque chose de juste, et qui me touche.

Il est pourtant vrai qu'en ce sens aussi Jésus changea l'eau en vin. Quand il prend possession d'une vie d'homme jusque-là ennuyeuse et fade, il lui confère saveur et relief.

La présence du Christ vivant dans un cœur rend à celui-ci le goût de la vie. L'existence devient une grâce précieuse, et un don pour lequel on dit merci tous les jours. Les hommes deviennent des frères qu'il est désormais possible d'aimer. La nature elle-même s'anime et se colore, et tout en elle — sa beauté comme sa rudesse — nous devient signe du royaume du Père. Il n'est pas jusqu'aux peines elles-mêmes — les petits accidents comme les grandes épreuves — qui ne cachent en elles un immense secret de joie et d'espérance.

— « La carafe ou le flacon poudreux ? » On pourrait faire une fable là-dessus. Mais à quoi bon ? Il y a beau temps que l'Evangile est écrit !

J.-S. J.

Fête cantonale de l'Association des musiques neuchâteloises

Le Val-de-Ruz, plus particulièrement son chef-lieu, Cernier, aura l'honneur de recevoir les 19 et 20 juin tous les corps de musique du canton, à l'occasion de la XIIIme Fête cantonale de l'Association des musiques neuchâteloises.

Une trentaine de personnes de Cernier convoquées par l'autorité communale ont constitué les diverses commissions que nécessite l'organisation de la manifestation prévue et désigné le comité directeur à la tête duquel a été appelé M. Aimé Rochat, président du Conseil communal.

Tamponnement d'autos

Hier, à 13 h. 15, une auto venant des Poudrières et qui avait ralenti pour se diriger vers la route de la « cuvette », a été tamponnée par une voiture qui la suivait. Il y a eu de légers dégâts matériels.

LES SPECTACLES

Le nouveau programme du « Coup de Joran »

Il faut tirer un grand coup de chapeau à l'équipe animatrice de notre cabaret neuchâtelois. Non seulement, elle a su créer une formule de spectacle fort originale sous nos latitudes néocomiennes, mais encore a conscience qu'à elle seule elle ne suffirait pas à renouveler constamment les numéros du programme. Comme elle tient à se laisser caresser par le souffle de l'esprit, ainsi elle n'hésite pas à ouvrir les portes de sa salle à l'air du large. Et si, dans le nouveau programme, Benos, Jean Hostettler et Dany, Richard Lœwer, Didi Seiler sont absents, c'est parce qu'ils préparent le prochain spectacle et parce qu'ils ont trouvé des remplaçants.

Constatons que les nouveaux venus tiennent très bien leur place et qu'ils imposent sans peine leur talent. Sous la baguette du magicien et humoriste Balbec, ils surgissent et s'incorporent dans l'équipe. C'est Claude Montandon, accompagné par Paul Luscher, venu en ambassadeur du Val-de-Travers nous chanter, sur des rythmes endiablés « Le soleil a des rayons de pluie », « On m'appelle Robin des bois », « Le printemps ». Mais l'humour fleurit aussi au pied du Chapeau de Napoléon et c'est la chanson de « La bleue » qui ferait se tordre un sergent de gendarmerie. On assiste aussi aux débuts de Pipolette, qui détaille avec simplicité et grâce des chansons de Brassens, de Claude Figus et de Trenet, mettant dans ses interprétations une poésie primesautière qui nous touche.

La poésie, d'ailleurs, est bien servie au Coup de Joran, Willy Haag a choisi cette fois-ci Baudelaire et Guillaume Apollinaire et, dans une volonté de dépouillement qui déroute peut-être le public, les « Litanies à Satan », « Lorelei » et « Sous le pont Mirabeau » dans une quasi-obscurité. Seule doit être présente la poésie, dans sa pure expression.

Quant apparaissent les « vétérans », la scène se transforme en chaire d'histoire neuchâteloise contemporaine, avec commentaires, chansons et dessins. Claude Figus se taille un succès considérable et mérité avec ses nouvelles œuvres : « Ah ! qu'on était bien quand on était Prussien », « Le tram 6 », d'une veine comique excellente, « Il ne faut rien débarrasser », « L'histoire de Dupont », où la satire fuse à chaque couplet. Notre ville toujours, ses habitants et ses autorités, sont illustrés à la lanterne à projections par Marcel North. Ses « Actualités neuchâteloises », dont le commentaire a pour auteur Claude Figus, nous montrent à l'écran les grandes dates de l'année écoulée et des années futures, les fêtes de la jeunesse arrosées et sèches, le tragique destin du jardin Desor, l'inauguration de la Maison des jeunes, l'animation (!) de Nouvel-an. Marcel North égratigne sans blesser et il a l'art de déchaîner le rire par un coup de crayon.

Alexis dessine aussi, mais au fusain et sur scène, s'« attaquant » aux voyageurs du dernier tram du mardi, après le théâtre et le match de hockey. Sa main court sur le papier, recrée avec drôlerie une réalité coutumière et notre diable d'artiste souligne son numéro d'acrobatie dessinée par un commentaire désopilant.

Enfin, nous nous garderons d'oublier les fables arabes de Mohammed Balbec, et la fidèle présence au piano de la présidente Noëlle.

Applaudissons très fort l'effort de renouvellement du Coup de Joran, effort couronné de succès, car sont conservés le rythme allègre du spectacle, l'équilibre heureux entre les genres et ce besoin constant de qualité qui a fait la réputation du cabaret neuchâtelois.

D. B.

LA VILLE

Une épicerie cambriolée à la rue des Chavannes

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, l'épicerie Corsini à l'angle des rues du Neubourg et des Chavannes, a été cambriolée. Il a été emporté une certaine quantité de cigares et de cigarettes de différentes marques, du chocolat et plusieurs paires de bas en nylon, représentant une valeur de plusieurs centaines de francs. Le montant exact n'est pas encore déterminé.

L'enquête, menée par la police de sûreté, est en cours.

CHRONIQUE MUSICALE

Quatrième concert d'abonnement

La seconde partie du programme nous captiva — et l'auditoire entier, croyons-nous — tout particulièrement.

Le *Concerto en sol* est une des œuvres les plus attachantes de la production ravélienne (comme son frère jumeau, le concerto pour la main gauche). La musique de l'auteur de « Daphnis et Chloé » est presque tout entière une musique heureuse de vivre. Elle jaillit, saine, tonique et vivifiante, jusqu'en ses plus subtifs raffinements harmoniques et rythmiques, exempte de cet arrière-goût amer que vous laissent bien des pages de Debussy. Elle peut être merveilleusement apaisante et contemplative, comme dans l'*adagio* de ce concerto, dont la grandeur lyrique et la pensée n'ont pas fini de nous émouvoir. Il est vrai que le jeu de Mme Jacqueline Blancard s'accorde peut-être mieux à Mozart. Le style pianistique appelle ici une virtuosité en profondeur, largement et généreusement soutenue, pareille à celle que réclament maintes pages de Liszt auxquelles s'apparente souvent l'art de Ravel.

Le choix du concerto de Mozart était heureux. C'est l'un des nombreux que l'on entend rarement et qui ne le cèdent pourtant en rien aux plus cotés. L'*andantino* est baigné de la plus pénétrante chaleur mozartienne et le Final connaît, dans son jeu et sa netteté, la plus riche invention. L'interprétation de Mme Blancard joue ce jeu et s'en joue avec tout le charme, la limpidité, la délicate rondeur que l'on souhaite. L'art de la pianiste plaît par son aisance et son intelligence musicale ; par ses qualités féminines, ce qui n'est pas peu dire, car ce n'est certes pas toujours le fait des femmes instrumentistes. Ces qualités brillèrent d'ailleurs aussi en maint passage du concerto de Ravel, notamment dans les précieuses broderies qu'égrène le piano sur la longue mélodie du mouvement lent, jouée par l'orchestre.

La symphonie qui ouvrit le concert n'est pas d'un intérêt constant. Le Schubert de l'*Inachevée* n'y apparaît guère, mais bien celui des *Valses* et des *Ländler*. Igor Markévitch conduit l'œuvre avec une sobriété et une clarté remarquables, mais où l'on voudrait certaines touches plus personnellement expressives et sensibles.

Les *Variations sur un thème de Purcell* de Britten connurent un succès légitime. Le compositeur n'a que trop rarement paru aux programmes de nos concerts d'abonnement. L'œuvre en question ne livre d'ailleurs — ce qui est naturel, étant donné le but primitif du morceau — qu'un aspect de la riche production du musicien anglais contemporain. Markévitch est l'interprète consommé et clairvoyant de ce « divertissement » d'une si plaisante originalité. L'exécution témoignait d'une mise au point admirable, et l'on a pu se réjouir de l'habileté — de l'art — dont ont fait preuve tous les pupitres de notre Orchestre romand (de la petite flûte aux contrebasses, du xylophone au tuba), de l'élan, de la verve, de la couleur qui animaient le tout.

J.-M. B.

UNE QUESTION CONTROVERSÉE

Un nouvel hôtel est-il nécessaire à Neuchâtel ?

Il y a dix jours, nous révélions ici même, les lignes essentielles d'un projet tendant à la construction d'un grand hôtel à l'est du port.

Comme on pouvait s'y attendre, ce projet qui va être soumis lundi soir à l'examen du Conseil général, a soulevé un très vif intérêt dans notre population si l'on en juge par les nombreuses et diverses réactions qu'il a suscitées et, pour notre part, nous avons largement ouvert nos colonnes à ceux qui désiraient s'exprimer à ce sujet.

Mais avant de clore ce débat, il nous paraît utile d'analyser — même sommairement — les principaux arguments avancés pour ou contre la construction de ce bâtiment.

~~~

Au point de vue esthétique d'abord. Il ne paraît pas que cet hôtel puisse obstruer le port et le quai, comme d'aucuns semblent le craindre. Evidemment, il s'agit là d'appréciations toutes personnelles et bien des Neuchâtelois qui appréhendaient à l'époque la disparition de la colline du Crêt reconnaissent aujourd'hui que son arasement ne s'est nullement révélé catastrophique, bien au contraire.

Les peupliers ne seront pas mutilés et les auteurs du projet en ont donné l'assurance formelle. Mais là encore, il n'est pas du tout certain que la majorité des Neuchâtelois tiennent à l'état actuel du quai Léopold-Robert, si l'on veut pousser les choses plus loin...

La nécessité d'édifier un hôtel de plus en ville est aussi l'objet de contestations. Cependant, il tombe sous le sens — et les statistiques en font foi — que notre équipement hôtelier est insuffisant puisque, pendant la belle saison, un seul hôtel de la ville devait refuser journellement jusqu'à septante demandes de location de chambres. Et surtout ce qui nous manque, c'est comme plusieurs correspondants l'ont relevé, un hôtel équipé spécialement pour les séjours de longue durée et pour les vacances, et qui soit directement au bord du lac.

~~~

On a beaucoup parlé — et c'est là sans doute le nœud du problème — du prix de vente trop bas, au gré de certains, du mètre carré. On sait, en effet, que le prix du droit de superficie de septante-cinq ans pour 1385 mètres carrés a été fixé à 80,000 fr. Mais on paraît oublier, d'autre part, que l'aménagement de ce terrain se révélera très onéreux puisque, en réalité, 615 mètres carrés seulement constituent un terrain de construction.

Il est clair que si ce droit devait être augmenté, il provoquerait pour l'auteur du projet une charge nouvelle qui pourrait, le cas échéant, par trop alourdir l'affaire en elle-même.

Or, et il vaut aussi la peine de le relever, cet hôtel ne pourra s'édifier que si le plan financier peut garantir un minimum de rentabilité, ce qui est normal.

Construire à l'emplacement de Beau-Rivage ? Les auteurs du projet actuel ont examiné cette éventualité, mais pour certaines questions techniques et pour divers empêchements, cet emplacement ne s'est, paraît-il, pas révélé favorable.

Il a été question, au cours du débat, de la concurrence éventuelle faite à la Rotonde. Cet établissement a subi d'importantes rénovations il n'y a pas si longtemps, et l'on ne voit pas, dès lors, comment il serait possible de le transformer maintenant en hôtel, d'autant plus que des servitudes peuvent fort bien grever cet article du cadastre et interdire tout exhaussement du bâtiment.

~~~

Les hôteliers et restaurateurs ont eu l'occasion de faire valoir leurs idées. Si l'on tient compte de leurs intérêts strictement personnels, il faut admettre que plusieurs de leurs objections ne sont certes pas dénuées de valeur et de fondement.

Toutefois, cet intérêt particulier coïncide-t-il précisément avec l'intérêt général ? Le Conseil général qui va devoir prendre ses responsabilités, tranchera.

L'aménagement de nouveaux bains, dit-on, coûtera beaucoup plus que les 80,000 francs que rapportera la vente d'un droit de superficie. Sur ce point, le Conseil communal sera peut-être à même de répondre d'une façon précise. Mais il convient aussitôt de préciser que les deux questions ne sont nullement liées entre elles, la question des bains devant être traitée pour elle-même, celle de l'hôtellerie à Neuchâtel étant une toute autre chose.

Que pense de ce projet la commission hôtelière de l'A.D.E.N. ? Si l'on en croit le rapport du Conseil communal, elle est convaincue que les avantages du projet d'hôtel à l'est du port sont de beaucoup plus importants que les inconvénients.

A ce propos, il eût été utile, à notre sens, qu'elle prît position dans le débat qui s'est institué, car mieux que personne, elle pouvait alors faire valoir des arguments susceptibles de clarifier définitivement la situation. Cette absence de prise de position est quelque peu regrettable.

Nous ne reviendrons pas sur la garantie exigée par l'exécutif pour être à l'abri de toute surprise. C'est d'élémentaire prudence et personne, croyons-nous, n'y trouvera à redire.

Et maintenant que chacun a eu la possibilité de s'exprimer en toute liberté, il ne reste plus qu'à attendre le verdict du Conseil général.

J.-P. P.

Réd. — Nous avons reçu encore un certain nombre de lettres que nous publierons avant la séance du Conseil général. Puis le débat sera clos, car de part et d'autre, les arguments commencent à se répéter.

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 janvier. Température : moyenne : —1,5 ; min. : —4,2 ; max. : 0,2. Baromètre : moyenne : 707,0. Eau tombée : 4,8. Vent : force : calme. Etat du ciel : couvert. Neige pendant la nuit et jusqu'à 9 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

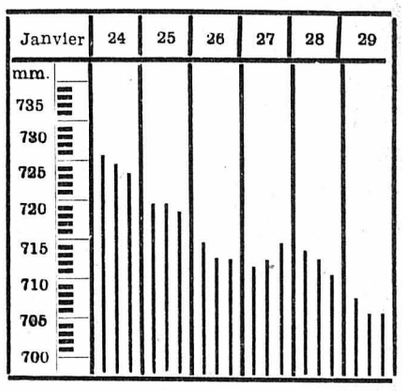

Niveau du lac du 28 janv. à 7 h. 30 : 428.91

Niveau du lac du 29 janv. à 7 h. 30 : 428.91

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : en général très nuageux, par moments couvert. Chutes de neige éparses. Température au-dessous de zéro degré. Tendance à la bise sur le Plateau.

Valais, sud des Alpes et Engadine : ciel variable, par moments très nuageux. Chutes de neige locales.

VIGNOBLE

AUVERNIER

Un bûcheron victime d'un accident

Occupé comme bûcheron aux travaux d'une coupe de bois dans les forêts communales d'Auvernier, au lieu dit le Plan du Bois, M. André Renaud, domicilié à Rochefort, a été victime d'un accident.

Alors qu'il était occupé à des travaux d'ébranchage, un sapin a glissé sur le terrain gelé et a atteint M. A. Renaud aux reins. M. Renaud tenait une hache et, par suite de la forte secousse, s'est coupé une veine à la jambe.

Le curage du port

Le Conseil communal fait procéder en ce moment au curage du port aux entrées est et ouest du débarcadère, ceci à la suite d'une demande présentée par le Conseil général lors de sa dernière séance.

AREUSE

Avec les vignerons

(c) Les travailleurs de la vigne sont satisfaits. Le temps propice leur a permis d'avancer passablement les travaux d'hiver. Les labours sont presque terminés, de même que les défonçages. Certains même, parmi les gros propriétaires ont déjà commencé la taille. Momentanément arrêtés par le froid, ils vont recommencer dès les premiers beaux jours.

A la station du tram

(c) La compagnie des tramways a récemment fait remettre à neuf la façade et le toit de la petite gare qui avait un besoin urgent de réparations.

Sous sa couche de fraîche peinture, le bâtiment a vraiment bonne allure. Mais le bon public, souvent exigeant, n'est pas entièrement satisfait. Il aurait désiré, pendant qu'on y était qu'on voulût bien ordonner la construction d'une cheminée, afin de rendre possible le chauffage de la salle d'attente, vraie glacière les jours de bise. De plus il aurait souhaité de voir adjoindre au côté ouest du bâtiment, une modeste installation de toilettes.

Etant donné le battement causé par l'horaire de la « navette » et l'attente que doivent subir de nombreux voyageurs la dite installation serait certainement d'incontestable utilité.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un début d'incendie dans une fabrique

Mercredi, à 13 h. 40, un commencement d'incendie se déclara à la fabrique Fermenta S. A. Le personnel de service avait remarqué que le four destiné à activer la fermentation du tabac dégageait une chaleur excessive qui avait pour effet de faire charbonner de façon incandescente la poutraison supportant la toiture. Grâce à l'abondance des moyens d'extinction mis en œuvre, le feu fut rapidement maîtrisé.

Les dommages sont néanmoins importants ; ils sont de l'ordre d'environ 5000 fr. ; 240 lampes infrarouges ont été consumées. Quant au four lui-même, il pourra être remis en état, ainsi que la toiture dont la poutraison a été entamée par un état de combustion latente.

Cinquante ouvrières seront sans travail durant le temps nécessaire aux travaux de réparation qui seront effectués sans retard.

Naissances

Monsieur et Madame Bernard MONTANDON - SCHMUTZ, pasteur, et leur fils Pierre, ont la joie d'annoncer la naissance de leur cher petit

Luc

Le 29 janvier 1954

Winterthour Museumstrasse 21 — Frauenklinik

Monsieur et Madame Arthur MARGOT-HALLER ont la joie d'annoncer la naissance de

Nicole

Le 29 janvier 1954

Neuchâtel — Peseux, 33, avenue Fornachon

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Quatre blessés dans une collision d'autos

(c) Une auto roulant en direction de Perles est entrée en collision, vendredi à midi, à la route de Soleure, près de la place d'aviation, avec une voiture bernoise qui circulait en sens inverse. Le choc fut violent et quatre personnes, dont les trois occupants de l'auto bernoise, furent blessées et durent être immédiatement transportées à l'hôpital de Bienne par l'ambulance municipale. Les dégâts matériels furent en outre importants.

Les collisions dues au verglas

(c) Deux autos ont dérapé vendredi, peu après midi, sur la route verglacée de Reuchenette. Elles se sont tamponnées et ont subi des dommages.

Au milieu de l'après-midi du même jour, une camionnette dut freiner brusquement parce qu'une auto débouchant de la rue du Faucon, n'avait pas respecté la priorité de droite. Comme la chaussée était rendue glissante par le verglas, la camionnette dérapa et alla endommager une auto stationnée devant le restaurant de l'Arsenal.

Le feu à la cuisine

(c) Au Crêt des Fleurs, vendredi soir, des déchets combustibles, placés dans une cuisine, trop près d'un fourneau surchauffé, s'enflammèrent tout à coup. Le feu se communiqua à la cuisine et il fallut l'intervention des premiers secours pour maîtriser ce début d'incendie.

En faveur de la salle des cultes de l'hôpital

(c) La paroisse réformée évangélique de Bienne a voté un crédit de 18,000 fr. destiné à l'équipement de la salle des cultes de l'hôpital. Patients, autorités et personnel de l'établissement apprécient fort ce geste généreux.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Une conférence sur la famille

(c) Mardi soir, le comité de la « Veillée des dames » conviait également les messieurs à assister à une conférence du pasteur Etienne DuBois, des Verrières, sur « Le chrétien et la famille ». M. DuBois rappela ce qu'était la famille il y a cent ans, alors nombreuse et attachée à la terre, et celle d'aujourd'hui, réduite, renfermée et subissant l'emprise du machinisme et de l'évolution sociale. Il y a actuellement une crise de la responsabilité. L'orateur indiqua les remèdes à apporter à la situation dans laquelle se trouve la famille et ce fut alors le chrétien qui parla.

Le conférencier, vivement applaudi, fut présenté par Mme Borel, présidente, et remercié par le pasteur Borel.

LA COTE-AUX-FÉES

« Conflits de famille »

(c) A son tour, le groupe de dames a eu l'aubaine d'entendre le Dr Croisier, de Sainte-Croix. Cette fois-ci, le conférencier n'est point venu apporter des souvenirs de voyage, mais il avait à cœur de parler d'un problème qui est de toutes les époques, celui des « conflits de famille ».

BUTTES

Mort de la doyenne

(sp) Aujourd'hui samedi, on rend les derniers devoirs à Mme Emma Lebet-Dubois qui, décédée dans sa 91me année, était la doyenne de la commune où elle a passé toute son existence.

C'est maintenant Mme Marie Althaus, née en 1865, qui est la nouvelle doyenne.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Orchestre de chambre neuchâtelois

(c) La Société cantonale de l'Orchestre de chambre neuchâtelois a tenu son assemblée générale à l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à la Chaux-de-Fonds, mercredi, sous la présidence de M. Ed. Lauener. Après avoir excusé l'absence de MM. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, René Gerber, conseiller communal, M. Neeser, président de l'institut neuchâtelois, le président a passé en revue l'exercice écoulé, soit la saison d'hiver 1952-1953. Il a souligné que l'orchestre s'est produit dans treize concerts. Il regrette que ces manifestations exigent un sacrifice financier, la société ne pouvant solliciter un cachet commercial. L'existence de l'orchestre, dans ces conditions, demeure suspendue à la générosité du public et des pouvoirs publics. Dans ses conclusions, M. Lauener a adressé de chaleureuses félicitations à la directrice, Mme Bonet-Langenstein.

Les comptes de la société, présentés par M. O. Bovet, accusent un excédent de dépenses de 14 fr. 95. Soulignons que les subventions de l'Etat et des communes représentent 4150 francs.

Après le très intéressant rapport musical de Mme Bonet-Langenstein, M. Charles Faller a rappelé l'heureux apport que constitue l'Orchestre de chambre neuchâtelois pour la vie musicale du pays.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 28 janvier 1954

Pommes de terre	le kilo	—.—	—.40
Raves	»	—.40	—.50
Choux-raves	»	—.—	—.50
Doucette	»	—.50	—.60
Carottes	»	—.50	—.60
Poireaux blancs	»	1.—	1.20
Poireaux verts	»	—.60	—.70
Choux blancs	le kilo	—.45	—.50
Choux rouges	»	—.55	—.60
Choux Marcelin	»	—.55	—.60
Choux de Bruxelles	»	1.20	1.30
Choux-fleurs	»	1.20	1.30
Endives	»	—.—	1.70
Ail	100 gr.	—.—	—.40
Oignons	le kilo	—.70	—.80
Pommes	»	—.80	—.95
Poires	»	—.—	1.10
Noix, pays et étrang.	»	1.50	2.90
Châtaignes, marrons.	»	1.10	1.70
Mandarines	»	1.10	1.30
Oranges	»	1.10	1.25
Raisin	»	1.60	2.60
Oeufs	la douz.	—.—	3.20
Beurre	le kilo	—.—	10.17
Beurre de cuisine	»	—.—	8.50
Fromage gras	»	—.—	5.63
Fromage demi-gras	»	—.—	4.—
Fromage maigre	»	—.—	3.—
Miel	»	—.—	7.20
Viande de bœuf	»	5.60	7.50
Vache	»	3.80	4.80
Veau	»	5.50	8.—
Mouton	»	5.60	9.—
Cheval	»	3.—	3.50
Porc	»	6.50	9.—
Lard fumé	»	—.—	7.50
Lard non fumé	»	—.—	7.—

A LA FRONTIÈRE

SAINT-CLAUDE (Jura)

Un ouvrier fait une chute mortelle de treize mètres

(c) A la suite d'un faux pas, M. Georges Ferrux, 26 ans, employé dans une scierie, à Rinère-Devant, a fait une chute de treize mètres dans le bassin de la turbine, situé en bordure du lac de l'Abbaye. Le malheureux heurta au passage une poutrelle métallique puis tomba dans le vide. Il est décédé trois quarts d'heure après l'accident sans avoir repris connaissance.

Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Marie FAVRE

leur chère belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui le 28 janvier 1954, dans sa 80me année.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 31 janvier, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire : Asile des vieillards, Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

Madame et Monsieur Willy Spillmann-Hess et leurs enfants, Jean-Jacques et Hugo, à Berne ;

Monsieur et Madame Pierre Hess-Gilomen et leurs enfants, Anne-Marie, Roseline et Pierre-Jean-Louis, à Areuse,

ainsi que les familles parentes et alliées au Vidies s/Rolle, à Neuchâtel, à Bienne, à Fleurier, à Genève, à Colombier et en France,

ont la douleur de faire part du décès qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Jean HESS

née Charlotte MONNET

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 71me année, après une longue et douloureuse maladie.

Areuse, le 28 janvier 1954.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai. Matth. 11 : 28.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 31 janvier à 14 heures, à Boudry.

Culte pour la famille à 13 heures.

Départ du domicile mortuaire à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association patriotique radicale, section de Boudry, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame veuve Jean HESS

mère de leur président, M. Pierre Hess.

Les membres de la section sont invités à assister à la cérémonie funèbre, dimanche 31 janvier, à 14 heures.

La Station d'essais viticoles d'Auvernier et son personnel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Charlotte HESS

leur collaboratrice et collègue.

Auvernier, le 29 janvier 1954.

Monsieur et Madame Charles Jeanneret, à Tavannes, leur fils Jean-Pierre et sa fiancée, Mademoiselle Rose-Mary Giger ;

Monsieur et Madame Pierre Jeanneret et leurs enfants, à Zurich ;

Madame Philippe Jeanneret et son fils, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Roger Boand et leurs enfants, à Montézillon ;

Mademoiselle Suzanne Jeanneret, à Neuchâtel ;

Madame Cécile Perrenoud et ses enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Henri Brand, à Chézard ;

les enfants de feu Auguste Grimm, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles JEANNERET

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 27 janvier dans sa 83me année.

« Mon Repos », la Neuveville, le 27 janvier 1954.

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai. Matth. 12 : 28.

L'incinération aura lieu samedi 30 janvier. Culte au crématoire de Bienne à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La *section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants* a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Charles JEANNERET

membre actif, ancien président de la section du Val-de-Ruz.

L'incinération aura lieu ce jour, à Bienne.

Le comité.

Adhérez à la

Société de Crémation de Neuchâtel

Rue Louis-Favre 13 - Tél. 5 42 90

POMPES FUNÈBRES
INHUMATIONS · INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÈBRES
NEUCHATEL SEYON 24a
TEL. 5.11.08
L. MASSERFALLEN S. A.
B. JEANRICHARD Dir.
~~~